Le Monde

■ Avec ce numéro, une nouvelle inédite de Yasutaka Tsutsui (32 pages)



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16644 – 7,50 F - 1,13 EURO

SAMEDI 1er AOÛT 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La décrue du chômage s'est confirmée en juin sans s'accélérer

LE NOMBRE de chômeurs a reculé de 14 000 (0,5 %) au mois de juin, selon les données publiées vendredi 31 juillet par le ministère de l'emploi. 2 965 400 personnes « pointent » encore à l'ANPE, et 3,4 millions, si l'on y ajoute les quelque 550 000 demandeurs d'emploi qui ont travaillé plus de 78 heures dans le mois.

Le taux de chômage s'établit à 11,8 % de la population active (– 0,1 point). La baisse de juin profite aux femmes de moins de vingt-cinq ans, ainsi qu'aux chômeurs de longue durée (– 10 000), mais pas aux hommes de moins de vingt-cinq ans. Depuis la nomination de Lionel Jospin à Matignon, le chômage a reculé de 5 %, mais à un rythme qui ne s'est pas accéléré.

Lire page 5

Les tribunaux de commerce à nouveau en cause

● Un rapport de l'Inspection des finances et de celle des services judiciaires critique sévèrement la justice commerciale ● La réglementation tarifaire n'est pas respectée ● Selon les rapporteurs, des magistrats professionnels devraient siéger aux côtés des juges consulaires

UN RAPPORT d'enquête sur l'organisation et le fonctionnement des tribunaux de commerce, établi par l'Inspection générale des finances et l'Inspection générale des services judiciaires, a été remis au gouvernement, mercredi 29 juillet. Ce document, rédigé par Jean-Baptiste de Foucauld, commandé par la garde des sceaux et le ministre de l'économie, est encore plus sévère que celui des députés de la commission d'enquête parlementaire sur les tribunaux de commerce. Il met en évidence l'inadaptation de la justice commerciale aux réalités d'aujourd'hui et la perte de légitimité des juges consulaires.



Les inspecteurs ne ne se contentent pas de mettre fermement en cause les pratiques constatées dans divers tribunaux de commerce. Ils concluent à la *« défaillance des organes chargés de la régulation »* de la justice commerciale. Cette absence de surveillance permet aux mandataires de justice de ne *« pas respecter la réglementation tarifaire »*. Les créanciers des entreprises, eux, *« ne récupèrent en moyenne que 5 % de leurs créances »*, leur préjudice étant évalué à *« plus d'un milliard de francs par an »*.

Le rapport souligne l'immobilisation de sommes considérables durant de longues périodes auprès de la Caisse des dépôts et consignations, en raison de la longueur des procédures collectives. Le total de ces fonds soustraits à l'activité économique est estimé à 60 milliards de francs. Face à ces dysfonctionnements, les inspecteurs préconisent, comme la commission d'enquête parlementaire, la mise en place d'un *« échevinage généralisé »*, c'est-à-dire la présence de juges professionnels aux côtés des juges consulaires. Selon les deux inspections, ce système ne coûterait pas plus de 130 millions de francs par an.

Lire page 6



OLIVIER ROUX / MSF

Images du Soudan

DES HOMMES, des femmes et des enfants meurent de faim au Soudan. La guerre civile jette sur les routes des centaines de milliers de personnes. Un Français de vingt-huit ans, Olivier Roux, qui travaille avec Médecins sans frontières, vient de passer un mois dans la province du Bahr el Ghazal. Ses photos, que nous publions, expriment l'immense détresse d'un peuple oublié.

Lire pages 10 et 11

■ Nos amies les grosses bêtes

Luc Rosenzweig consacre le cinquième volet de sa série à l'éléphant. Derrière une lourdeur trompeuse, l'animal cache une haute technologie. Illustrations de Peter Sís. p. 9

et *notre grand jeu de l'été* p. 24

■ L'avenir de Thomson

Le gouvernement a annoncé la privatisation partielle de Thomson Multimédia (TMM), par le biais de partenariats stratégiques avec quatre grands groupes privés. p. 13

■ Les TVM quittent le Tour

Nouveaux remous judiciaires dans le Tour de France : l'équipe hollandaise n'a pas pris le départ de la 19e étape et reste en Suisse. p. 16, 17 et 24

■ Collision aérienne

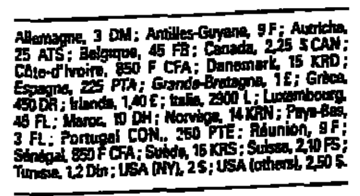
Quinze personnes ont péri dans un accident aérien survenu jeudi 30 juillet au large de Quiberon (Morbihan). p. 24

■ Boris Eltsine de retour au Kremlin

Le retour de vacances du président russe relance les manœuvres politiques pour sortir de la crise. p. 2

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 801 - 7,50 F



Steven Spielberg fait redécouvrir la seconde guerre mondiale à l'Amérique

NEW YORK
de notre correspondante

Le film qui fait courir les foules aux Etats-Unis depuis une semaine n'est ni *Le Masque de Zorro*, relégué en deuxième position au box-office, ni *L'Arme fatale 4*. C'est un film historique de près de trois heures, d'un réalisme implacable, signé Steven Spielberg, qui, deux ans après *La Liste de Schindler*, provoque à nouveau l'Amérique sur un sujet grave mais dont Hollywood n'avait présenté jusqu'ici qu'une version grandiose, héroïque et plutôt aseptisée : la participation américaine à la seconde guerre mondiale, et plus particulièrement à l'un de ses épisodes les plus sanglants, le débarquement en Normandie.

La guerre de Spielberg n'est ni romantique ni héroïque : c'est l'enfer. La guerre à l'état pur. *Le jour le plus long* revu et corrigé par la génération du Vietnam, sans les leçons de morale. La critique unanime salue la puissance de la première demi-heure du film, *Saving Private Ryan*, qui fait débarquer le spectateur sur Omaha Beach avec les troupes américaines dans la lumière glauque de ce petit matin du 6 juin 1944, sauter dans l'eau qui ne tarde pas à devenir rougeâtre, tomber sous un déluge de feu et de mitraille dans un fracas assourdissant, sans une minute de répit.

Dans *Le jour le plus long*, tourné par Darryl Zanuck en 1962, les hommes de John Wayne rivalisent de courage ; dans *Saving Private Ryan*, ceux de Tom Hanks vomissent de peur et de mal de mer, prient, pleurent et appellent leur maman lorsque, blessés, ils hurlent de douleur. Les effets techniques et sonores ne servent plus à enjoliver la réalité mais à la restituer, dans toute l'horreur de ce carnage que fut D-Day : des milliers de morts du côté américain. La caméra, pourtant, ne s'attarde jamais assez sur le carnage pour que l'on puisse l'accuser de voyeurisme, de la même manière que les soldats qui débarquaient n'avaient pas le temps de s'attarder sur ceux qui tombaient à leurs côtés.

Plus classique, le reste du film n'est peut-être pas à la hauteur de cette monumentale première demi-heure. Mais le sujet de *Saving Private Ryan* reste la guerre, plutôt que l'aventure, l'action, la morale ou le débat historique : Spielberg ne glorifie pas plus les Américains qu'il ne diabolise les Allemands. Tous sont des hommes jetés dans la guerre et qui cherchent désespérément à sauver leur peau, parfois en accomplissant des actes de courage, parfois en tremblant de peur.

Cinquante-quatre ans après, l'effet du film sur les anciens combattants est tel que leur ministère a mis en service une ligne de téléphone spéciale pour les aider à supporter le choc de ce cauchemar ressuscité. *« Je voulais, avant la fin du siècle, raconter leur expérience plutôt que d'allonger encore la liste des films sur la seconde guerre mondiale vibrant d'enthousiasme, d'aventure, de sacrifice et de noblesse,* a confié Steven Spielberg au *New Yorker*. *Je voulais montrer comment ces hommes étaient vraiment morts. En ce sens, ce film est un mémorial. »* L'horreur de la guerre au Vietnam avait pénétré les foyers américains en direct, tous les soirs à la télévision, et Hollywood avait suivi ; les anciens combattants de la seconde guerre mondiale, eux, étaient restés plus discrets. Il a fallu un demi-siècle pour que leur histoire soit dite à leurs compatriotes sur grand écran, sans complaisance ni règlements de comptes. Leurs généraux sont morts et, soudain, les Américains sont avides de la vérité des simples soldats : six films sur la guerre sont en préparation à Hollywood, et les éditeurs se mettent en chasse de nouveaux récits.

Sylvie Kauffmann

Robbins, un génie chorégraphique

DES MILLIERS de salles, debout, ont applaudi son travail. Pendant plus de cinquante ans, Jerome Rabinowitz – devenu Jerome Robbins –, qui vient de mourir à New York à l'âge de soixante-dix-neuf ans, a joué dans le monde entier le grand air de la perfection chorégraphique. Il avait créé sa première œuvre en 1944, sur une partition écrite pour lui par Leonard Bernstein, avant de devenir, à partir de 1948, danseur et chorégraphe au New York City Ballet. Abandonnant sa carrière de danseur en 1952, il allait alterner créations de ballets et comédies musicales, la plus célèbre étant *West Side Story*. En 1989, à New York, il avait mis en scène un magnifique *Jerome Robbins'Broadway*, qui fut un triomphe.

Lire page 22

Demain
dans Le Monde

Tour de France :
la légende brisée

Huit pages dans le numéro du samedi 1er août daté 2-3

La société japonaise aussi malade que son économie

LE YEN affaibli, les banques plombées, la croissance étouffée : les marchés financiers internationaux font aujourd'hui preuve d'un grand pessimisme à l'égard du Japon. Surréactifs et omniprésents – on l'a vu encore à l'occasion de la composition du nouveau gouvernement, ces derniers jours – ces marchés en feraient presque oublier que la crise que traverse l'archipel n'est pas que d'origine externe et n'est pas uniquement économique. Les indicateurs de croissance ne sont pas les seuls en berne, ceux qui mesurent le climat social le sont aussi.

Toutes les enquêtes d'opinion en témoignent : les Japonais ont le blues ; ils doutent. L'avenir leur paraît sombre. Ils ne savent pas quel type de société ils désirent. Une société plus compétitive, plus égalitaire, plus dérégulée ? Leur inquiétude, rampante, trouve son expression dans le repli de la consommation.

Selon une enquête récente de l'Institut de recherches sur les études humaines de l'agence de publicité Dentsu, ils ont perdu confiance dans leurs dirigeants. 30 % seulement d'entre eux pensent que leur vie s'améliorera dans les dix ans à venir. Conscients que le pays est à un tournant, ils sont perplexes sur la direction à prendre.

Leurs interrogations fondamentales se retrouvent en politique. 77,2 % des Japonais estiment que le gouvernement ne reflète pas ou peu l'opinion des citoyens – contre 53 % des Suédois et 42 % des Britanniques. Ils paraissent en outre avoir perdu confiance dans leur machine productive : 29 % seulement estiment que l'économie est le domaine d'excellence de l'archipel, en contraste évident avec ce qu'ils pensaient il y a dix ans.

Le Japon est loin d'être une société qui se délite et, avec sa richesse, ses avantages comparatifs dans les secteurs industriels tournés vers l'exportation et ses compétences technologiques, il reste une puissance non négligeable. L'énergie qui l'anime toujours et encore est le gage d'une vitalité porteuse de redressement. Il reste, en dépit de l'accroissement ces dernières années d'une petite criminalité, l'une des sociétés les plus sûres du monde. Quelques drames récents ont pourtant révélé un réel malaise social.

Philippe Pons

Lire la suite page 12 et nos informations page 4

La première dame du design



CHARLOTTE PERRIAND

NÉE EN 1903, membre de l'atelier Le Corbusier dans les années 30, Charlotte Perriand créa des meubles aujourd'hui considérés comme des classiques de la modernité. Elle réinventa les manières d'habiter, notamment dans la station des Arcs, réalisée à partir de 1968. Rencontre avec une pionnière, qui ouvre une série consacrée aux designers du XXe siècle.

Lire page 18

RUSSIE Les doutes persistent sur la capacité de la Russie à redresser ses finances publiques, deux semaines après l'octroi par le Fonds monétaire international d'une première tranche d'un prêt de 22,6 milliards de dollars sur dix-huit mois pour l'aider à sortir de sa crise financière. ● LE PRÉSIDENT ELTSINE a interrompu ses vacances pour s'occuper à Moscou d'« affaires urgentes ». Le premier ministre, Sergueï Kirienko, a reconnu, jeudi 30 juillet que la Russie ne renouera pas avec la croissance économique avant l'an 2 000. ● L'ENDETTEMENT CROISÉ des entreprises, des régions et de l'Etat demeure une des plaies de l'économie russe. Soixante des 89 régions russes doivent rembourser quelques 740 millions de dollars (4,4 milliards de francs). ● LES MINEURS poursuivent leurs actions pour réclamer le paiement de leur salaire et les appels à la démission de Boris Eltsine se multiplient.

Boris Eltsine reprend les leviers politiques pour sortir le pays du marasme

L'effet d'annonce d'une assistance financière internationale massive n'a été que de courte durée sur une économie en proie à un endettement généralisé. Des augmentations de prix prévues au 1er août alimentent la crainte d'un « automne chaud »

MOSCOU
de notre correspondante

L'euphorie aura été de courte durée. Les marchés russes, qui s'étaient redressés pour la *première fois en neuf mois* après l'annonce par le Fonds monétaire international (FMI) à la mi-juillet d'un nouveau plan d'aide à Moscou de 22,6 milliards de dollars sur dix-huit mois, sont vite retombés dans la morosité. La brève embellie s'est en effet assombrie une semaine plus tard, quand le Conseil du Fonds n'a approuvé le plan qu'à l'arrachée et en retenant 800 millions de dollars sur la première tranche, réduite à 4,8 milliards. L'extrême rigueur des conditions posées par le FMI, ainsi que les doutes persistants sur les capacités du gouvernement à les remplir avec un Parlement hostile, se sont traduits par de nouvelles baisses sur les marchés, à nouveau presque paralysés. Une série d'augmentation des prix et des cotisations pour les retraites, conséquence directe des conditions posées par le FMI, doit entrer en vigueur le 1er août.

Dans ce contexte, Boris Eltsine a jugé bon d'interrompre ses vacances passées en Carélie, et son jeune premier ministre, Sergueï Kirienko, a lancé des manœuvres de relations publiques en direction des principaux investisseurs étrangers en Russie, convoqués jeudi 30 juillet à la Maison blanche – le siège du gouvernement russe – pour une opération de « parler vrai ». M. Kirienko a reconnu que la Russie, retombée en récession avec la chute des revenus pétroliers, ne prévoit plus un retour à la croissance – tel qu'il fut enregistré en 1997 avec 0,8 % du produit intérieur brut (PIB) – avant l'an 2000. C'est-à-dire avant l'année de l'élection présidentielle si celle-ci n'est pas avancée.



Selon le premier ministre, la Russie a toutefois dégagé *« pour la première fois au premier semestre 1998 un excédent budgétaire, hors service de la dette »*, s'élevant à 0,5 % du PIB. Il devrait s'élever à 1 % du PIB au second trimestre, afin de réduire de moitié dès cette année le déficit budgétaire global du pays. Cela suppose une pression fiscale et des coupes budgétaires sans précédent en Russie. Malgré les doutes des investisseurs, une partie du programme aurait donc déjà été remplie.

En quelques mois, sous le pressant danger d'un risque de dévaluation ou de défaut de paiement de la dette extérieure, le gouvernement Kirienko a réussi à faire passer au Parlement, ou à faire signer par Boris Eltsine, des lois et des decrets en souffrance depuis des années, notamment dans le domaine fiscal. En ce sens, le négociateur russe auprès du FMI, Anatoli Tchoubaïs, avait eu raison de souligner que *« les réformateurs étaient une minorité »* au sein des premiers gouvernements dirigés par le conservateur Viktor Tchernomyrdine, puis une *« majorité au sein de celui formé en mars 1997 »*, et qu'ils sont *« devenus le gouvernement »*, sans minorité conservatrice, en avril 1998, avec M. Kirienko.

Cependant, l'adoption de ces lois et ordonnances ne signifie toujours pas qu'elles seront beaucoup mieux appliquées que par le passé. En outre, l'homogénéité « réformatrice » du gouvernement fut battue en brèche dès le lendemain de la confirmation par le FMI de son plan d'aide. L'important ministère de l'industrie et du commerce, prévu dans l'organigramme mais non pourvu jusque-là, fut attribué le 22 juillet à un communiste, le président du Comité économique de la Douma, Iouri Maslioukov (soixante ans). Cet ancien chef du Gosplan sous Gorbatchev est un pragmatique assez largement respecté, que ses camarades de parti considèrent comme un dangereux *libéral et envisagent d'exclure de* leurs rangs.

En choisissant de le nommer, M. Eltsine et M. Kirienko avaient clairement en vue de faciliter le passage des lois faisant partie du plan d'austérité convenu avec le FMI au Parlement, dominé par les communistes et les nationalistes. La Douma n'a, en effet, adopté qu'une partie de ces lois à la veille de l'octroi du prêt du FMI.

Les députés doivent se réunir à nouveau en session extraordinaire avant le 20 août pour reconsidérer celles qui ont été soit refusées, soit introduites partiellement par décrets. Les revenus escomptés de ces lois en souffrance sont le triple de ceux générés par les textes déjà adoptés. Or, une partie des députés manœuvre pour que soient annoncées comme anti-constitutionnelles certaines dispositions du plan qui abaissent le niveau de vie de la population, notamment en augmentant les cotisations de retraite.

L'élargissement de la base politique du Kremlin est donc une nécessité, même si la nomination de M. Maslioukov provoque des menaces voilées de démission de la part du ministre de l'économie, Iakov Ourinson. Les attributions de ce vétéran des réformes libérales pourraient en effet être réduites en faveur de son collègue communiste, qui réclame la haute-main sur le complexe militaro-industriel et les exportations qui en relèvent.

Des rumeurs sur d'autres remaniements ministériels allant dans le même sens ont été démenties par M. Kirienko. La modification a été le renvoi du président des services de sécurité, le FSB (ex-KGB), Nikolaï Kovalev, classé parmi les « sympathisants communistes » et issu de l'ancien gouvernement.

Pas de retour à la croissance attendu avant l'an 2 000

Il a été remplacé par le premier « démocrate » à diriger cette organisation, Vladimir Poutine, ancien officier des renseignements extérieurs du KGB qui s'était mis, à la fin des années 80, au service de la perestroïka à Saint-Pétersbourg. C'est cependant sa loyauté envers l'équipe actuelle entourant Boris Eltsine, éprouvée par un passage au comité de contrôle de son administration présidentielle, qui a dicté son passage au FSB. Les médias russes en ont conclu que *« l'automne chaud »* promis ici par chacun – y compris par un Boris Eltsine qui a justifié ainsi son retour dans la capitale – risque de ne pas se jouer seulement sur le plan de l'économie. Les slogans *« Eltsine démission »* qui accompagnent désormais toute manifestation dans le pays tendent à le confirmer.

Sophie Shihab

Sept entreprises russes liées à l'industrie des missiles ont été sanctionnées par Washington

LE PRÉSIDENT américain a inscrit sur « liste noire », mercredi 29 juillet, sept sociétés russes accusées par Washington d'avoir aidé l'Iran, la Libye et la Corée du Nord à développer des programmes de missiles. Intervenant après l'essai iranien d'un missile d'une portée de 1 300 kilomètres, cette mesure touche des centres de recherche, de production et d'enseignement, dont les plus connus sont Glavkosmos, Ployus, Grafit et l'université d'Etat Voyenmekh de Saint-Pétersbourg.

La Russie avait annoncé, il y a deux semaines, qu'elle enquêtait sur un certain nombre de sociétés soupçonnées de violer les règles de contrôle des exportations d'armes de destruction massive. Washington a salué mercredi ces initiatives. *« Non seulement ils prennent très au sérieux l'expression de notre inquiétude, mais ils sont eux-mêmes inquiets »*, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry. Bill Clinton et Boris Eltsine s'entretiendront probablement de la question lors d'un sommet en septembre, a-t-il ajouté.

PRESSIONS CONSTANTES

Constantes depuis quatre ans, les pressions américaines sur la Russie au sujet des aides technologiques à l'Iran ont provoqué une évolution notable de la position de Moscou, qui niait toute possibilité de *« contacts non sanctionnés »* entre des entreprises russes et Téhéran, avant d'admettre l'existence de *« cas isolés »*, puis d'expulser discrètement des étudiants iraniens. Les *Izvestias* ont précisé, jeudi, qu'un groupe d'ingénieurs iraniens se préparaient à Saint-Pétersbourg à un programme, commun avec la France, de construction d'un satellite de télécommunication, mais que les campagnes de la presse américaine ne leur ont pas permis d'achever leurs études.

S. Sh.

Les mineurs, qui attendent toujours leurs salaires, multiplient leurs actions

DES MINEURS ont pris en otage le directeur de la plus grande mine de charbon d'Europe, à Vorgachorskaïa, près de Vorkouta (Grand Nord russe), pour protester contre les arriérés de salaires, a rapporté jeudi 30 juillet l'agence Itar Tass. Non payés depuis dix mois, ils ont interdit tout accès à leur mine depuis le 6 juillet, ce qui a entraîné une suspension totale de l'activité houillère locale.

Dans l'Extrême-Orient russe, les autorités de Sakhaline ont menacé de recourir à la force publique pour libérer l'accès à la seule centrale électrique de l'île, bloqué par des mineurs en grève. Les femmes et les enfants des quatre cents mineurs postés à l'entrée de la centrale ont immédiatement rejoint les grévistes pour empêcher toute intervention de la police, a indiqué un responsable syndical cité par l'agence Interfax. Ce mouvement a obligé les autorités régionales à couper l'électricité dans les appartements de 720 000 habitants pendant douze heures par jour.

DEPUIS SEPT À DIX MOIS

Dans la ville d'Inta (Grand Nord russe), les mineurs ont menacé de bloquer la voie ferrée reliant Vorkouta à Moscou s'ils ne recevaient pas dès le début du mois prochain des salaires qu'ils attendent depuis sept à dix mois. Les mineurs de Tchéliabinsk (Oural, centre de la Russie) continuent pour leur part de bloquer le Transsibérien, une action entamée lundi et dont les autorités régionales affirment qu'elle peut entraver le bon fonctionnement de l'usine de recyclage de déchets nucléaires Mayak.

Les mineurs de Russie reprochent au gouvernement de ne pas avoir respecté un engagement pris en mai de régler tous les salaires impayés. Dans plusieurs régions, les autorités ont lancé des poursuites judiciaires à l'encontre de directeurs de sociétés « intermédiaires » du secteur houiller, accusés d'avoir détourné l'argent des salaires. – *(AFP.)*

L'endettement des régions s'élève à près de 4,5 milliards de francs

MOSCOU
de notre correspondante

Secouru par le FMI, le gouvernement russe est moins généreux envers ses propres régions, qu'il a contraintes en 1997 à s'endetter sur un marché « agro-obligataire » qu'elles ne peuvent assumer. Les étrangers qui se sont laissé attirer dans l'aventure par des banques russes comme MFK Renaissance, alors au sommet de son prestige auprès des fonds d'investissement « à risque », prennent aujourd'hui une sérieuse « leçon de choses russes ». Ils se voient proposer, en échange de leurs obligations venues à maturité, les seules valeurs que peuvent proposer des régions isolées comme Tchita, aux frontières mongoles, ou le Daghestan, plus riche en otages qu'en experts des marchés financiers. *« Ils ont offert des chaises de dentiste, des cages d'oiseaux, des jouets, des tables à repasser, des clous et un tas de produits agricoles »*, se lamente, dans le *Wall Street Journal*, l'économiste régional de MFK Rennaissance, Jeff Robins, parlant des efforts des responsables de la région de Volgograd, à 900 kilomètres au sud-est de Moscou.

Avec une dette de 20 millions de dollars, Volgograd fait partie des 28 régions sur 35 qui, fin juillet, n'ont pas pu honorer leurs engagements venus à échéance. En tout, 60 régions russes sur 89 doivent rembourser quelque 740 millions de dollars (4,44 milliards de francs), dont les deux tiers à des investisseurs étrangers. Les pénalités s'accumulent et les défauts de paiement vont se multiplier.

Auparavant, le ministère des finances accordait aux entreprises agricoles des prêts à des taux symboliques, dont il n'exigeait pratiquement jamais le remboursement. Avec l'euphorie qui a saisi la Russie en 1997, quand les marchés croyaient à un début de croissance et que les taux d'intérêt étaient tombés à moins de 20 %, le ministère a fait mine d'être plus rigoureux. Il a alors décidé d'émettre des « agro-obligations », en remboursement des prêts consentis aux régions en 1995 et 1996. Le gouvernement a lui-même pris l'argent des prêts que les régions doivent rembourser. Les intermédiaires, « golden boys » de MFK Renaissance ou de la banque Rossiiski Kredit, avaient expliqué aux responsables régionaux que c'était pour eux une occasion en or de se faire connaître sur les marchés mondiaux. Ces responsables affirment cependant tous aujourd'hui qu'ils ont été contraints de participer à l'opération. Celle-ci signifiait pourtant clairement que Moscou entend se décharger de ses problèmes de crédit sur les investisseurs étrangers sans se soucier des conséquences.

Région offre chaises de dentiste, cages à oiseaux, jouets, clous, tables à repasser et produits agricoles pour rembourser ses dettes aux investisseurs étrangers

La semaine dernière, le ministère des finances, sollicité de tous côtés, a consenti un prêt sans intérêts à Volgograd, utilisé pour commencer à rembourser les détenteurs d'agro-obligations. Ailleurs, comme à Tchita, MFK Renaissance a engagé un procès contre la région. En réalité, la responsabilité est, comme souvent, partagée : le gouvernement est à l'origine du scandale, les banques en ont profité et les régions l'ont alimenté. Mais les « naïfs » étrangers, habitués à ne pas s'interroger sur l'incompréhensible état des finances des régions russes et de leurs entreprises, ne devraient pas trop en pâtir. La Russie et le FMI peuvent gérer ce qui ne représente encore que moins de 1 milliard de dollars de dettes. Le problème va toutefois s'aggraver avec le marché des bons du trésors. Quelque 2 milliards de dollars de ces obligations, émises l'an dernier et cette année encore par des régions en mal de souveraineté économique, sont actuellement en circulation.

Ce fiasco illustre la complexité des solutions à trouver pour un pays dont 47 % des transactions entre entreprises, au 31 décembre 1997, se faisaient en troc, souvent multilatéral. Les produits agricoles, ou autres cages à oiseaux proposés aux étrangers détenteurs d'agro-obligations, s'échangent ici pour d'autres produits, pour payer des dettes d'électricité ou les impôts locaux. Avec la crise, le recours au troc aurait encore augmenté cette année, de même que l'usage de divers titres de paiement, appelés *veksels*, largement utilisés par les entreprises et les budgets régionaux. Une étude portant sur vingt-six régions a trouvé qu'ils représentaient la moitié des revenus de leurs budgets. Cette part de l'économie, soustraite aux impôts, favorise toutes sortes de malversations et empêche aussi d'appliquer les procédures de banqueroute, car les contrats se font généralement oralement, hors d'atteinte des tribunaux d'arbitrage. Les *veksels* restent, malgré tout, préférables aux non-paiements, dont le montant global a aussi augmenté ces derniers mois.

Les dettes croisées entre l'Etat, les entreprises et les individus seraient actuellement de 1 000 milliards de roubles (environ 1 000 milliards de francs), soit quelque 30 % du PIB, selon le président de l'Association intersectorielle russe, Sergueï Filatov, invité jeudi par le gouvernement à participer à un organe permanent de consultation sur ce problème-clé de la Russie, nouvellement créé. Parmi ces arriérés de paiement, les retards de salaires représentaient, au premier trimestre, 9 milliards de dollars, dont 1 milliard dû par l'Etat et 8 milliards par les entreprises. Celles-ci, qui avaient aussi des dettes de 61 milliards auprès de leurs fournisseurs et de 57 milliards auprès de l'Etat, attendaient de recevoir elles-mêmes 85 milliards de dollars de dettes, notamment pour des commandes d'Etat. Ces arriérés sont la principale source de crédit pour les entreprises, en l'absence de crédits bancaires aux taux trop élevés. Les lois permettent elles-mêmes parfois ces retards. L'impôt obligatoire de 4 % sur le chiffre d'affaires peut ainsi, grâce à divers jeux comptables, être reporté de trimestre en trimestre. *« Toutes les entreprises font ça, cela revient à prendre un crédit à 12 % »*, explique ainsi un jeune entrepreneur.

S. Sh.

هكذا من الاهل

Tony Blair dresse un bilan enthousiaste de son action

Le premier ministre britannique veut consolider son pouvoir après le remaniement ministériel

LONDRES
de notre correspondant

S'inspirant du message sur l'état de l'Union cher au régime présidentiel américain, Tony Blair a publié, le 30 juin, le bilan de l'action gouvernementale quinze mois après le raz-de-marée électoral du New Labour. Cette initiative, dont il n'est pas peu fier, conjuguée au remaniement ministériel d'envergure annoncé au début de la semaine, marque la volonté du premier ministre de consolider son pouvoir. La physionomie de la nouvelle équipe dirigeante laisse augurer un fléchissement de la politique européenne, une atténuation de la réforme de l'Etat-providence et un renforcement des liens avec les milieux d'affaires.

Pour le premier ministre, la refonte de son cabinet a été l'occasion rêvée d'entamer le capital engrangé, depuis la victoire du 2 mai 1997, par le chancelier de l'échiquier, Gordon Brown, et de stopper l'OPA rampante sur le groupe parlementaire travailliste de cet ancien allié devenu rival. La promotion de plusieurs fidèles entre les fidèles aux postes-clés de la sécurité sociale, du budget et du commerce et de l'industrie diminue en effet le nombre de membres de la garde rapprochée de l'ambitieux grand argentier. Parallèlement, la neutralisation de l'aile gauche du Labour montre la volonté de l'hôte de Downing Street de rétablir son autorité sur un gouvernement affaibli par les querelles de personnes. Alors que l'immense popularité de Blair reste intacte, que l'opposition conservatrice demeure dans une tétanie dont elle a du mal à se relever, le caractère centriste du cabinet a été accentué.

INFLÉCHISSEMENTS POLITIQUES

Au style de gouvernement informel – les *« Appelez-moi Tony ! »* des débuts – pourrait succéder une direction plus autoritaire s'apparentant à celle d'un Churchill ou d'une Thatcher. Le choix de Jack Cunningham, politique chevronné disciple du chef du Labour, en charge de la coordination gouvernementale, devrait permettre au « patron » de fixer à son gré l'ordre du jour des réunions du conseil des ministres et de désigner à bon escient les membres du comité restreint où se prennent les vraies décisions.

Pour bon nombre d'observateurs, ce premier remaniement ministériel pourrait entraîner des infléchissements politiques. La promotion de nombreux européistes convaincus, à commencer par l'influent Peter Mandelson et le magnat des supermarchés, Lord Sainsbury, au commerce et à l'industrie, ainsi que celle de Joyce Quinn, nommé secrétaire d'Etat aux affaires européennes, marquent l'intention de situer l'action diplomatique sous le signe de la préparation de la Grande-Bretagne à l'arrivée de l'euro. Pour Londres, l'échéance s'accélère : le lancement de la monnaie unique a lieu dans sept mois, les arrangements progressent mieux que prévu, et l'opinion paraît, ces jours-ci, moins hostile au projet commun.

Piano ma non troppo : telle est la philosophie en ce qui concerne le dossier chaud de la réforme de la sécurité sociale, en particulier du système de retraites, dont les deux ministres responsables ont été remerciés sans ménagement. L'ambitieux et coûteux projet de chamboulement prévu, qui comprend notamment la mise en place d'un régime complémentaire obligatoire, a été remis aux calendes grecques. Quant à la démocratisation de la Chambre des Lords, qui prévoit d'enlever aux pairs héréditaires le droit de vote, elle a galvanisé les tories, majoritaires à la Chambre haute. Le bouleversement constitutionnel ne sera pas une mince affaire, et Tony Blair devrait, sur ce sujet, avancer à pas comptés.

Ni le contenu du premier rapport de politique générale, ni sa tonalité triomphante n'évoquent un quelconque grand virage économique. L'audace ne risque de prévaloir que dans un seul domaine, celui des privatisations. Peter Mandelson va s'efforcer de rétablir les liens avec les milieux d'affaires, mis à mal par l'instauration du salaire minimum, l'extension des droits des syndicats ou la signature de la charte sociale européenne. L'accélération de la dénationalisation partielle prévue dans une demi-douzaine d'entreprises publiques permettrait de donner des gages de bonne volonté au patronat.

Au yeux de ce modéré qu'est Peter Mandelson, la Poste et le métro ne constituent pas des vaches sacrées. Tandis que les signes de ralentissement économique se multiplient, un tel délestage permettrait de financer en partie l'augmentation des dépenses publiques au cours des trois prochaines années, annoncée le 11 juin par M. Brown, au profit de la santé et de l'éducation. L'opération de privatisation donnerait ainsi l'occasion de calmer les appréhensions quant à un regain de l'inflation.

« Nous pouvons être fiers de nos réalisations. Notre révolution est calme, mais c'est une révolution », a déclaré Tony Blair en présentant son rapport. Désormais, il lui faut ajouter, à l'impressionnant chantier socio-économico-constitutionnel mis en place depuis son arrivée, une bonne dose de prudence et de gestion du temps.

Marc Roche

Le Parti socialiste espagnol réagit violemment après le verdict du procès des GAL

Il accuse les conservateurs d'avoir « exercé une intolérable pression »

Au lendemain du verdict du procès de l'enlèvement, en 1983, de Segundo Marey par les *Groupes antiterroristes de libération* (GAL), qui a lourdement condamné comme « responsables » MM. Barrionuevo et Vera, anciens hauts responsables socialistes de la lutte antiterroriste, le PSOE, qui s'était réservé un temps de réflexion, a en effet fait connaître ses commentaires, jeudi 30 juillet, sous la forme d'un document.

MADRID
de notre correspondante

La justice a parlé, mais le PSOE, le Parti socialiste ouvrier espagnol, ne désarme pas. Bien au contraire. L'actuel secrétaire général, Joaquin Almunia, a présenté jeudi 30 juillet, sous la forme d'un document en dix points signé de la commission fédérale exécutive, ce qui ressemble à une déclaration de guerre. Contre qui ? Le Parti populaire au pouvoir, certains leaders communistes ou moyens de communication qui ont *« exercé une intolérable pression politico-médiatique sur le tribunal afin de briser son indépendance et son impartialité »*.

« Nous respectons la sentence », annonce le texte, mais pour mieux expliquer immédiatement après : *« Nous sommes radicalement en désaccord avec elle, car nous croyons que ce jugement n'a apporté aucune preuve pour condamner José Barrionuevo et Rafael Vera, qui en conséquence auraient dû être proclamés innocents. »* Le PSOE, qui *« réitère son appui »* aux deux condamnés et se dit prêt à collaborer pour que leur innocence soit établie, dira M. Almunia, *« devant le Tribunal constitutionnel, et s'il le faut, même, devant celui des droits de l'homme à Strasbourg »*, précise au passage qu'il *« condamne toute forme de lutte illégale contre le terrorisme, comme il l'a toujours fait »*.

Après ce préambule commence l'attaque frontale du PSOE contre *« ce procès mis en route dans le cadre d'une opération politique pour déloger le PSOE du pouvoir (...) »* et dont *« l'instruction a été pleine d'irrégularités qui ont privé les accusés de leurs garanties »*. *« On a voulu faire de la justice, plus qu'un pouvoir de l'Etat, un instrument du pouvoir »*, poursuit la déclaration socialiste qui dénonce que le but ultime de la manœuvre était de *« saper la légitimité politique du parti et de Felipe Gonzalez, pour en finir avec une étape de progrès »*. Quelle étape ? *« Les quatorze ans de gouvernement socialiste, la période la plus brillante de notre histoire contemporaine. »* Et le texte de conclure en rendant responsable le Parti populaire *« de la profonde fracture qui s'est produite dans la politique et la société espagnoles »*. Tendu, mais décidé, à l'issue de ces déclarations dont la virulence n'a pas été sans surprendre, Joaquin Almunia s'en est expliqué au *Monde*. En accusant le Tribunal suprême, la plus haute instance judiciaire espagnole, d'avoir cédé à des pressions, ne déligitime-t-il pas la justice dans son pays ? *« En aucun cas, mais je constate qu'il n'y a pas ici de justice sereine*, avait-il répliqué, *ce n'est pas possible, et depuis longtemps : il y a trop de pressions. Et cette fois, il y a eu des pressions même sur le Tribunal suprême, dont certaines, malheureusement, ont abouti. »*

« DEUX POIDS, DEUX MESURES »

Quelles conséquences cela va-t-il avoir à l'avenir ? Le PSOE va-t-il, par exemple, toujours appuyer le gouvernement dans sa difficile lutte contre le terrorisme ? La critique ne s'était pas fait attendre : *« Nous serons toujours prêts à appuyer le gouvernement contre le terrorisme, encore que le Parti populaire est bien fragile dans sa façon d'aborder les choses, lui qui préfère parfois, pour s'assurer de leur cinq voix au Parlement, s'allier avec les nationalistes basques, dont la politique est juste le contraire de la sienne en la matière. »*

Et cet argument employé par le PSOE qui se plaint d'être *« criminalisé »* en permanence, n'est-ce pas un peu pour éluder ses responsabilités ? *« On nous tient pour responsables de tout ce qui s'est passé depuis Charles Quint ! »* avait ironisé Joaquin Almunia, avant de lâcher, soudain plus grave : *« Pourquoi devrait-il y avoir deux poids, deux mesures ? Pourquoi devrions nous être les seuls à être responsables ? Nous, nous n'avons pas fait de procès au franquisme, nous n'en avons pas fait à la "transition" démocratique, et pourtant tout le monde sait bien ce qui s'est passé avant et pendant la "transition"... Aussi, aujourd'hui, c'est irresponsable, justement, de dire que tout ce qui vient de la période socialiste est mauvais. Nous ne voulons pas payer l'addition générale pour tout le monde, ou alors que tout le monde soit coresponsable. »*

Marie-Claude Decamps

Lire aussi notre éditorial page 12

M. Milosevic assure que l'offensive serbe au Kosovo s'est arrêtée

DES DIPLOMATES européens ont reçu, jeudi 30 juillet, du président yougoslave Slobodan Milosevic l'assurance que l'offensive des forces serbes au Kosovo s'était arrêtée, alors que des responsables humanitaires tentaient de localiser des milliers de civils qui ont fui les combats. Le président Milosevic a reçu jeudi une délégation de la « troïka » de l'Union européenne (Autriche, Allemagne, Grande-Bretagne), arrivée mardi pour étudier à Belgrade et à Pristina, chef-lieu du Kosovo, les possibilités d'un cessez-le-feu et d'une relance des négociations. Les diplomates ont discuté avec M. Milosevic de la vaste offensive menée à partir de vendredi dernier au Kosovo par les forces serbes, qui ont pu reprendre le contrôle de routes importantes et ont chassé l'UCK de localités qu'elle tenait depuis des mois.

Le chef de la délégation, le diplomate autrichien Albert Rohan, a indiqué que la délégation avait visité des zones touchées par les combats autour des localités de Malisevo et de Kijevo. *« Nous avons été choqués par ce que nous avons vu »*, a déclaré le diplomate autrichien. *« Cette région est partiellement dévastée, il n'y a pratiquement pas de civils (...) et il y a des endroits qui révèlent un usage excessif de la force militaire »*, a-t-il dit. *« Nous avons évoqué ce sujet avec M. Milosevic »*, qui *« nous a assuré que l'opération militaire s'était arrêtée »*, a déclaré le diplomate.

Selon le compte-rendu de l'entretien diffusé par l'agence *Tanjug*, M. Milosevic a estimé que la question du Kosovo devait être résolue *« par des moyens politiques »* et que *« le début d'un dialogue* [était] *indispensable et urgent »*. Mais en même temps, il a une nouvelle fois condamné *« les activités terroristes au Kosovo »*, en demandant à la communauté internationale de les condamner aussi, et a averti que *« les autorités serbes et yougoslaves compétentes* [étaient] *déterminées à éradiquer toute violence au Kosovo »*. – (AFP)

Le nouveau cabinet japonais veut jouer la carte de la transparence

Un ministre reconnaît qu'il n'y aura pas de redressement dès l'automne

Mal accueilli, le nouveau gouvernement japonais, en mission de *« sauvetage économique »*, veut trouver une crébilité en jouant la carte de la franchise et de la transparence. Un des ministres a ainsi reconnu que la reprise ne devrait pas intervenir cet automne. Ce sera au ministre des finances de choisir des remèdes pour résoudre les principaux problèmes, notamment celui de l'insolvabilité des banques.

TOKYO
de notre correspondant

Le gouvernement de Keizo Obuchi, qui a été formé, jeudi 30 juillet, à la suite de l'élection de celui-ci au poste de premier ministre par la Diète, est un cabinet *« en mission de sauvetage économique »*, écrit le quotidien *Yomiuri*. *« Peu de cabinets dans l'histoire du Japon depuis la guerre ont été confrontés à des problèmes aussi graves »*, note pour sa part le quotidien des milieux économiques *Nihon Keizai*. Et tout naturellement les yeux sont tournés vers la personnalité sur laquelle se fondent les espoirs de redressement : l'ancien premier ministre Kiichi Miyazawa, qui revient aux affaires à soixante-dix-huit ans comme ministre des finances.

Au cours d'une conférence de presse télévisée, M. Miyazawa, qui paraît encore vert en dépit de son âge, a annoncé qu'il allait mettre en œuvre les allégements fiscaux annoncés par le premier ministre après des entretiens avec les membres de la commission fiscale du Parti libéral-démocrate, afin de lever les ambiguïtés qui planent encore sur ces mesures (montant et calendrier). Il s'est par ailleurs engagé à faire rapidement adopter par la Diète le programme de redressement du système financier et le projet de « banques-ponts » dont il a été l'initiateur à la tête de la commission de restructuration financière.

M. Miyazawa, qui s'est montré préoccupé par la détérioration de la situation de l'emploi, a déclaré que celle-ci devait être enrayée par tous les moyens au risque, dans le cas contraire, d'aggraver le sentiment d'anxiété dans la population. Le taux de chômage a atteint 4,1 %, ce qui est élevé pour le Japon, d'autant que la méthode de recensement des chômeurs donne une vision incomplète de la situation.

Il semble que le cabinet Obuchi cherche à jouer la carte de la transparence en affrontant les problèmes sans cacher leur ampleur, les difficultés et le caractère douloureux des solutions. S'il s'en tient à cette attitude, un pas important aura été accompli. Trop longtemps le gouvernement Hashimoto a renâclé à admettre la gravité des problèmes, tels que le montant des mauvaises dettes des banques dont les estimations officielles ont crû régulièrement en fonction des critères adoptés, pour atteindre aujourd'hui 80 000 milliards de yens – sans que l'on sache pour autant si c'est là un chiffre définitif. Probablement pas : on estime à Wall Street que le montant des dettes des banques nippones pourrait être le double de celui annoncé et approcher les 1 000 milliards de dollars, écrit le *New York Times*.

RATIONNEMENT DU CRÉDIT

Le nouveau directeur de l'Agence de planification, Taichi Sakaiya, ancien haut fonctionnaire du ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) devenu auteur et commentateur économique à succès, a donné un exemple de cette nouvelle franchise. Arrivé en taxi à la résidence du premier ministre, il a donné une conférence de presse dans laquelle il a brossé un tableau réaliste de la situation déclarant que, contrairement à ce que l'on espère, il n'y aura pas de début de redressement en automne. Selon M. Sakaiya, l'Agence de planification, à laquelle on reproche d'avoir entretenu pendant des mois l'idée que l'économie allait sortir de l'ornière, doit redevenir *« crédible »*.

Les problèmes n'en seront pas résolus pour autant. Le plus grave est celui des banques. Certains établissements bancaires sont au seuil de l'insolvabilité et le rationnement du crédit, prenant à la gorge beaucoup d'entreprises, aggrave la morosité ambiante. De la solution du problème bancaire dépend un redressement global de l'économie. Le système des « banques-ponts », qui se substituent temporairement à des établissements défaillants jusqu'à une reprise par d'autres, est inspiré de la Resolution Trust Corp. américaine des années 80. Mais le remède nippon, tel qu'il se présente actuellement, sera moins violent dans ses effets en instituant des critères plus vagues d'insolvabilité.

Le système des « banques-ponts » a été jugé insuffisant par Seiroku Kajiyama, l'un des rivaux de M. Obuchi dans la course au poste de premier ministre. Mais, font valoir les défenseurs du projet, compte tenu de la déstabilisation générale du système financier provoquée par le « big bang » (déréglementation qui accroît l'ouverture du marché), des solutions plus radicales qui reviennent à mettre en faillite les établissements en position de faiblesse risquent de provoquer beaucoup de « casse ». M. Miyazawa devrait rapidement choisir s'il veut ou non infliger un « remède de cheval » au système bancaire nippon.

Philippe Pons

Les principaux ministres

- **Affaires étrangères :** Masahiko Komura
- **Finances :** Kiichi Miyazawa
- **Commerce international et industrie** (MITI) : Kaoru Yosano
- **Planification économique :** Taichi Sakaiya
- **Défense :** Fukushiro Nukaga
- ***Justice :*** *Shozaburo Nakamura*
- **Intérieur :** Mamoru Nishida
- **Transports :** Jiro Kawasaki
- **Postes et télécommunications :** Seiko Noda
- **Agriculture, forêts et pêche :** Shoichi Nakagawa
- **Education :** Akito Arima
- **Secrétaire général du gouvernement :** Hiromu Nonaka.

L'ancien maire de Pékin a été condamné à seize ans de prison pour corruption

L'ANCIEN MAIRE de Pékin, Chen Xitong, a été condamné, vendredi 31 juillet, à seize ans de prison pour *« corruption »* et devient ainsi le premier haut responsable du régime communiste puni pour ce motif, dans le cadre du plus important scandale financier révélé au grand jour depuis la fondation de la Chine populaire. Cette condamnation, toutefois, ne devrait que partiellement satisfaire des milieux contestataires ou populaires de Pékin pour qui Chen est personnellement associé à la répression de Tiananmen, en 1989, qu'il avait sinon ordonnée, du moins bruyamment cautionnée.

Chen Xitong a été maire de Pékin entre 1983 et 1993, puis chef du comité du Parti communiste chinois pour la capitale, poste qu'il a occupé de 1992 jusqu'à son limogeage, en 1995. Le scandale financier dont il est rendu coupable avait éclaté lors du « suicide » de l'un des maires-adjoints de Pékin, Wang Baosen, retrouvé mort par arme à feu dans une colline des environs de la capitale en avril 1995. Les détournements de fonds, dont l'ancienne équipe dirigeante de la ville s'est rendue coupable, s'élèveraient à l'équivalent de 12 milliards de francs, selon la rumeur publique. L'arrestation *manu militari* de Chen Xitong avait été suivie de celle d'une quarantaine de hauts responsables municipaux, clients et membres des familles régnantes dans la capitale (dont son fils Chen Xiaotong et son secrétaire particulier Chen Jian), au motif que ce clan s'était adjugé de substantiels monopoles personnels dans le boom économique.

En foi de quoi, Chen Xitong est aujourd'hui jugé coupable d'avoir *« accepté et détourné de grandes quantités de biens de grande valeur et gaspillé d'importantes sommes d'argent public, afin de mener un train de vie corrompu et décadent »*. Il a théoriquement le droit de faire appel de cette sentence, qui a été annoncée à l'issue d'une audience que l'agence Chine nouvelle a qualifiée de *« publique »*. En fait de public, celui-ci devait être, comme à l'accoutumée, trié sur le volet, puisque les autorités judiciaires affirmaient ne pas être au courant de la tenue du procès, attendu de longue date, jusqu'à ce que sa conclusion soit connue.

PRISE DE CONTRÔLE

L'affaire comporte un volet public qui est l'exploitation, à des fins de propagande, d'un scandale financier avéré, portant surtout sur de juteux contrats immobiliers, conclus avec de l'argent étranger, sur les fiefs fonciers de l'administration municipale. Mais elle recèle aussi un aspect politique, même si le régime ne s'y attarde pas publiquement. Chen est le premier haut dirigeant passé en jugement depuis la condamnation de la veuve de Mao, Jiang Qing, et de ses complices de la « bande des quatre », en 1981. Après avoir chaudement applaudi à l'intervention de l'armée dans Pékin en juin 1989, visant à mettre fin à l'agitation pro-démocratique de la place Tiananmen, il avait réclamé, pour prix de ses services, le poste de secrétaire général du Parti communiste, qu'occupe aujourd'hui le chef de l'Etat, Jiang Zemin. Déçu, il s'était ensuite livré à un travail de sape contre toute reprise des réformes et s'était fait l'avocat d'une re-maoïsation du régime. Son arrestation, en avril 1995, avait pris l'allure d'un véritable coup de force mené contre son bastion, le siège du gouvernement municipal de Pékin, à l'aide d'un régiment de police armée. L'épisode a marqué une étape majeure dans la prise de contrôle des organes du pouvoir par Jiang Zemin, sur la fin de la vie de Deng Xiaoping.

Il n'est donc pas illogique que des dissidents aient, ces derniers jours, réclamé que Chen soit exécuté à l'issue de son procès, qu'on savait imminent, ce sort étant communément imparti, dans la campagne contre la corruption en cours, à des petits criminels auteurs de méfaits de bien moindre ampleur. Il est tout aussi logique que Chen, ayant appartenu au gratin de la nomenklatura, soit physiquement épargné du châtiment réservé au *vulgum pecus*.

Francis Deron

Le Cambodge s'oriente vers un gouvernement de coalition

PHNOM PENH
de notre envoyé spécial

Les jeux sont faits au Cambodge. Le prochain gouvernement y sera dirigé par Hun Sen. La question en suspens concerne la présence du Parti Sam Rainsy (PSR) au sein d'une coalition gouvernementale entre le Parti du peuple cambodgien (PPC), qui a remporté les élections générales du 26 juillet, et le Funcinpec royaliste du prince Norodom Ranariddh, arrivé en deuxième position. Les dirigeants des trois formations présentes dans la nouvelle Assemblée nationale se positionnent donc en vue de marchandages sans attendre la proclamation des résultats du scrutin.

Le PPC de Hun Sen pourrait disposer de 64 députés (sur 122) au Parlement ; le Funcinpec de 43 et le PSR de 15. Comme la majorité qualifiée est des deux tiers (82 députés), le PPC sera contraint de faire appel au moins au Funcinpec pour former un gouvernement. L'autre possibilité serait un cabinet d'union nationale, comprenant également le PSR. C'est cette formule qu'a avancée Hun Sen lors d'une audience que lui accordée le roi Norodom Sihanouk, jeudi 30 juillet à Siem Reap. Selon Hun Sen, le monarque lui aurait donné son aval, ce qui laisse aussi penser que Sihanouk est satisfait du déroulement des élections, les premières organisées par les Cambodgiens eux-mêmes depuis trente ans.

> « Quelles qu'aient été les imperfections, il ne fait aucun doute que le scrutin reflète l'opinion de la population cambodgienne »

Pour leur part, Ranariddh et Sam Rainsy ont estimé que la négociation d'un gouvernement était *« prématurée »*. Tout en menaçant de boycotter l'Assemblée nationale, ils attendent le résultat d'enquêtes sur les fraudes. Leurs marges de manœuvre semblent limitées.

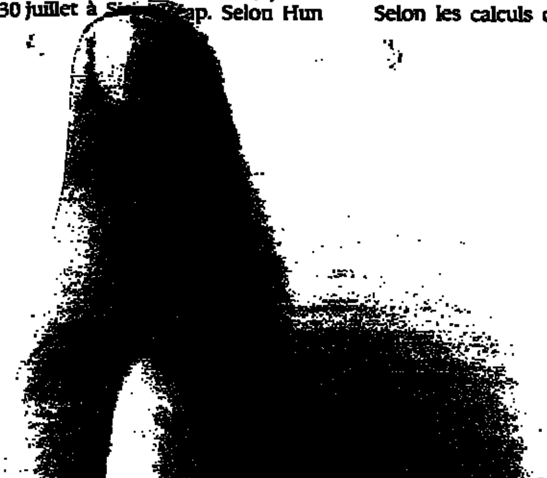
Selon les calculs d'observateurs européens, les incidents rapportés sont *« mineurs »* et ne portent, au pire, que sur 1 % du vote. *« Quelles qu'aient été les imperfections, il ne fait aucun doute que le scrutin reflète l'opinion de la population cambodgienne »*, a estimé un membre de la Commission de Bruxelles, exprimant un sentiment largement partagé à l'étranger.

La première manœuvre de Hun Sen – tendre la main à Sam Rainsy, son adversaire le plus déterminé – a peut-être pour objet de placer ce dernier dans l'embarras. Certes, on ne peut totalement exclure que Hun Sen joue la partie en deux temps : un gouvernement à trois pour mieux ancrer plus tard une coalition entre sa formation, qui contrôle l'Etat, et le mouvement royaliste. Une solution de ce type ne paraît ni souhaitée ni souhaitable. La cohésion d'un gouvernement comprenant l'ensemble de la représentation nationale serait vite mise en cause. Le Cambodge serait ainsi privé d'une opposition parlementaire, jugée indispensable à l'ébauche d'une démocratie. Sam Rainsy a déjà répondu que son objectif était *« la démocratie, et non un accord sur le partage du pouvoir »*.

La négociation devrait donc s'élaborer entre le PPC et le Funcinpec, avec, toujours présentes à l'esprit, les éventuelles réactions du roi, dont Ranariddh est le fils. Pour cette raison, entre autres, le Funcinpec ne pourra pas longtemps menacer de boycotter l'Assemblée. Le prince Ranariddh ayant choisi de ne pas faire partie d'un gouvernement présidé par Hun Sen, qui l'avait brutalement limogé du pouvoir voilà un an, le marchandage devrait porter sur la répartition des portefeuilles. Le PPC revendique ceux des affaires étrangères, de la sécurité (armée et police), des finances et de la justice, ce qui priverait le Funcinpec des principaux leviers.

Pour éviter de souder une opposition autour de Sam Rainsy, Hun Sen songerait à offrir des ambassades ou d'autres fonctions aux petits partis proches du PPC que le scrutin de liste a laissés sans députés. Ainsi la classe politique cambodgienne en revient à des jeux moins dangereux. Accélérer la reconstruction du Cambodge demeure une affaire qui s'annonce de bien plus longue haleine.

Jean-Claude Pomonti



Les pays donateurs ont promis 7,9 milliards de dollars à l'Indonésie

PARIS. Les pays donateurs de l'Indonésie se sont engagés, jeudi 30 juillet, à accorder des aides de 7,9 milliards de dollars à Djakarta d'ici mars 1999, a annoncé la Banque mondiale à l'issue de la réunion de deux jours qu'elle présidait à Paris (*Le Monde* du 30 juin). Cette somme permettra de venir en aide aux plus démunis et de les protéger contre les conséquences de la crise économique actuelle, mais aussi, espèrent les autorités indonésiennes, de soutenir la roupie.
Le Japon a annoncé son intention de verser une contribution de 1,65 milliard de dollars, selon un porte-parole japonais. Les donateurs ont indiqué qu'ils se réuniraient à nouveau dans six mois, *« si les circonstances l'exigeaient »* pour étudier un projet de rééchelonnement sur une longue période de la dette publique indonésienne. Le ministre indonésien de l'économie, Ginandjar Kartasasmita, a indiqué que son gouvernement était *« très sérieusement déterminé »* à réaliser des réformes économiques et à apporter une aide d'urgence aux plus pauvres. *« Nous nous livrons à une course contre la montre pour faire face aux besoins de la population »*, a-t-il indiqué lors de la réunion. – *(AFP)*.

Les pays musulmans sont invités à fermer leurs « bureaux israéliens »

CASABLANCA. Le comité el Qods (Jérusalem) de l'Organisation de la conférence islamique, a terminé jeudi 30 juillet ses travaux en *« incitant »* ses Etats membres *« à revoir leurs relations diplomatiques avec Israël, y compris par la fermeture des missions et bureaux israéliens »* sur leur territoire. Dans leur communiqué final, les participants recommandent également à tous les Etats qui ont des relations diplomatiques avec l'Etat juif de refuser de transférer leurs ambassades de Tel Aviv à Jérusalem et au Vatican de refuser de reconnaître Jérusalem comme la capitale d'Israël. Les institutions et fonds internationaux et tous les Etats qui accordent une assistance économique et financière à Israël – et plus particulièrement les Etats-Unis et les Quinze de l'Union européenne – de suspendre leurs aides. Le Comité appelle également *« tous les Etats du monde »* à reconnaître l'Etat de Palestine *« lorsqu'il sera proclamé sur les territoires palestiniens, conformément à la légalité internationale »*. – *(AFP.)*

Géorgie : M. Lordkipanidze accepte d'être « ministre d'Etat »

MOSCOU. L'ambassadeur de Géorgie en Russie, Vaja Lordkipanidze, a déclaré, jeudi 30 juillet, avoir accepté l'invitation du président Edouard Chevardnadze à assumer la plus haute fonction gouvernementale, ministre d'Etat (équivalent de premier ministre). Ce choix doit encore être approuvé par le Parlement.
« J'ai décidé d'accepter le poste de ministre d'Etat, après conversation avec le président et consultations avec le président du Parlement, l'ancien ministre d'Etat et des représentants de différents partis politiques », a déclaré Vaja Lordkipanidze à la presse. *« Mes principaux objectifs seront d'orienter le pays vers l'économie de marché et de rétablir une morale au sein de l'exécutif. »* La politique étrangère de la Géorgie serait tournée vers l'Occident, sans que cela altère ses relations *« positives »* avec la Russie. Lordkipanidzé est ambassadeur de Géorgie à Moscou depuis janvier 1995. – *(Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **SOUDAN/FRANCE : le ministre délégué à la coopération** français, Charles Josselin, se rendra *« prochainement »* au Soudan pour *« évaluer la situation dans ce pays »* dont les populations du sud souffrent de famine, a annoncé jeudi 30 juillet le ministère des affaires étrangères. La porte-parole du ministère, Anne Gazeau-Secret, a annoncé que la France avait décidé d'octroyer une nouvelle aide alimentaire au Soudan de 12 000 tonnes de céréales. Elle a précisé que l'aide française au Soudan en 1998 s'éleve à 30 millions de francs.

■ **DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE : la conférence du désarmement de Genève,** qui piétinait depuis près de deux ans, a connu une relance spectaculaire, jeudi 30 juillet, avec une importante concession du Pakistan qui a accepté de négocier l'arrêt de la production de matières fissiles nucléaires à des fins militaires. Le représentant du Pakistan a annoncé que son pays *« et les Etats-Unis* [étaient] *tombés d'accord pour soutenir le lancement immédiat de négociations sur un traité non-discriminatoire, universel et effectivement vérifiable interdisant la production de matières fissiles pour des armes nucléaires ou autres engins explosifs nucléaires »*. – *(AFP.)*

■ **INDE/PAKISTAN : une trentaine de personnes ont été tuées** dans un échange de bombardements, jeudi, entre les troupes indiennes et pakistanaises le long de la frontière du Cachemire. De sources indiennes on affirmait vendredi qu'au moins dix neuf personnes, la plupart des civils, ont été tuées dans la partie indienne du Cachemire, tandis que les autorités pakistanaises déploraient dix morts. Les bombardements continuaient vendredi. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : le groupe parlementaire travailliste** a sanctionné, vendredi 31 juillet, le député Ouri Orr, pour ses propos péjoratifs à l'encontre des juifs marocains. M. Orr ne pourra plus prendre la parole au nom de son parti à la tribune du parlement et ne pourra plus siéger au sein de la commission des Affaires étrangères et de la Défense de la knesset. Il continuera à assumer ses fonctions de député, comme il a en a exprimé le souhait, bien qu'un certain nombre de responsables travaillistes aient réclamé sa démission. – *(AFP.)*

■ **IRAN : La police a arrêté,** mercredi 29 juillet, à Téhéran 462 *« hors-la-loi »*, soupçonnées d'avoir *« harcelé les filles, distribué de la drogue ou des photos pornographiques »*, a rapporté jeudi le journal *Keyhan*. La police de la capitale a lancé ces derniers jours une vaste opération contre les *« hors-la-loi »* et les jeunes filles *« mal voilées »*. – *(AFP.)*

Le président de la Sierra Leone dénonce à l'ONU les atrocités des rebelles

NEW YORK. S'exprimant lors d'une conférence de l'ONU, convoquée pour venir en aide à son pays, le président de la Sierra Leone, Ahmad Tejan Kabbah a dénoncé, jeudi 30 juillet, les atrocités des rebelles qui ont mutilé et tué des civils. Le président Ahmad a accusé les rebelles et la junte militaire chassée de Freetown, en février 1998, d'avoir déclenché une vague de terreur. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan a déclaré que depuis mars, 500 victimes de mutilations, incluant des amputations, avaient été admises dans les hôpitaux. M. Annan a exhorté les rebelles et les forces restantes de la junte à *« déposer les armes sans attendre »*. La junte militaire a pris le pouvoir en mars 1997, renversant le gouvernement démocratiquement élu de M. Kabbah. Ce dernier a recouvré ses fonctions en mars 1997. – *(AFP.)*

EMPLOI Le nombre de chômeurs a baissé de 14 000 en juin (– 0,5 %), selon les statistiques publiées, vendredi 31 juillet, par le ministère de l'emploi. Ils sont 2 965 400 et représentent 11,8 % de la population active. Ce *nouveau recul* profite aux femmes de moins de vingt-cinq ans et aux chômeurs de longue durée. En revanche, le chômage des jeunes hommes est en hausse. ● L'ACCORD sur les 35 heures dans la métallurgie s'accompagne d'une clause relative au dispositif de préretraite contre embauche ; Force ouvrière espère que cette disposition annonce le ralliement du CNPF à la reconduction, voire à l'extension de ce système favorable à l'emploi des jeunes. ● LES DÉFICITS PUBLICS doivent être réduits dans des proportions plus importantes et le gouvernement doit privilégier les dépenses d'investissement pour l'avenir, estime Jacques Delors dans *Le Nouvel Observateur*.

En un an, le chômage a baissé de 5 %

Le nombre de demandeurs d'emploi a reculé de 0,5 % en juin, ce qui établit le taux de sans-travail à 11,8 % de la population active. L'Insee prévoit la création de près de 400 000 emplois, au total, en 1998. Les entreprises d'intérim bénéficient largement du mouvement de reprise

LIONEL JOSPIN et Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, ne sont probablement pas partis en vacances avec le sentiment du devoir accompli, mais ils peuvent au moins se dire que la baisse du chômage, bien enclenchée, devrait continuer dans les prochains mois. Le nombre de demandeurs d'emploi a en effet baissé, en juin, pour le dixième mois consécutif (à l'exception de la légère hausse de janvier).

Avec 14 000 chômeurs en moins sur les listes de l'Agence nationale pour l'emploi (– 0,5 %), leur nombre s'établit à 2 965 400, en données corrigées des variations saisonnières, soit 11,8 % de la population active. En y ajoutant les chômeurs ayant travaillé plus de soixante-dix-huit heures dans le mois, ce nombre dépasse 3,4 millions. En dépit d'une augmentation saisonnière du nombre de chômeurs de catégorie 6 (les « plus de soixante-dix-huit heures »), le ministère de l'emploi se félicite d'un recul global du chômage.

Cette évolution profite aux *femmes de moins de vingt-cinq* ans et aux hommes et aux femmes de plus de vingt-cinq ans. En revanche, le mois de juin a été marqué par une remontée du chômage des hommes de moins de vingt-cinq ans. En raison d'un incident informatique qui a affecté les régions de l'Est et du Nord de la France, ainsi que Provence-Alpes-Côte d'Azur, le ministère de l'emploi n'est pas en mesure de fournir des données chiffrées par âge.

On enregistre aussi un recul, certes modeste (– 0,8 %), du nombre de personnes inscrites à l'ANPE depuis au moins un an : entre mai et juin, il est passé de 1 162 000 à 1 152 000. Il a progressé de 2 % sur les douze derniers mois. La baisse des licenciements économiques *se confirme* (de 3,8 % par rapport à mai, de 24,1 % par rapport à juin 1997). Les offres d'emplois de l'ANPE sont en baisse de 4,1 % sur le mois, mais en progression de 11,8 % (en données brutes) sur un an. L'emploi temporaire nourrit ces offres, comme le confirment les excellents résultats semestriels, en France, que viennent de présenter les deux leaders mondiaux du travail temporaire, Adecco et Manpower.

Ce recul du chômage sur un an est inégal selon le niveau de formation, la reprise profitant davantage aux salariés ayant un bon niveau de qualification, comme c'est *toujours le cas. Ainsi, les ouvriers* qualifiés tirent bien leur épingle du jeu (11 % de baisse), suivis des agents de maîtrise, des techniciens (– 6,2 %). *Le chômage* des cadres a reculé de 5,1 %, celui des manœuvres de 4 %, et celui des employés non qualifiés de 3 % seulement.

LES DIVIDENDES DES 35 HEURES

Toutes les régions ont profité, entre juin 1997 et juin 1998, de cette baisse, mais dans des proportions inégales. Même s'il faut se montrer prudent sur les chiffres en raison des ratés techniques de juin, on note que ce sont de petites régions comme l'Auvergne (– 13,6 %), *Champagne-Ardenne* (– 13,5 %), la Bourgogne et la Franche-Comté (– 10,3 %) qui s'en tirent le mieux. En revanche, une région comme Languedoc-Roussillon, l'une des plus touchées par le sous-emploi, voit son chômage quasiment stagner (– 0,7 %). De grandes régions comme Ile-de-France (– 4,2 %), Nord - Pas-de-Calais (– 4,8 %), Rhône-Alpes (– 6,7 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (– 6 %) se situent autour de la moyenne nationale. Les esprits chagrins remarqueront qu'avec une croissance estimée par l'Insee à 3,2 % cette année, doublée d'une flexibilité sans précédent du marché *du travail, ces résultats n'ont* rien de mirobolant. Cependant, l'économie française n'a jamais créé autant d'emplois ces dernières années. Dans sa dernière note de conjoncture (*Le Monde* du *4 juillet*), *l'Insee estime à 383 000* le nombre de postes supplémentaires qui devraient voir le jour en 1998, dont 297 000 dans le secteur marchand *non agricole*, auxquels s'ajouteront les emplois-jeunes dans les secteurs public et parapublic *(lire ci-contre)*.

Au ministère de l'économie, on fait remarquer, derniers chiffres de l'OCDE à l'appui (juin), que des quatres grands pays européens, la France est celui dont les perspectives de créations d'emplois en 1998 sont les meilleures (+ 1,1 %), devant la Grande-Bretagne (+ 0,5 %), l'Italie (+ 0,3 %) et l'Allemagne (+ 0,1 %). La moyenne des quinze pays de l'Union européenne est de + 0,9 %.

Il reste que la croissance et la flexibilité du marché du travail ne seront pas suffisantes pour enrayer le *chômage de masse. Le* gouvernement croit toujours aux effets bénéfiques, à moyen terme, de la loi sur les 35 heures. Et cela, malgré l'accord sur la modulation du temps de travail intervenu, le 28 juillet, dans la métallurgie, et qui ne prévoit aucune création d'emplois.

Jean-Michel Bezat

105 000 emplois-jeunes

74 000 personnes ont déjà été embauchées dans le cadre d'un emploi-jeune, et 105 000 emplois ont été créés, selon un bilan présenté mercredi 29 juillet par Martine Aubry. La différence entre le nombre d'emplois-jeunes créés et celui des personnes effectivement embauchées s'explique par le temps qui s'écoule entre la signature du contrat et la prise de fonction. *Sur les 74 000 embauches*, 33 500 concernent les associations, collectivités locales et établissements publics, 35 000 l'éducation nationale et 5 375 la police. 56 750 emplois ont été créés dans les associations, collectivités locales et établissements publics, 40 000 dans l'éducation nationale et 8 250 dans la police.

Jacques Delors invite Lionel Jospin à aller « plus loin, plus vite »

DANS un article intitulé « Plus loin, plus vite ! », publié dans *Le Nouvel Observateur* (daté 30 juillet-5 août), Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne, écrit que *« notre pays doit (...) profiter de ce cycle d'expansion pour accélérer le rythme des réformes »*, afin de répondre au *« double défi »* de la mondialisation et du chômage. Il salue, au passage, la Banque de France, *« pourtant brocardée et critiquée par tant de responsables et d'experts »* et dont la politique, *« appliquée avec continuité et cohérence »*, a produit des *« résultats incontestables »*.

M. Delors juge que la globalisation ne permet plus de préférer *« l'homéopathie »* à la *« chirurgie »*. Il regrette, notamment, que la France ait pris du retard dans les nouvelles technologies (information, biotechnologies), en particulier sur les Etats-Unis. Pour financer l'éducation *« tout au long de la vie »*, la recherche, l'innovation et, d'une manière générale, les investissements publics, des *« moyens financiers nouveaux seront nécessaires »*, souligne M. Delors.

Aussi suggère-t-il à M. Jospin d'être beaucoup plus ambitieux *dans la réduction des dépenses publiques « non prioritaires (...), au-delà même des critères de Maastricht »*. Sans le dire ouvertement, l'ancien ministre des finances pense notamment à la réduction des effectifs de la fonction publique, qui absorbent 40 % du budget de l'Etat. Il juge également urgente une réforme du système de retraites qui, engagée plus tôt, aurait renforcé la Bourse de Paris et peut-être évité l'alliance entre les places financières de Londres et de Francfort.

M. Delors invite les pouvoirs publics à trouver les *« bons compromis »* entre dépenses courantes et dépenses *« d'avenir »*, au sein du budget de l'Etat, et *« entre responsabilité et solidarité »* au sein de la Sécurité sociale. Il estime, en effet, que *« les coups de pouce ne seront pas suffisants »* pour parvenir à *« un équilibre durable des comptes sociaux »*.

Force ouvrière espère obtenir satisfaction sur l'ARPE

ANNEXÉ à l'accord national sur l'organisation du travail dans la métallurgie signé, mardi 28 juillet, par l'Union des industries-métallurgiques et minières (UIMM) et les syndicats FO, CFTC et CFE-CGC (*Le Monde* du 30 juillet), un texte prévoit que chacune des fédérations exhorte leurs confédérations respectives afin *« de procéder au renouvellement de l'ARPE* [allocation de remplacement pour l'emploi] *et à son élargissement aux salariés ayant débuté leur carrière professionnelle avant l'âge actuel de la fin de la scolarité obligatoire et totalisant 160 trimestres »* de cotisations sociales. L'ARPE, qui permet le départ en préretraite de salariés ayant cinquante-huit ans ou plus, contre l'embauche d'un jeune salarié, arrive à expiration à la fin de l'année.

Né d'un accord interprofessionnel du 6 septembre 1995, signé par le patronat et tous les syndicats, l'ARPE a été reconduite une première fois en décembre 1996. Tous les syndicats, y compris la CFDT et la CGT, plaident pour son maintien, alors que le CNPF se fait tirer l'oreille en raison, notamment, du coût d'un salarié sous ARPE, environ 120 000 francs. Au 30 avril 1998, près de 105 000 personnes ont bénéficié du disposif, et les Assedic ont recensé près de 95 000 embauches compensatrices. L'engagement global des dépenses s'élève à 21,8 milliards de francs, *dont 12,1 milliards déjà employés*.

En obtenant le soutien de l'UIMM pour la reconduction de l'ARPE, voire son extension, FO a marqué un point. Dans *Les Echos* du 31 juillet, Marc Blondel justifie une nouvelle *fois la signature de l'accord UIMM par sa fédération* en insistant sur la perspective d'extension de l'ARPE. Le 14 septembre, le CNPF réunira son conseil exécutif pour procéder à un nouvel examen des préretraites contre embauches.

Malgré le coût du dispositif, de nombreuses fédérations patronales – textile, chimie, bâtiment, etc. –, à l'instar de l'UIMM, ont déjà fait savoir qu'elles sont prêtes à envisager une reconduction du système. A leurs yeux, le principal mérite de l'ARPE est de permettre un rajeunissement de la pyramide des âges de leurs entreprises.

LE CNPF VEUT ÉVITER DEUX ÉCUEILS

Cependant, prêt à reconduire l'ARPE, le CNPF entend éviter deux écueils : d'une part, la pérennisation du système ; d'autre part, une aggravation de son coût. En contrepartie d'une acceptation d'un élargissement du dispositif aux salariés ayant commencé leur carrière professionnelle avant seize ans, le CNPF risque même de demander des mesures pour abaisser le coût d'un salarié sous ARPE. Or, les paramètres sur lesquels peuvent jouer les partenaires sociaux ne sont pas nombreux. Le CNPF peut *soit réclamer* une baisse du taux d'indemnisation du salarié sous ARPE, qui touche actuellement une allocation équivalant à 65 % de son salaire brut (soit 75 % du salaire net), soit jouer sur le temps de l'indemnisation.

Pour faire baisser le côut de l'ARPE, une seconde solution passe par le recours aux pouvoirs publics. Le 10 octobre 1997, dans le relevé de conclusions faites par le premier ministre de la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail, Lionel Jospin avait annoncé que l'Etat, *« si les partenaires sociaux, réunis au sein de l'Unedic en étaient d'accord »*, serait prêt *« à abonder à hauteur de 40 000 francs par an et par salarié, un dispositif complémentaire de l'ARPE visant à permettre aux salariés ayant commencé leur activité à quatorze ans et ayant cotisé quarante ans de partir à l'âge de cinquante-six ans, en contrepartie d'embauches nouvelles »*. Reste à savoir si cette proposition est toujours d'actualité.

De son côté, Force ouvrière espère parvenir à l'ouverture de négociations à la mi-octobre, après le passage de témoin, à la présidence de l'Unedic, entre Nicole Notat et Denis Gautier-Sauvagnac, vice-président délégué général de l'UIMM. Principal négociateur, côté patronat, de l'accord dans la métallurgie, pour lequel il a privilégié FO, M. Gautier-Sauvagnac risque de devoir affronter la mauvaise humeur de la secrétaire générale de la CFDT.

Alain Beuve-Méry

Les chevènementistes et plusieurs associations déplorent l'invalidation partielle de la loi sur l'exclusion

LA DÉCISION du Conseil constitutionnel de censurer plusieurs dispositions de la loi sur l'exclusion, principalement celles ayant trait au volet logement (*Le Monde* du 31 juillet) *« ne remet pas en cause l'équilibre général du texte »*, a affirmé, jeudi 30 juillet, Martine Aubry. La ministre de l'emploi et de la solidarité, qui s'exprimait sur *RTL*, a assuré que *« le reste de la loi sur l'exclusion* [emploi, santé, sport et loisirs] *allait s'appliquer »*. Pour la santé et l'emploi, a-t-elle précisé, *« les choses sont déjà en place »* pour septembre. Tout en observant que, pour le Conseil constitutionnel, *« le droit de propriété était plus important que le droit d'un certain nombre de personnes à rester dans un logement »*, Mme Aubry a indiqué que le volet logement serait repris dans une future loi sur l'habitat.

Dans un communiqué, le secrétariat d'Etat au logement indique que les éléments essentiels concernant la prévention des expulsions ne sont pas remis en cause. Pour le secrétariat d'Etat, cette réforme, dont la conformité à la Constitution n'a pas été contestée, *« substitue à la logique de sécurité publique une logique de prévention pour une protection plus efficace des locataires de bonne foi dans le respect des droits des propriétaires »*.

Plusieurs associations ont critiqué, jeudi, cette décision qui, pour la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (FNARS), a été prise *« essentiellement pour des raisons techniques, sans conséquences majeures sur l'esprit de la loi »*. Elle souligne la *« force symbolique »* de la taxe sur les logements vacants, à laquelle le Conseil a posé des limites, et souhaite que les mesures, censurées, sur les saisies immobilières et l'hébergement des personnes expulsées *« puissent être réintroduites dans une prochaine loi »*. *« C'est avant tout la misère qui est anticonstitutionnelle »*, affirme la FNARS.

« Il est plus que temps d'inscrire le droit au logement dans la Constitution », souligne le Comité des sans-logis, favorable à un programme *« ambitieux »* de réquisitions et de construction de logements sociaux, *« au même titre que le droit de propriété qui est hyper-privilégié »*. ATD-Quart Monde juge *« extrêmement regrettable »*... *« tout ce qui tend à rendre plus facile et irrémédiable l'expulsion sans relogement de familles entières vivant dans la pauvreté »*.

Dans la majorité, Georges Sarre, président délégué du Mouvement des citoyens, parle d'une *« décision digne du XIXe siècle »*. *« Le MDC déplore cette orthodoxie raide et s'inquiète des libertés que le Conseil constitutionnel est en passe de prendre avec la volonté parlementaire »*, écrit M. Sarre dans un communiqué.

Dans l'opposition, le RPR et Démocratie libérale, à l'origine de la saisine du Conseil constitutionnel, se réjouissent. Patrick Devedjian, chargé des questions sociales au secrétariat national du RPR, estime que les mesures sur le logement, *« contraires au droit de propriété inséparable de la liberté »* et *« à caractère idéologique »*, *« décourageaient l'offre de logements locatifs et pénalisaient donc les plus démunis »*. M. Devedjian conseille au gouvernement d'*« écouter plus souvent l'opposition »*. Pour Claude Goasguen, vice-président de Démocratie libérale, le Conseil constitutionnel *« vient de mettre fin à des dispositions démagogiques du Parti socialiste concernant la loi sur l'exclusion »*.

Les cotes de confiance de M. Chirac et de M. Jospin continuent d'augmenter

LES COTES de confiance de Jacques Chirac et de Lionel Jospin sont en hausse, selon les sondages de CSA, publié dans *La Vie* (daté 30 juillet-5 août), et *Sofres-Figaro Magazine* (du 1er août). CSA, dont l'enquête a été menée les 24 et 25 juillet auprès de 1 004 personnes, indique que le premier ministre, avec une augmentation de 12 points par rapport à juin, bénéficie de la confiance de 63 % des Français, M. Chirac de 61 % (+ 5). Selon la Sofres (*enquête du 22 au 24 juillet* auprès de 1 000 personnes), le chef de l'Etat gagne 7 points, à 59 %, et le premier ministre 8 points, à 71 %.

DÉPÊCHES

■ **VACANCES PRÉSIDENTIELLES : Jacques Chirac est arrivé, jeudi** 30 juillet, à l'île Maurice, dans l'océan Indien, à bord d'un jet privé, pour des vacances d'une durée indéterminée, a-t-on appris de sources diplomatiques à Port-Louis. – *(AFP)*

■ **HAUTE-SAVOIE : maire de Thonon-les-Bains, Jean Denais (UDF-RPR) a donné sa démission du conseil général de Haute-Savoie**, jeudi 30 juillet, après que la commission des comptes eut désapprouvé ses comptes de campagne pour les élections cantonales de mars.

■ **SOUDAN : les Verts ont demandé au ministre des affaires étran**gères, jeudi 30 juillet, *« de faire pression sur le gouvernement soudanais pour que les vivres puissent être fournis par route, train ou voie fluviale par l'intermédiaire de* Lifeline Soudan, *opération permanente de l'ONU »*, alors que *« la famine menace plus de deux millions et demi de personnes au Soudan »*. Les Verts soulignent que la France *« doit essayer d'obtenir que les provinces du sud du pays aient le droit à l'autodétermination, comme le stipulent les accords du 6 mai signés à Nairobi »*.

هكذا من الاصل

JUSTICE COMMERCIALE Un « rapport d'enquête sur l'organisation et le fonctionnement des tribunaux de commerce » met en évidence l'inadaptation de la justice commerciale aux réalités de l'époque et la perte de légitimité des juges consulaires. ● ÉTABLI par l'Inspection générale des finances (IGF) et l'Inspection générale des services judiciaires (IGSJ), ce texte, commandé par Elisabeth Guigou et Dominique Strauss-Kahn, conclut à *« la défaillance des organes chargés de la régulation »* et accuse les mandataires de justice de *« ne pas respecter la réglementation tarifaire »* ● PRÈS de 60 milliards de francs sont immobilisés auprès de la Caisse des dépôts et consignations dans l'attente d'une répartition finale entre les créanciers. ● COMME les députés de la commission d'enquête parlementaire, les rapporteurs des deux inspections préconisent un *« échevinage généralisé »*.

Les tribunaux de commerce font l'objet d'un nouveau rapport, très sévère

Les procédures collectives immobilisent 60 milliards de francs, révèlent l'Inspection générale des finances (IGF) et l'Inspection générale des services judiciaires (IGSJ). Les critiques des auteurs du texte prolongent celles de la commission parlementaire

UN PAS supplémentaire a été franchi vers une réforme de fond des juridictions consulaires avec la remise au gouvernement, mercredi 29 juillet, du « rapport d'enquête sur l'organisation et le fonctionnement des tribunaux de commerce », conjointement établi par l'Inspection générale des finances (IGF) et l'Inspection générale des services judiciaires (IGSJ).

Commandée le 13 mai par la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, et le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, cette enquête apporte d'utiles prolongements à celle menée par la commission d'enquête parlementaire sur les tribunaux de commerce, dont le zèle avait parfois été critiqué par les professions concernées. Long de quatre-vingt-onze pages et essentiellement conçu comme un travail d'audit, le rapport des deux inspections ne nuance nullement les appréciations sévères émises par les députés (*Le Monde* du 10 juillet), mais au contraire les appuie, en préconisant à son tour l'instauration d'un *« échevinage généralisé »* – c'est-à-dire l'introduction de juges professionnels aux côtés des juges consulaires.

Dans son austérité toute administrative, le document – dont le quotidien *Libération* a évoqué la teneur dans son édition du 30 juillet – met en évidence non seulement l'inadaptation de la justice commerciale aux réalités de l'époque, mais aussi la perte de légitimité des juges consulaires et *« les interrogations* [qui] *subsistent quant à l'essence même d'une justice rendue en matière économique exclusivement par des acteurs du monde des affaires »*.

Le rapport met fermement en cause les pratiques constatées dans divers tribunaux de commerce, où le *« sens de la hiérarchie »* peut aller jusqu'à des *« empiètements »* du président sur le traitement de certaines affaires. Les inspecteurs relèvent, en outre, que la prétendue faiblesse du taux d'appel des décisions rendues en matière commerciale, souvent invoquée, *« relève de la pétition de principe »* quand les chiffres officiels démontrent que ce taux atteint 23 %. Le taux d'infirmation des décisions, estimé à 3 % par le CNPF, atteint, lui, 28 % – contre 21 % dans les TGI.

L'enquête conclut surtout à la *« défaillance des organes chargés de la régulation »* de la justice commerciale. Face à des professions structurées et solidaires, des juges consulaires aux administrateurs en passant par les greffiers, les services de la chancellerie apparaissent insuffisamment organisés pour exercer un contrôle efficace. *« Les effectifs limités qui sont chargés de la tutelle des tribunaux de commerce et des matières s'y rapportant se répartissent au sein de trois directions (...) sur six, quatre sous-directions, sept bureaux et une structure autonome »*, résume le rapport. Privé des effectifs nécessaires, le parquet ne peut guère exercer plus efficacement son contrôle. A Neufchâtel-en-Bray (Seine-maritime), un juge a déclaré aux inspecteurs qu'en dix-sept ans d'audiences il n'avait vu siéger qu'une seule fois un représentant du parquet... A Paris, où sept mille procédures collectives sont ouvertes chaque année, le parquet n'affecte à cette fonction que deux magistrats sur cent dix. Quant aux contrôles internes des mandataires de justice et des greffiers, la mission les qualifie d'*« inconsistants »*.

Cette absence de surveillance effective a un coût. Les deux inspections affirment que les greffes des tribunaux de commerce et les mandataires de justice, dont les rémunérations sont fixées par décret, *« prélèvent de manière irrégulière des frais exorbitants »*. Le Trésor prendrait ainsi à sa charge, chaque année, *« sans contrôle sérieux »*, environ 200 millions de francs de frais de greffe incombant normalement aux mandataires. Lesquels sont accusés de ne *« pas respecter la réglementation tarifaire »* en majorant leurs honoraires par divers artifices. *« Dans ces conditions*, écrivent les inspecteurs, *l'existence de pratiques susceptibles d'être qualifiées de frauduleuses n'est pas surprenante. »* Exemple : au tribunal de commerce de Paris, le greffe ayant sollicité des avances excessives pour couvrir les *« frais de justice »*, quelque 10 millions de francs de trop-perçu ont été conservées au lieu d'être restitués aux créanciers. Une partie en a été reversée aux mandataires, ce qui *« constitue un détournement des fonds de la procédure »*, indique le rapport.

Dressé par les inspecteurs, le bilan de ces *« dérives tarifaires »* révèle qu'à Paris, *« lorsque 100 francs d'actifs sont vendus, 43 francs passent en frais de procédure »*. Les créanciers des entreprises en difficulté, eux, *« ne récupèrent en moyenne que 5 % de leurs créances »*, écrivent les inspecteurs. Le rapport évalue leur préjudice à *« plus de 1 milliard de francs par an »*. De l'autre côté, les auxiliaires de justice bénéficient grandement de ces dérives : sept des onze greffes d'Ile-de-France affichent un résultat net annuel supérieur à 10 millions de francs, *« au profit le plus souvent d'un ou de deux associés »*.

Les contrôles internes des mandataires de justice et des greffiers sont qualifiés d'« inconsistants »

Le greffe de Paris dégage à lui seul un bénéfice de 54 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 155 millions de francs. Les études des mandataires de justice sont, elles aussi, particulièrement favorisées, atteignant un taux de rentabilité voisin de 40 %. *« Au total*, résume le rapport, *192 offices de greffe de tribunal de commerce, 138 administrateurs judiciaires et 343 mandataires à la liquidation des entreprises réalisent un bénéfice non commercial annuel global de 1,3 milliard de francs. »*

Autre découverte édifiante des deux inspections : en raison de la longueur – et de la lourdeur – des procédures collectives, des sommes considérables sont immobilisées durant des mois, parfois des années, auprès de la Caisse des dépôts et consignations, dans l'attente d'une répartition finale entre les créanciers. Le total de ces fonds ainsi soustraits à l'activité économique a augmenté de 65 % entre 1992 et 1998, pour être aujourd'hui estimé par les auteurs du rapport à près de 60 milliards de francs.

« Cette rétention, note le rapport, *peut permettre aux mandataires de justice de s'assurer que suffisamment de fonds seront disponibles pour couvrir leurs frais et honoraires à la clôture de la procédure. »*

A la mise en lumière de ces nombreux dysfonctionnements, la mission conjointe de l'IGF et de l'IGSJ a répondu par une série de propositions détaillées, dont la principale consiste dans la mise en place d'un système d'échevinage, *« devenu indispensable »*, complété par la *« rationalisation d'une carte judiciaire obsolète »*, qui comprend à l'évidence un trop grand nombre de juridictions consulaires. Le rapport propose aussi une réforme des tarifs des greffes et des mandataires, ainsi que l'instauration de véritables *« instruments de contrôle efficaces »*, passant notamment par la création, à la chancellerie, d'un *« pôle économique »* regroupant les différents fonctionnaires chargés des questions économiques.

Les ministères de la justice et de l'économie examinent avec attention toutes ces suggestions, qui devraient *« alimenter les projets de réforme à venir »*, a indiqué au *Monde* l'un des lecteurs du rapport. L'une des propositions les plus radicales des deux inspections consiste à limiter l'engagement des procédures collectives *« aux seules affaires qui économiquement ou socialement en justifient le coût »*, dès lors qu'est formulé le constat suivant : *« Dans presque tous les cas, les procédures judiciaires se terminent par la liquidation des entreprises, et la quasi-totalité du passif n'est jamais récupérée. »*

Aussi les auteurs du rapport s'interrogent-ils sur *« la pertinence d'une législation construite dans la perspective de redresser l'entreprise, alors que la poursuite d'activité s'avère dans presque tous les cas impossible »*.

Hervé Gattegno

Le CNPF va devoir choisir

Par prudence, par souci de *« dépolitiser »* le débat, le CNPF avait mis un soin particulier, début juillet, à souligner que les travaux d'Arnaud Montebourg, député PS de Saône-et-Loire, rapporteur de la commission d'enquête parlementaire sur les tribunaux de commerce, n'étaient qu'un élément du dossier. Tout comme la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP), qui, aux premiers jours de l'été, lançait *« un appel à la sérénité »*, l'organisation patronale déclarait vouloir attendre le résultat des missions confiées à l'inspection des finances et à celle des affaires judiciaires prévu pour fin juillet, avant d'émettre tout jugement définitif global.

Aujourd'hui, le rapport de l'inspection des finances, loin d'invalider les travaux de la commission d'enquête parlementaire, les confirme, voire les renforce. Cette fois, le CNPF va devoir trancher plus nettement entre les intérêts des justiciables des tribunaux de commerce et ceux des juges consulaires, les premiers comme les seconds étant issus des rangs patronaux.

L'échevinage généralisé ne coûterait pas plus de 130 millions de francs par an

PRÔNANT fermement la fin de *« l'exception consulaire française »*, le rapport de l'Inspection générale des finances (IGF) et de l'Inspection générale des services judiciaires (IGSJ) estime que la composition actuelle des tribunaux de commerce, où siègent uniquement des juges élus, *« n'est plus adaptée aux contraintes de l'environnement économique actuel »*. *« Sans être à la source de tous les dysfonctionnements de la justice commerciale, la survivance de ce système fragilise structurellement l'institution, en raison des ambiguïtés qu'elle laisse intactes* (...), indique le rapport. *La participation de magistrats professionnels à la justice commerciale est, dans ces conditions, une réforme aussi indispensable qu'urgente. »*

Qualifiée par les inspecteurs de *« serpent de mer »*, l'idée de l'échevinage s'est toujours heurtée à l'hostilité des juges consulaires. Devant les députés de la commission d'enquête parlementaire, le président de la conférence générale des tribunaux de commerce, Jean-Pierre Mattei, avait brandi la menace d'une démission collective dans l'hypothèse d'une telle réforme (*Le Monde* du 21 avril). Le rapport des deux inspections souligne toutefois que *« de nombreux juges consulaires »* leur ont confié n'être *« pas opposés à la présence de juges professionnels dans les tribunaux de commerce »*.

Pour la première fois, le document inclut surtout une estimation du coût d'une telle réforme, qui apparaît finalement peu élevé. L'IGF et l'IGSJ situent la dépense nécessaire entre 100 et 130 millions de francs par an, *« en régime de croisière »*, moyennant la création progressive de deux cent soixante-seize à trois cent seize postes de magistrats.

CRÉATION DE « PASSERELLES »

L'analyse des inspecteurs fait prévaloir la nécessité d'imposer l'échevinage *« dans toutes les procédures »* – contentieux commercial général comme redressement des entreprises en difficultés – et de *« confier aux magistrats professionnels la présidence du tribunal de commerce et celles des formations de jugement »*. L'existence même de la juridiction consulaire, qui pourrait être rebaptisée « tribunal des affaires économiques », ne serait pas remise en question, mais la réforme pourrait s'accompagner d'une modification sensible de la carte judiciaire, qui comprend deux cent vingt-sept tribunaux de commerce, dont certains ont une activité très faible. Les auteurs se prononcent aussi clairement pour l'instauration de l'échevinage au stade de la cour d'appel.

Prolongeant le raisonnement, les inspecteurs estiment, dans leurs conclusions, que des *« passerelles »* pourraient être créées entre la justice consulaire et la magistrature professionnelle, permettant aux juges commerciaux expérimentés d'intégrer les services judiciaires. Le rapport insiste également sur la nécessité d'améliorer la formation des juges élus, de *« renforcer l'arsenal déontologique »* et de *« tirer les conséquences du bénévolat »* desdits juges, qui ne doit *« pas subir d'entorse »*. Il propose, à cet égard, de *« prohiber la désignation d'un juge consulaire, en exercice ou honoraire, pour tout mandat de justice donnant lieu à la perception d'émoluments, afin de ne pas laisser naître le soupçon que les fonctions exercées bénévolement pendant un temps n'aient été qu'un investissement en attente de retour »*.

H. G.

Le gouvernement annonce de nouvelles mesures sur les plantes transgéniques

LE GOUVERNEMENT a annoncé, jeudi 30 juillet, sa décision d'autoriser *« dans les prochains jours »* la production en France de deux nouvelles lignées de maïs transgénique. Produites par les firmes Agrevo (Allemagne) et Monsanto (Etats-Unis), les variétés TER 25 et MON 810 ont fait l'objet d'un *« avis positif des comités français et européens d'experts compétents »*. Elles vont donc rejoindre le maïs Bt de Novartis (Suisse), seule plante génétiquement modifiée dont la culture à grande échelle était jusqu'alors autorisée en France.

Estimant que la Conférence de citoyens organisée en juin sur l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) en agriculture et dans l'alimentation tendait à *« améliorer le débat démocratique »*, le gouvernement a également annoncé une série de mesures visant à compléter celles qui avaient été prises en novembre 1997 (*Le Monde* du 28 novembre 1997). Des décisions qui s'inspirent largement des recommandations faites par Jean-Yves Le Déaut, député (PS) de Meurthe-et-Moselle et président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst), dont le rapport sur l'utilisation des OGM a été rendu public le 30 juin.

« EXAMEN AU CAS PAR CAS »

En ce qui concerne les plantes transgéniques présentant un risque de diffusion de gènes dans l'environnement (principalement le colza et la betterave), le gouvernement a ainsi décidé, *« dans le cadre des procédures européennes, d'appliquer un moratoire des autorisations de mise sur le marché, d'une durée de deux ans, à l'égard de chaque variété »*. Pour les autres espèces, comme le maïs, *« un examen au cas par cas sera effectué tant sur le plan sanitaire qu'environnemental »*.

S'agissant des variétés contenant un gène marqueur de résistance aux antibiotiques (ce qui est le cas pour les trois variétés de maïs désormais autorisées), le gouvernement rappelle que le risque d'un transfert de cette résistance est considéré par l'Office parlementaire comme *« extrêmement réduit »*. Il continuera néanmoins de procéder *« à une évaluation spécifique au cas par cas des demandes d'autorisation de tels OGM »*. En augmentant, parallèlement, *« l'effort de recherche en vue de développer d'autres techniques que celles utilisant des gènes marqueurs de résistance aux antibiotiques »*.

Le dispositif de biovigilance destiné à suivre le devenir des cultures transgéniques sera *« adapté et renforcé, et une disposition sera proposée rapidement au Parlement* [probablement dans le cadre de la loi d'orientation agricole] *afin d'en garantir la mise en application pour l'ensemble des producteurs »*.

RÈGLEMENT COMMUNAUTAIRE

Une réforme du dispositif d'experts chargés d'examiner les dossiers relatifs aux OGM (rôle dévolu à la Commission du génie biomoléculaire) sera également engagée, afin d'assurer une information *« large et continue »* des professions agricoles, des associations de défense de l'environnement et des consommateurs.

Reste la question, épineuse entre toutes, car très lourde à mettre en pratique, de l'étiquetage des produits alimentaires issus de ces nouvelles cultures. Prenant *« pleinement en compte la demande des citoyens d'assurer une information transparente et pertinente des consommateurs »*, le gouvernement rappelle qu'un règlement communautaire sur l'étiquetage a d'ores et déjà été adopté, qui entrera en vigueur le 2 septembre et permettra de mieux savoir, pour tout produit de consommation, s'il contient ou non des OGM.

En outre, précise le communiqué du premier ministre, *« la traçabilité des filières de production pour les plantes transgéniques sera mise en place au niveau français et sera proposée par notre pays sur le plan international »*.

Catherine Vincent

Nouvelle mise en examen contre l'abbé Cottard

L'ABBÉ JEAN-YVES COTTARD s'est vu notifier, jeudi 30 juillet, à la maison d'arrêt de Saint-Brieuc, un nouveau chef de mise en examen pour *« non-assistance à personne en péril »*. La justice reproche au responsable de la sortie en mer au large de Perros-Guirec, où quatre jeunes ont péri noyés ainsi qu'un plaisancier venu leur porter secours le mercredi 22 juillet, d'avoir attendu 21 h 53, soit près de sept heures après l'heure prévue d'arrivée au port des adolescents, pour alerter les secours. Le prêtre avait déjà été mis en examen pour *« homicide involontaire »*.

Deux pêcheurs ont par ailleurs apporté des témoignages accablants sur le déroulement de la sortie en mer. Dans le quotidien *Ouest-France*, le premier rapporte avoir secouru, deux jours avant le drame, la Caravelle des scouts, en perdition au milieu d'un chenal. Remorqué à terre, où les attendait l'abbé, le dériveur était reparti quelques heures plus tard. Le second assure, dans un autre quotidien, *Le Télégramme de Brest*, avoir dissuadé l'équipage du voilier, qu'il avait croisé le même jour, de prendre la mer, en raison du mauvais temps.

La justice ordonne la destruction de la statue du Mandarom

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL de Digne a ordonné, jeudi 30 juillet, la destruction, dans les trois mois, de la statue géante du *« messie cosmoplanétaire »* édifiée par la secte du Mandarom à Castellane (Alpes-de-Haute-Provence). Dernier épisode en date du contentieux opposant depuis des années la secte à des défenseurs de l'environnement, cette décision intervient quatre mois et demi après la mort, le 19 mars, à l'âge de soixante-quatorze ans, du gourou du Mandarom, Gilbert Bourdin.

Le tribunal a estimé que la statue, haute de 33 mètres, n'était pas conforme au permis de construire déposé, en 1990, pour l'édification d'un *« temple complémentaire »* à la dizaine de bâtiments déjà existants. La secte a décidé de faire appel, suspendant ainsi l'exécution de la condamnation.

DÉPÊCHES

■ **LOGEMENT : une trentaine de personnes ont occupé**, jeudi 30 juillet, les locaux de la direction des services sociaux de la Ville de Paris, afin de protester contre leur expulsion de trois immeubles de la ville. Selon l'association Droit au logement (DAL), le cabinet du maire a finalement donné l'assurance que *« l'hébergement dans les hôtels où ils se trouvent actuellement serait maintenu jusqu'à leur relogement »*.

■ **ENVIRONNEMENT : le niveau 2 de pollution de l'air par l'ozone a** été atteint à Lyon, jeudi 30 juillet, a indiqué le Coparly, le réseau de surveillance de l'air dans la région lyonnaise.

هكذا من الاصل

Vers un parc national à Fontainebleau

Treize millions de personnes fréquentent chaque année la forêt, et de plus en plus d'élus veulent la protéger. Mais le label de parc exigerait que de nombreuses routes soient couvertes. Qui paierait ?

« O.N.F. DEHORS ! » « ONF, tronçonneuses à fric ». De drôles de hiéroglyphes sur les panneaux de l'Office national des forêt (ONF) peuvent parfois surprendre les promeneurs en forêt de Fontainebleau. La révolte des amoureux des fourrés de ce massif forestier semble gagner. Les pétitions en faveur de la création d'un « parc national » connaissent un succès grandissant. Et les « écoguerriers » ne se sentent plus si seuls.

Partis les premiers, voici sept ans, dans la bataille pour la création d'un parc national dans cette forêt emblématique, ces derniers sont aujourd'hui soutenus par les grandes associations de protection de la nature. Le WWF vient de classer le site en tête des cinq forêts naturelles à préserver en priorité. France nature environnement (FNE) a prévu du 18 octobre au 5 novembre une *« marche pour les forêts »* depuis la forêt de Brocéliande jusqu'à celle de Fontainebleau où se tiendra le 50e anniversaire de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). A travers cet événement, qui verra rassemblés sous l'égide du président de la République et du premier ministre quelques trois cents scientifiques du monde entier, l'objectif est de pousser les pouvoirs publics à se prononcer en faveur du classement en parc national.

Un réseau routier très dense

FERMETURE DE LA GARNISON

Le dossier a rebondi au début de l'été. Le 1er juillet, Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du terroire et de l'environnement, recevait Jacques Larché (RI), président du conseil général de Seine-et-Marne, venu plaider la cause d'un parc national. Jean-Pierre Le Poulain, maire (dvd) d'Avon, était depuis quelques mois déjà partisan de cette solution afin de trouver une issue à la crise que connaît la ville de Fontainebleau, depuis l'annonce, le 7 juillet par Alain Richard, ministre de la défense, de la fermeture de sa garnison. Jean-Claude Mignon, député RPR de Seine-et-Marne et maire de Dammarie-les-Lys, et Paul Dubrule, maire (dvd) de Fontainebleau, lui ont emboîté le pas. Jusqu'au président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, qui, saisi par M. Le Poulain, avait écrit à Mme Voynet le 13 octobre 1997, pour lui demander la mise en place de ce statut de protection.

Cet empressement soudain à vouloir protéger leur forêt tient pour une part au rapprochement de l'anniversaire de l'UICN. Jacques Larché a créé un groupe de travail sur ce dossier et confié une étude de faisabilité au conseiller général du canton, Jean-François Robinet. *« Nous avons voulu couper l'herbe sous le pied des associations avant le mois de novembre »*, explique M. Robinet. *« L'idée du parc national est une fausse bonne idée car les conséquences seraient trop rigoureuses pour les collectivités locales et freineraient le développement économique de la région »*, ajoute-t-il. Le maire d'Avon n'est pas loin non plus d'arriver aux mêmes conclusions : *« Je cherche surtout un avenir économique pour le pays de Fontainebleau qui va souffrir du départ de l'armée et de ses 3 200 hommes en 2002 »*, assure M. Le Poulain. Pour lui, le parc national peut être cet outil mais il n'en est *« pas certain »*. L'édile demande donc un débat législatif sur le dossier.

Les réticences des élus locaux se sont faites plus palpables après l'entrevue avec la ministre des Verts. Dominique Voynet – qui avait signé comme porte-parole des Verts la pétition en faveur du parc en janvier 1996 – n'a en effet laissé aucune illusion à ses visiteurs : elle n'est *« pas contre »* mais l'attribution du label nécessite de véritables changements sur le terrain. Mité par les routes – l'autoroute du Sud, trois routes nationales et de grosses départementales entraînent un trafic journalier de 50 000 véhicules –, avec une affluence croissante de promeneurs – 13 millions de visites par an en font le site le plus visité de France –, la forêt de Fontainebleau est de plus en plus fragilisée. L'état actuel de la forêt est *« assez éloigné de l'idée qu'on se fait d'un parc national, espace de silence où l'homme est un invité de la nature »*, écrivait ainsi Mme Voynet en réponse au courrier de Laurent Fabius.

La ministre a donc exigé des élus locaux un *« engagement »* à supprimer cette fragmentation et à assurer des secteurs de tranquillité. Les sous-bois où le bruit incessant des voitures ne parvient pas aux oreilles du promeneur sont en effet rares. Le ministère de l'environnement souhaiterait donc que les élus parviennent à inverser la tendance à l'accroissement du trafic routier avec, par exemple, la couverture de certains axes et des détournements de circulation. Au cabinet, on est formel : *« Dire qu'on veut un parc sans résoudre le problème de la circulation est une escroquerie. Si les collectivités locales veulent un parc, il faut qu'elles s'en donnent les moyens »*, souligne un conseiller.

AGIR CONTRE LES NUISANCES

La tournure des événements n'est pas faite pour déplaire aux écologistes sur place. Mais, pour eux, le statut doit être attribué rapidement. *« C'est le seul cadre juridique de protection forte qui permette d'agir contre les nuisances en créant des couvertures de routes ou des murs anti-bruit »*, assure Samuel Baupée, président du Comité pour un parc national à Fontainebleau.

Pour ses défenseurs, le statut obligera également l'ONF à revoir ses méthodes d'exploitation de la forêt, tant décriées depuis des années. Les modes d'exploitation de l'ONF – coupes rases, plantation alignées de pins sylvestres qui étouffent les chênes et les hêtres, aires de régénération engrillagées, cultures d'espèces exotiques, rideaux d'arbres, drainages forcés... – ont ici et là transformé une forêt riche et diversifiée en parcelles uniformisées. Pour les écologistes, le statut de parc national forcerait l'ONF à une gestion douce et permettrait le maintien de la biodiversité. Histoire de faire du *« poumon vert de Paris »*, un lieu d'accueil de touristes curieux d'une forêt authentique. *« Quand on reçoit autant de monde, on ne peut pas travailler par coupes rases. Le forestier doit se faire le plus discret possible ici »*, estime Philippe Pointreau, responsable des forêts à France nature environnement.

Sylvia Zappi

Un statut protecteur

Le statut des parcs nationaux est régi par le code rural. Il existe sept parcs nationaux en France *couvrant 0,66 % du territoire* national : la Vanoise, les Ecrins, le Mercantour, les Pyrénées, Port-Cros, les Cévennes et la Guadeloupe.

● **Classement.** La procédure est réservée à des territoires dont le milieu naturel présente un intérêt spécial qu'il importe de préserver contre tout effet de dégradation naturelle et de soustraire à toute intervention articielle suceptible d'en altérer l'aspect, la composition et l'évolution. Le label protège donc la faune, la flore, les eaux, les sols et les sous-sols.

● **Réglementation.** La réglementation est adaptée au caractère de chaque parc. Le décret de création peut réglementer ou interdire un certain nombre d'activités et prévoir des mesures permettant d'éviter toute dégradation du milieu. La mise en œuvre des réglementations a beaucoup évolué depuis dix ans. Conçus au départ comme des espaces naturels à préserver de toute intervention humaine, les parc nationaux tendent aujourd'hui à intégrer les populations locales et discuter avec elles des pratiques respectueuses de l'environnement.

● **Financement.** Etablissement public administratif, le parc est financé par l'Etat afin d'assurer la surveillance, l'entretien des milieux et l'accueil du public. L'établissement définit une *« zone centrale »* avec des contraintes strictes afin d'assurer une protection plus grande de la faune et la flore et une *« zone périphérique »*, plus souple, mais permettant de rendre plus efficace la protection dans la zone centrale.

Une villa Médicis sur les bords du Lot, à Espalion

RODEZ
de notre correspondant

A Espalion, au nord du département de l'Aveyron, le Lot mouille les pieds du Vieux Palais. Cela depuis que les gouverneurs de la ville ont choisi en 1590 le roc Magnus pour y établir leur demeure. Plus tard on y rendit la justice. Plus tard encore, une banque y installa son écureuil. Puis plus rien, sinon le temps qui ronge les pierres des vieilles tours Renaissance. Jusqu'à ce que Philippe Meyer, mélomane éclairé et chroniqueur radiophonique, auteur des *Heureux habitants de l'Aveyron*, vienne ici promener sa haute stature.

Enfant, il courait la forêt des Palanges à quelques enjambées de là. Ses grands-mères étaient de Laissac et son père avait pris en temps de guerre cette même forêt pour maquis. C'est donc du côté de ses racines qu'une poignée d'Espalionnais – *« ils sont têtus comme des mules »*, dit-il – a joué de la séduction, l'invitant à sauver le Vieux Palais. C'était en 1990. Quelques hésitations, rumeurs et polémiques après et voici Philippe Meyer à la tête de l'Association pour la renaissance du Vieux Palais. Il en a ficelé le dossier de restauration et le contenu artistique.

ÉCRIN DE CULTURE

Ici, les plus présomptueux lancent déjà les termes de *« villa Médicis du Rouergue »* ; les plus modestes se contentent de considérer le lieu comme un écrin de culture et de ressourcement intellectuel. Il vient de s'y tenir un colloque sur la presse adressé à des enseignants de l'académie de Toulouse ; des concerts y ont été programmés ; Bertrand Tavernier est venu lancer son film *Capitaine Conan* ; musiciens et écrivains sont invités à venir créer dans les appartements de la demeure Renaissance. Puisqu'il faut bien s'acquitter du prix du séjour, les artistes sont invités à le faire en nature, s'ils le souhaitent, en offrant une conférence, un concert ou une contribution liée à leur travail.

Remettre l'établissement en état et le rendre fonctionnel a coûté 7 millions de francs. Ils sont venus du département, de la région, de l'Etat et de l'Europe. Quant à la ville, elle a participé à hauteur de 680 000 francs. Aussi, Gilbert Cayron, maire d'Espalion et en qualité propriétaire du Vieux Palais, a-t-il reçu, souriant, les clés que Philippe Meyer lui a remises sur un coussin.

Maintenant, l'animateur du Vieux Palais doit se contenter de la subvention de 40 000 francs octroyée par le conseil général. Rien de plus. Mais de l'argent public il préfère se détourner car, remarque-t-il, *« pour l'obtenir il faut brosser trop de chaussures »*. Il s'en remet en conséquence au mécénat d'entreprise. EDF a signé avec l'association une convention rondelette ; mais le partenariat prendra fin dans deux ans. Après quoi il faudrait quêter d'autres fonds.

« Si les gens se plaisent à Espalion, ils reviendront », confie Philippe Meyer. Il n'y a pas de raison. La ville déborde de charme. Chacun sait qu'à partir d'ici il peut prendre les chemins des hauts plateaux d'Aubrac où Laguiole affûte ses couteaux de légende. Philippe Meyer lui-même se demande s'il ne va pas venir là écrire son prochain livre.

Elian da Silva

Réglementation antibruit à Strasbourg

LA VILLE de Strasbourg vient de se doter d'une importante réglementation pour combattre les bruits gênants. *« Les bruits excessifs et abusifs portent atteinte à la santé, à l'environnement et à la tranquillité publique »*, affirme en préambule l'arrêté municipal pris par le maire (PS) Roland Ries. Le texte détaille sur huit pages une série de mesures dont les plus novatrices sont des horaires limités pour les bricolages et jardinages bruyants des particuliers (de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures en semaine, de 9 à 12 et de 15 à 19 heures le samedi et de 9 à 12 heures le dimanche), ainsi que pour les bruits des chantiers publics ou privés (interdits les dimanches et jours fériés, et de 20 heures à 7 heures les jours ouvrables).

Autre innovation : le maire exige la réalisation d'une étude acoustique et des mesures permettant de remédier à la gêne causée par les bruits avant d'accorder l'autorisation d'ouvrir à un nouvel établissement.

DISPARITIONS

Tal Farlow

Un artiste influent dans l'évolution de la guitare jazz

LE GUITARISTE et compositeur de jazz Tal Farlow est mort, samedi 25 juillet, à Sea Bright, dans l'Etat du New Jersey, aux Etats-Unis, à l'âge de soixante-dix-sept ans, des suites d'un cancer de l'œsophage.

Le cheveu en bataille et l'air rieur de Tal Farlow étaient surtout célèbres auprès d'un cercle de connaisseurs du jazz un peu partout dans le monde qui constituait l'essentiel de son public. Cependant, si Tal Farlow n'a jamais été une grande vedette, il a été pour le jazz de l'après-guerre l'un des instrumentistes qui ont développé l'indépendance soliste de la guitare dans les ensembles orchestraux, rejoignant ainsi des guitaristes comme Barney Kessel, Jimmy Raney, Kenny Burrell, René Thomas ou Jimmy Gourley, tous dans l'inspiration des pères fondateurs Charlie Christian, Django Reinhardt ou Wes Montgomery.

UN TRIO AVEC CHARLES MINGUS

Né le 7 juin 1921 à Greensboro, en Caroline du Nord, Farlow citera régulièrement Charlie Christian comme celui qui l'a amené à la guitare. Farlow suit de près la révolution du be bop à New York avant de rejoindre, en 1950, le vibraphoniste Red Norvo au sein d'un trio qui aura comme contrebassiste Charles Mingus.

C'est au sein de ce trio – dont certains enregistrements historiques pour la compagnie discographique Savoy sont régulièrement réédités –, par intermittence jusqu'en 1955, que Farlow perfectionnera son style, marqué par un grand sens de l'espace et un sens du swing aérien qui passent par son phrasé très découpé et véloce.

A partir de 1956, Farlow dirige son propre trio avec le pianiste Eddie Costa. Après son mariage, en 1958, Farlow décide de s'éloigner de la musique, vers laquelle il reviendra à la fin des années 60, notamment à l'occasion d'un concert historique au Festival de jazz de Newport, en 1968. Tout en menant une carrière discrète, avec des moments de silence, Tal Farlow enregistre de nombreux albums et continue à tourner dans les festivals ou à jouer en clubs.

Il viendra régulièrement en France à partir du milieu des années 80 grâce au guitariste Philippe Petit, avec lequel il joue souvent en duo. Parmi ses albums les plus réputés, on trouve *The Tal Farlow Quartet*, son premier enregistrement en leader, en 1954, chez Blue Note, *Autumn in New York* (Norgran-Polydor, 1954), *The Tal Farlow album* (Verve, 1955), *Tal* (Verve, 1956), *The Swingin'Guitar of Tal Farlow* (Verve, 1956), *The Return of Tal Farlow* (Prestige, 1969), *On Stage* (Concord, 1976), *Trinity* (Columbia, 1976), *A Sign of the Times* (Concord, 1977), *All Strings Attached* (Jazzvisions, 1987) ou *Standards Recital with Philippe Petit* (FD Music, 1991).

Sylvain Siclier

Farid Chawki

Un comédien égyptien très populaire

L'ACTEUR égyptien Farid Chawki est mort lundi 27 juillet au Caire. Il était âgé de soixante-seize ans.

Surnommé le « roi du terso » (terso pour « troisième classe »), du fait de ses innombrables rôles (plus de trois cents) dans des films d'action « de troisième zone », Farid Chawki était un acteur immensément populaire en Egypte, mais aussi au Moyen-Orient et dans toute la zone (Asie et Afrique) où le cinéma commercial égyptien fut massivement diffusé jusqu'à la fin des années 70. Doté d'un physique imposant et d'un visage qu'il pouvait sans mal rendre patibulaire, Farid Chawki se prêtait souvent aux emplois de « méchant », mais il joua également, et avec la même verve, les bons géants redresseurs de torts. En 1978, Farid Chawki avait produit et interprété une adaptation des *Misérables*. Depuis lors, il a joué des rôles de père courage au cinéma comme à la télévision.

Sa carrière prolifique ne se limite pourtant pas à ces multiples emplois de convention. Farid Chawki aura été l'un des interprètes du cinéma réaliste né dans les studios du Caire au début des années 50. C'est surtout le grand cinéaste Salah Abou Seif qui fait très souvent appel à lui dans des emplois romanesques (*Le Faucon*, 1950, *Raya et Sekkina*, 1953, *Voleur en vacances*, 1958), mais aussi dans des films progressistes décrivant la vie des « petites gens » du Caire, comme *Le Contremaître Hassan* (1952), *Le Costaud* (1957). On le retrouvera pour deux des plus beaux films du même cinéaste, *Mort parmi les vivants* (1960), d'après Naguib Mahfouz, et *Le porteur d'eau est mort* (1977). Il avait aussi occupé la tête d'affiche de *Ils ont fait de moi un assassin*, d'Atif Salim (1954), qui entraîna la modification de la législation sur les délinquants juvéniles.

Pour les cinéphiles européens, Farid Chawki restera surtout le partenaire de Youssef Chahine dans le chef-d'œuvre réalisé par celui-ci en 1960, *Gare centrale*. Il y campait avec puissance et finesse le porteur refusant d'adhérer à un syndicat jaune, et amant de la truculente Hind Rustum. Alors que le public égyptien retient de lui son côté « truand au grand cœur » défendant les faibles et les opprimés contre les riches et puissants grâce à sa force herculéenne et son « coup de boule » légendaire, on le savait gravement malade depuis plusieurs années, au point que, au mois de juin, une homonymie avait fait annoncer prématurément sa mort par la télévision égyptienne, ce qui avait entraîné le renvoi du directeur.

Jean-Michel Frodon

■ **WILLIAM McCHESNEY MARTIN**, qui a guidé la politique monétaire américaine de Truman à Nixon comme président de la Réserve fédérale (Fed), est mort lundi 27 juillet à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Sa présidence, de 1951 à 1970, fut la plus longue dans l'histoire de la banque centrale et coïncida avec la période de l'âge d'or de l'économie américaine. Les Etats-Unis bénéficiaient alors d'une forte croissance, d'un taux de chômage bas et d'un important accroissement du pouvoir d'achat. William McChesney Martin avait néanmoins dû, vers la fin de son mandat, relever les taux d'intérêt afin de combattre le retour de l'inflation causé par les dépenses engagées pour mener la guerre au Vietnam. L'actuel président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, a rendu hommage à William McChesney Martin en soulignant ses efforts pour établir l'indépendance de la banque centrale face aux pressions politiques.

■ **JEROME ROBBINS**, soixante-dix-neuf ans, chorégraphe américain, est mort mercredi 29 juillet à New York des suites d'une crise cardiaque *(lire page 22)*.

NOMINATIONS

CNAM

Gilles Johanet, secrétaire général de la Cour des comptes, a été nommé, mercredi 29 juillet, en conseil des ministres, directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). Il retrouve un poste qu'il avait déjà occupé entre février 1989 et octobre 1993 (*Le Monde* du 28 juillet).

[Né le 22 mai 1950 à Paris, Gilles Johanet est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1975-1977). Auditeur à la Cour des comptes à sa sortie de l'ENA, il se spécialise dans les affaires sociales (politique familiale, aide sociale). Entre 1981 et 1983, il dirige le cabinet de Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat à la famille, avant d'être chargé de mission au cabinet de Pierre Mauroy, alors premier ministre. Délégué national du Parti socialiste, chargé de la Sécurité sociale (1987-1988), il devient directeur du cabinet de Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS (1988-1989). Il est secrétaire général du Groupe des experts socialistes entre 1988 et 1992. Dans le même temps, il est nommé directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), poste qu'il occupe de février 1989 à octobre 1993. Il réintègre la Cour des comptes fin 1993, où il est nommé conseiller maître. En 1996, il devient président du Centre de sécurité sociale des travailleurs migrants et, en 1997, il est nommé, parallèlement, secrétaire général de la Cour des comptes.]

DÉFENSE

Jean-François Bureau, administrateur civil à la Cour des comptes, a été nommé délégué (directeur) à la direction de l'information et de la communication de la défense (Dicod), et porte-parole du ministère de la défense, au conseil de ministres du 29 juillet. La Dicod succède au service d'information et de relations publiques des armées (Sirpa). Le délégué adjoint sera le colonel Michel Berlaud, ancien directeur adjoint du pôle « affaires internationales et stratégiques » au secrétariat général de la défense nationale (SGDN).

[Né le 25 novembre 1953 à Paris, diplômé de sciences politiques à l'université Paris I-Panthéon-Sorbonne et à l'Institut d'études politiques de Paris, Jean-François Bureau a été assistant du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, puis, entre 1983 et 1985, conseiller technique au cabinet de Charles Hernu, ministre de la défense. Nommé sous-préfet, il dirige successivement les cabinets des préfets de l'Allier, puis du Loiret, avant d'être secrétaire général de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (Ihesi). En 1990, il devient chef du service d'informations et de relations publiques du ministre de l'intérieur, alors Pierre Joxe. En 1991, il est conseiller technique à la présidence de la République, chargé de la coordination du service de presse de l'Elysée. En 1994, il est rapporteur (défense et industries de pointe) à la Cour des comptes et, depuis octobre 1995, Jean-François Bureau était chef du service de la communication, de la documentation et des archives auprès de Pierre Joxe, premier président de la Cour des comptes.]

Marc Perrin de Brichambaut, conseiller d'Etat, a été nommé directeur des affaires stratégiques au ministère de la défense, lors du conseil des ministres de mercredi 29 juillet.

[Né le 29 octobre 1948 à Rabat (Maroc), Marc Perrin de Brichambaut est ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de géographie, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1972-1974). Il intègre le Conseil d'Etat à sa sortie de l'ENA. Assistant spécial du secrétaire général adjoint des Nations unies pour les questions économiques et sociales internationales (1978-1981), il est ensuite conseiller technique de Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, de juin 1981 à janvier 1984, puis directeur du cabinet de Roland Dumas, au ministère des affaires européennes puis au ministère des relations extérieures, de janvier 1984 à mars 1986. Conseiller culturel à Washington de juillet 1986 à mai 1988, il est membre du cabinet de Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, de mai 1988 à janvier 1991, puis ambassadeur, représentant la France aux négociations de Vienne sur les forces armées classiques et sur les mesures de confiance et de sécurité en Europe, de juin 1991 à juin 1994. Depuis novembre 1994, Marc Perrin de Brichambaut était directeur des affaires juridiques au Quai d'Orsay.]

DIPLOMATIE

Pierre Brochand a été nommé conseiller diplomatique du gouvernement au conseil des ministres de mercredi 29 juillet.

[Né le 4 juillet 1941 à Cannes (Alpes-Maritimes), Pierre Brochand est licencié ès sciences économiques, diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales et ancien élève de l'ENA (1966-1968). Il a été notamment en poste à Saïgon (1971-1975), à Bangkok (1975-1979), à San Francisco (1979-1982), à New York auprès des Nations unies (1986-1989) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'être ambassadeur en Hongrie (1989-1993), puis en Israël (1993-1995). Depuis septembre 1995, Pierre Brochand était directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques au ministère des affaires étrangères.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Isabelle et Alain
BLOND-RAMOS
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,

Bérénice,

le 24 juillet 1998.

10 A, rue Lassaigne,
42100 Saint-Etienne.
Cozance,
38460 Trept.

Georges, *Lise*, François,
Frédérique et Didier,
Sara-Lou, Elsa,
souhaitent la bienvenue à

Emma et Louise

et embrassent très fort

Adeline et Yves-Bernard.

Le 1er juillet 1998, à Angers.

Anniversaires de naissance

« A la saison des pluies
Un jour de grand soleil
J'ai rencontré Anh Hoa, Julie
Avec un bonheur sans pareil. »

Hô Chi Minh, 1er août 1997.
Montbray, 1er août 1998.

Bon anniversaire, ma

Poussine.

Cécile Vinceno,
50410 Montbray.

Mariages

Françoise THOUEMENT
et
Jean Pierre BERCOUICI

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 25 juillet 1998, à Concarneau.

Décès

– Mme Jean-François Camus,
née Geneviève Rey,
M. Jean-Christophe Camus,
M. et Mme Emmanuel Camus
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Laurent Camus
et leur fils,
M. et Mme Pascal Joubert
et leurs enfants,
Thomas, Guillaume et Marie Bret,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-François CAMUS,

survenu dans sa quatre-vingt-unième année, le 29 juillet 1998.

Ayant fait don de son corps à la science, une messe sera célébrée le samedi 1er août, dans la chapelle de l'église Notre-Dame-de-la-Salette, à 11 h 30, 27, rue de Dantzig, Paris-15e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

50 *ter*, rue Labrouste,
75015 Paris.

– Paris. Tel-Aviv. Milan. Montréal.

Amy Dahan Dalmedico,
sa fille,
Maxime Dahan,
son petit-fils,
Les familles Harari, Attias, Sisslian,
Esther Savatowski et Nadine Cicurel,
ses fidèles amies,
ont la tristesse de faire part du décès de

Rebecca DALMEDICO,
née HARARI,

survenu le 29 juillet 1998, à l'âge de *quatre-vingt-huit ans*.

Ils expriment leur reconnaissance à toute l'équipe de l'hôpital Cognacq-Jay pour sa grande gentillesse et son dévouement.

Ils rappellent le souvenir de son mari,

David DALMEDICO,

décédé le 16 avril 1997
et celui de son gendre,

Gérard DAHAN,

décédé le 11 juin 1996.

5, rue d'Alsace,
75010 Paris.

– L'Association des magistrats et anciens magistrats de la Cour des comptes
a le regret de faire part du décès de

Marinette GIRARD,
conseiller-maître honoraire
à la Cour des comptes,

survenu le 27 juillet 1998.

– Mme Maurice Debesse-Favre,
son épouse,
M. et Mme Bernard Debesse
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Dornstetter
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice DEBESSE,
professeur émérite en Sorbonne,
docteur *honoris causa* des universités
de Genève et de Gand,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 18 juillet 1998, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Après les cérémonies religieuses, l'inhumation a eu lieu à Néronde (Loire).

– Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès de

André LATIMIER,

survenu dans sa soixante-seizième année, le 29 juillet 1998.

Ses obsèques seront célébrées le samedi 1er août, à 10 h 30, en la chapelle Notre-Dame-de-la-Clarté, à Perros-Guirec.

– Vichy. Monaco.

Mme Claude Loisy, née Eliane Richard,
son épouse,
M. et Mme Patrick Loisy,
ses enfants,
Stéphane Loisy,
Emmanuelle Loisy,
ses petits-enfants,
Le docteur et Mme Pierre Kolopp,
sa sœur et son beau-frère,
et leurs enfants,
Alain,
son beau-fils,
ont la grande douleur de faire part du décès du

docteur Claude LOISY,
ancien interne
médaillé d'or des hôpitaux de Lyon,
chef de clinique
de la faculté de médecine de Lyon,
directeur du Centre de la migraine
de Vichy,
ancien président
de la Société française d'hydrologie
et de climatologie médicale.

Ses obsèques ont été célébrées le mardi 28 juillet 1998, en l'église Saint-Louis de Vichy, et le 29 juillet, en la chapelle du cimetière de la principauté de Monaco.

Les personnes qui désirent faire des dons peuvent les adresser au Centre anticancer de Lyon.

9, rue Prunelle,
03200 Vichy.

– François Marcy,
Denis et Michèle Marcy,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jeanne MARCY,
née COURTIGNON,
directrice d'école maternelle honoraire,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente,
survenu dans sa quatre-vingt-onzième année, le jeudi 23 juillet 1998, à Maurepas (Yvelines).

Les obsèques civiles ont eu lieu le samedi 25 juillet, dans l'intimité familiale, au cimetière d'Ouzouer-sur-Loire (Loiret).

13 Les Nouveaux Horizons,
78990 Elancourt.
01-30-50-15-19.
23, rue Jacques-Decour,
92150 Suresnes.
01-47-28-70-11.

– Mme Jacques Mauduit, née Madeleine Letourneau,
son épouse,
Benoît, Emmanuel, Anne et Augustin,
ses enfants,
Isabelle, Géraldine, Emmanuel Gaillardin et Séverine,
leurs conjoints,
Ses dix-petits-enfants,
Mme Jean Letourneau,
sa belle-mère,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Jacques MAUDUIT,

survenu subitement le 28 juillet 1998, à soixante-cinq ans.

La messe d'enterrement aura lieu le lundi 3 août, à 10 h 30, à Chevillé-Brûlon (Sarthe), et l'inhumation, à 17 heures, à Montesson (Yvelines).

– Paris. Alger. Tours.

Les familles Métidji, Dumas, Sidhoum, Sémichi et Temmard
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Bachir MÉTIDJI,

survenu à Paris, le 27 juillet 1998, à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques auront lieu à Alger (El Alia), le vendredi 31 juillet.

« La récompense du bien
est-elle autre chose que le bien ?
Coran, Sourate LV, Le Miséricordieux,
verset 60.

139, rue de Paris,
92100 Boulogne-Billancourt.

– Mme Marguerite Thomas,
M. et Mme Daniel Thomas
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri THOMAS,
ancien administrateur en chef
des affaires d'outre-mer,
ancien premier adjoint au maire
de Puynormand,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 18 juillet 1998, dans sa soixante-dix-huitième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Puynormand (Gironde), le 21 juillet.

Mme Marguerite Thomas,
26, rue de Babylone,
75007 Paris.
M. Daniel Thomas,
144, rue Barreyre,
33300 Bordeaux.

Remerciements

– L'UNION NATIONALE DES FÉDÉRATIONS D'ORGANISMES D'HLM,
Le comité directeur,
Le délégué général,
Le personnel,

ont été particulièrement touchés par les nombreuses manifestations de sympathie et de solidarité qui leur ont été adressées après la disparition de leur président,

Roger QUILLIOT.

Ils en remercient les partenaires et amis du Mouvement HLM qui se sont ainsi associés à leur peine.

Condoléances

– François Boller,
directeur de l'Unité 324 INSERM,
Ainsi que l'ensemble de ses collaborateurs,
présentent leurs sincères condoléances à la famille et aux amis du

professeur
François LHERMITTE,

décédé le 24 juillet 1998.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, disparaissait accidentellement

Jean-Christophe DUTREUIL,

âgé de vingt-huit ans.

« Ecoute-moi revivre, je te conduis
Au jardin de présence,
L'abandonné au soir
[et que les ombres couvrent
L'habitable pour toi
[dans le nouvel amour. »
Yves Bonnefoy.

– *In memoriam.*

Waldemar KURI,
2 juillet 1930 - 1er août 1994.

En nous, vivant, tu demeures.

– Le 1er août 1991, à l'île d'Yeu,

Mathieu.

« On n'oublie rien de rien,
On n'oublie rien du tout... »

– *Il y a vingt ans, disparaissait*

Julien SANCHE.

Nous ne l'oublions pas.

Brigitte et Louis-Michel,
ses enfants.

Soutenances de thèse

– **David Rosati** a soutenu, le 24 juillet 1998, à l'Ecole des mines de Paris, sa thèse de doctorat en physique, intitulée **Etude physique et rhéophysique de copolymères poly(styrène-diméthylsiloxane). Développement d'un système d'analyse optique (TRAMS).**

Le jury, présidé par le professeur J.-P. Tassin, et composé du professeur D. Hill, du docteur G. Bossis, du docteur V. Harabaglu, du docteur P. Navard (directeur) et de M. F. Pignier, lui a décerné la mention Très Honorable, avec félicitations du jury.

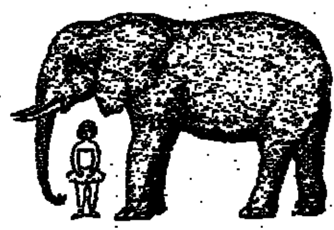
NOS AMIES LES 5 GROSSES BÊTES

L'éléphant, une lourdeur trompeuse

LE zoologue allemand Bernhard Grzimek, une sorte de pape de la discipline, dont l'*Encyclopédie des mammifères*, rédigée pour l'essentiel dans les années 60, fait encore autorité, n'est pas un dégonflé. A l'occasion d'une étude sur l'éléphant d'Afrique, *Loxondonta africana africana L.*, il se rendit dans un zoo et pria l'un de ces pachydermes de lui marcher sur le pied. Quelques friandises aidèrent à persuader notre éléphant d'accéder au désir insolite du professeur. Ce dernier eut ainsi l'occasion de jouir du bonheur scientifique suprême : voir une hypothèse élaborée dans son cabinet de travail confirmée de manière éclatante par l'expérience vécue. *« Loin de me broyer les métatarses, l'imposition de la patte d'éléphant sur mon propre pied me fit ressentir une impression semblable à celle qu'aurait produite le dépôt d'un lourd sac de grain sur mon pied. »* Ainsi se voyait, de manière éclatante, démontrée la théorie selon laquelle le plus lourd des animaux terrestres – certains gros mâles atteignent 5 tonnes – sait admirablement répartir sa masse sur les quatre colonnes qui le soutiennent. De plus, le caractère éminemment déformable et mou des tissus de la base du pied (la différence de surface entre la semelle posée à terre et levée peut atteindre 25 %) aide cet animal à se sortir sans dommages de situations délicates, lui permettant, par exemple, de se désembourber avec aisance. Cette particularité anatomique, une cheville nettement plus fine que la base du pied, n'a pas échappé aux stylistes de mode de toutes les époques. Les frères Goncourt signalent, en effet, dans leur *Journal* l'apparition des pantalons pattes d'éléphant chez les dandys du Second Empire finissant, avant le retour, un siècle plus tard, des pattes d'ef dans le sillage de la vague yé-yé.

Une édition entière du journal *Le Monde* ne suffirait pas pour détailler toutes les merveilles anatomiques qui font de l'éléphant, qu'il soit d'Asie (*Elephas maximus*) ou d'Afrique, un produit de haute technologie animale. La texture des os crâniens, par exemple, semblable à celle *du béton cellulaire*, avec de multiples poches d'air, permet de protéger efficacement un cerveau lourd de 5 kilos (quatre fois celui de l'homme) sans augmenter par trop le poids de la tête. Ou bien encore le régulateur thermique constitué par les immenses oreilles de l'éléphant d'Afrique, richement pourvues de vaisseaux sanguins, dont l'agitation d'avant en arrière sous le soleil des tropiques permet de maintenir la température du corps entre 32 et 36 degrés. Cette particularité supplée à l'absence de glandes sudoripares et complète une autre caractéristique de ces pachydermes, qui va à l'encontre des idées reçues : la surface de peau rapportée au poids de l'animal est la plus réduite de tous les mammifères.

L'organe le plus performant de l'éléphant est, bien entendu, sa trompe, formée de la jonction de la lèvre supérieure avec les narines, terminée par *un ou deux doigts* préhensiles selon les espèces. Elle sert à boire (la trompe d'un éléphant adulte peut contenir jusqu'à 8 litres d'eau), à aller quérir les délicieuses branches d'acacia dans les hauteurs, à marquer sa tendresse pour ses congénères dans des enroulements délicats de trompe à trompe. Elle fait office de pommeau de douche, mais



De tous les êtres vivants, à l'exception de l'homme, l'éléphant est celui où la proportion de l'acquis par rapport à l'inné dans le comportement est la plus importante

aussi d'instrument redoutable pour saisir l'ennemi avant de le fracasser sur le sol. C'est elle qui module les barrissements produits au fond du larynx, et l'on rapporte même que certains éléphants auraient appris à siffler.

Depuis que les hommes savent écrire, ils se sont intéressés à l'éléphant, sa vie, ses moeurs. Aristote, Strabon, Pline l'Ancien se sont préoccupés de cet animal dont le nom allie une racine grecque *« élé »* (voûte) à une racine latine *« fant »* (énorme), que l'on retrouve dans « fantastique ». Se pencher sur les éléphants ne relevait pas, dans l'Antiquité, de la pure curiosité scientifique.

Depuis les campagnes d'Alexandre aux confins de l'Inde, c'est de lui que dépendit, pendant trois siècles, le sort des batailles. Pyrrhus, roi d'Epire et compagnon d'armes d'Alexandre le Grand, est resté dans les mémoires comme symbole d'un vainqueur militaire incapable de gérer politiquement ses succès, *si bien que l'on oublie qu'il* fut sans doute le plus grand stratège de l'utilisation de l'éléphant comme ancêtre du char d'assaut.

Ainsi, Robert Delort, auteur de l'ouvrage *Les animaux ont une histoire* (Le Seuil, collection Points-Histoire), note que, lors de la bataille d'Héraclée contre les Romains en 280 avant notre ère, *« le génie tactique de Pyrrhus fit intervenir les éléphants en dernier. Ces bêtes, peut-être surmontées de tours avec des soldats et archers, frappèrent de terreur chevaux, cavaliers et fantassins romains. Ce fut la déroute, achevée par la cavalerie thessalienne que Pyrrhus avait gardée en réserve »*. Mais, comme toujours dans l'art militaire, il n'existe jamais d'arme absolue, dissuasive *ad vitam aeternam*, et l'on découvrit bientôt des contre-mesures efficaces. La plus simple consiste à tuer le cornac de l'éléphant, qui est alors totalement désemparé. Ou, méthode plus cruelle, on précipitait sur lui des porcs enduits de poix enflammée qui l'effrayaient de leurs hurlements déchirants, si bien que l'animal battait en retraite, affolé, écrasant au passage les fantassins massés derrière lui.

Retourné à la vie civile, l'éléphant ne fut pas pour autant rendu à la liberté et aux grands espaces que nécessite son alimentation (100 à 150 kilos de fourrage et de feuillage par jour). De l'Inde à Bornéo, il fut requis comme tracteur pour les exploitations forestières, comme Rolls-Royce pour maharadjahs et leur nombreuse suite, jusqu'à ce que les progrès technologiques et la baisse relative du coût de l'énergie fassent préférer la force des chevaux-vapeur à celle des pachydermes. Il convient, à ce propos, de pourfendre la croyance selon laquelle seul l'éléphant d'Asie est domesticable, alors que son congénère d'Afrique resterait irrémédiablement rétif à toute entrée au service de l'homme. Le fameux passage des Alpes avec trente-sept éléphants par l'armée du Carthaginois Hannibal fut réalisé avec des animaux de l'espèce

Sa force a fait de lui l'ancêtre du char d'assaut et du tracteur, ou un animal de cirque, mais le plus lourd des animaux terrestres se montre incapable de se reproduire en captivité

Loxodonta africana, comme l'a montré l'étude du squelette de l'un d'entre eux retrouvé vingt-deux siècles plus tard.

Léopold II, roi des Belges, qui fit à la fin du siècle dernier du Congo sa colonie personnelle, confia en 1899 au commandant Jules Laplume la mission de capturer et de dresser des éléphants locaux dans un centre expérimental situé à Gangala na Bodio, dans le nord-est du pays. Quinze ans plus tard, ce centre comptait trente-six animaux parfaitement aptes aux travaux agricoles. En 1927, on réalisa même une étude économique comparée de rentabilité pour le labourage d'une surface de 100 hectares. Elle montra qu'effectuée avec un tracteur cette opération revenait à 704 francs belges de l'époque, à 156 francs avec des boeufs, à 111 francs avec cinquante hommes et à 102 francs seulement avec des éléphants. Tombé en déshérence pour cause de guerre mondiale et de soubresauts de la décolonisation, le centre de Gangala na Bodio fut relancé en 1987 pour le dressage d'éléphants à des fins touristiques, comme compagnons de safari.

Mais jamais, en Asie comme en Afrique, l'éléphant n'est devenu un animal d'élevage, à l'image du cheval ou du boeuf. Il faut toujours prélever des individus sur des troupeaux vivant à l'état sauvage. La raison en est simple : les éléphants sont fort réticents à se reproduire en captivité (les naissances dans les zoos ne dépassent pas deux dizaines au cours du dernier siècle). Animal de croissance lente (il n'arrive à l'âge adulte que vers huit ou dix ans), il doit passer par une éducation qui lui est délivrée au sein du troupeau formé par sa mère et une demi-douzaine d'autres femelles, qui jouent les sages-femmes au moment de la naissance, et les baby-sitters ensuite. Les mâles, qui vivent isolés ou en troupeau de célibataires, ne rencontrent ces dernières que brièvement à la saison des amours. La mortalité des éléphanteaux capturés trop jeunes est très élevée, alors que la plupart d'entre eux survivent aisément en liberté au sein de leur groupe.

DE tous les êtres vivants, à l'exception de l'homme, l'éléphant est celui où la proportion de l'acquis par rapport à l'inné dans le comportement est la plus importante. Cet apprentissage suppose une mémoire développée, qui valide, pour une fois, le cliché largement répandu de la « mémoire d'éléphant ». Bernhard Grzimek eut la chance de pouvoir réaliser une expérience unique, due à sa propre longévité et à celle de son sujet d'étude, une éléphante d'Asie. Il était parvenu à lui faire reconnaître, friandises à l'appui, quarante panneaux comportant des figures géométriques variées. Quarante ans plus tard, Grzimek, qui n'avait plus revu l'animal, fut accueilli par des manifestations affectueuses, et il se révéla que cette éléphante était encore capable de distinguer une vingtaine des quarante panneaux présentés...

N'en tirons pas trop rapidement la conclusion que l'éléphant représente dans le monde animal ce que les prix d'excellence sont parfois dans nos écoles : des lèche-bottes de l'autorité. L'éléphant est bon vivant, et parfois farceur. A preuve, son attirance pour le fruit d'un arbre des Indes, le merula, qui a pour qualité d'entamer une fermentation alcoolique dans l'estomac de l'animal, provoquant chez lui une douce euphorie quelques heures après son ingestion. Ou encore cette anecdote, rapportée par un militaire britannique de l'armée des Indes : *« Les cornacs des éléphants avaient pour habitude de récompenser leur animal par un beau morceau de canne à sucre, une fois leur tâche accomplie. Un cornac espiègle tenta un jour de tromper l'éléphant d'un collègue en lui donnant un morceau de bois ressemblant à de la canne à sucre. Quelques jours plus tard, le cornac farceur eut la surprise de voir l'éléphant dupé lui fourrer avec sa trompe le morceau de bois dans la poche. »*

Menacé, moins par les braconniers de l'ivoire que par l'envahissement de ses espaces naturels par l'homme, l'éléphant reste, tant qu'il est encore parmi nous, l'ami des dieux des légendes asiatiques et celui des enfants.

Luc Rosenzweig
Dessins : Peter Sís

Prochain article : l'anaconda



هكذا من الاهل



Centre de distribution MSF, Ajiep, dimanche 12 juillet.
Des distributions générales de nourriture sont organisées par le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies. Mais la nourriture qui arrive sur place reste insuffisante pour l'ensemble de la population. L'ONG Médecins sans frontières (MSF) organise donc dans le centre de distribution d'Ajiep, situé dans la province du Bahr el Ghazal, au sud du Soudan, des distributions ciblées pour tenter d'atteindre les plus vulnérables. Ce jour-là, les gens admis dans ce centre sont principalement des enfants et des adultes. 2 800 personnes au total, dans un état catastrophique. 10 000 autres sont massées autour du centre pendant la distribution de biscuits.

Centre de nutrition thérapeutique de MSF, Ajiep.
Les enfants pris en charge par Médecins sans frontières ont moins de cinq ans et font moins de 70 % de leur poids moyen par rapport à leur taille. Des adultes doivent également être pris en charge, signe de la gravité de la situation. Au total, 55 % de la population présente des symptômes de malnutrition.
Le centre thérapeutique d'Ajiep accueille 80 enfants, mais son impact est très limité. En l'absence de distribution générale de nourriture régulière et suffisante, l'enfant, une fois remis sur pied, retourne dans sa famille, où la nourriture manque.

Images du Soudan

COMMENT *peut-on être témoin de la banalisation de la tragédie soudanaise ? Comment expliquer le fait que la communauté internationale ne se réveille que lorsque la famine frappe, une fois de plus, cette population ?* » D'entrée de jeu, le coordonnateur des affaires humanitaires de l'ONU, Sergio Vieira de Mello, exprime son indignation. Le fait que l'opération Ligne de vie *(Lifeline)* des Nations unies au Soudan *« fêtera »* bientôt ses dix ans est *« sinistre »* : un crime *« moral »*, déclare M. Vieira de Mello dans un entretien au *Monde*. *« Franchement, je dois dire que l'on ne peut plus continuer comme cela, il faut admettre une fois pour toutes que la tragédie soudanaise est un problème politique et non pas uniquement humanitaire. »*

Le responsable de l'ONU a lancé le même avertissement au Conseil de sécurité, jeudi 30 juillet. *« Combien d'années de souffrance faudra-t-il encore avant que l'on se rende compte qu'il n'y a pas de solution militaire à ce conflit ? »*, a-t-il demandé au Conseil, dont les quinze membres l'ont poliment écouté et sont passés à autre chose...

Bien que le Soudan soit la proie d'une guerre civile depuis plus de quarante ans et alors que la plus grande opération humanitaire de l'histoire de l'ONU aura bientôt dix ans, le Conseil de sécurité n'a jamais été saisi de la question. *« La guerre au Soudan est une affaire interne »*, nous explique un ambassadeur occidental, membre du Conseil. *« Tant que l'une des parties n'a pas demandé notre intervention, le réflexe habituel est de dire, avec soulagement, que cette guerre n'est pas notre problème. »* Le Soudan n'est donc à l'ordre du jour du Conseil que par le biais humanitaire.

Cependant, pour la première fois, la communauté humanitaire entend briser ce silence *« inacceptable »*. Son message, disent les organisations non gouvernementales et les agences de l'ONU, est *« une solution politique pour une tragédie humanitaire »*. *« Désespérés »* par la tâche *« quasi impossible »* de ressusciter l'intérêt public pour le Soudan, les humanitaires demandent désormais *« une ingérence politique »*. *« On ne peut pas compter sur la famine pour capter l'intérêt public »*, insiste Martin Graffiti, le numéro deux du département humanitaire, de retour du Soudan.

M. Graffiti, pourtant un vieux routier des opérations d'assistance, se dit *« révolté »* par la misère humaine dont il a été le témoin au sud du pays. *« C'est terrible de voir, de ses propres yeux, toute la vérité d'un cliché, de voir les bébés émaciés mourir dans vos bras. »* Secoué par ce qu'il a vu à Wau, la capitale de l'Etat du Bahr el Ghazal, où plus de quatre-vingts personnes meurent chaque jour, il dit ne pas pouvoir oublier *« le regard vide »* des enfants et de leurs mères.

« On a beau avoir vu ces regards absents mille fois, à chaque fois c'est insupportable. » Pour arriver dans les centres de l'ONU, les femmes et leurs enfants sont obligés de marcher des heures. *« Ils n'ont plus d'énergie pour parler, ils regardent à travers vous, les yeux éteints. »* *« La guerre*, insiste-t-il, *est la cause principale de cette situation accablante. »* La dernière phase de la guerre civile au Soudan, qui oppose le gouvernement arabo-musulman aux rebelles du Sud, animistes et chrétiens, dure depuis 1983. En quinze ans de conflit, plus d'un million et demi de personnes ont perdu la vie. Quatre millions sont des réfugiés dans leur propre pays. Près de trois millions de Soudanais, pour la plupart du Sud, dépendent presque entièrement de l'aide humanitaire internationale, qui coûte environ 220 millions de dollars par an.

La souffrance de la population civile continuera au moins jusqu'en octobre 1999 . La récolte de l'automne prochain sera perdue à cause de la sécheresse

De retour, elle aussi, de la région de Bahr el Ghazal, Carole Bellamy, directeur exécutif de l'Unicef, est bouleversée par son expérience. *« J'ai vu le visage de la guerre moderne, et il est horrifiant »*, nous dit-elle. Les femmes et les enfants sont devenus *« le principal instrument de la guerre moderne »*. Depuis la fin de la guerre froide, 90 % des guerres sont des guerres civiles *« et les victimes sont aussi à 80 % des civils »*, alors que la proportion de victimes parmi la population civile était de 5 % pendant la première guerre mondiale.

Mme Bellamy parle avec émotion d'une image qui est *« à tout jamais gravée dans* [son] *esprit »* : celle d'un champ parsemé de tombes fraîchement creusées. *« Quand je dis tombes, j'entends des monticules de terre que l'on voit partout au Sud Soudan, mais dans ce champ en particulier, les monticules étaient*



presque tous de 50 ou 60 centimètres, la taille d'un bébé ou d'un petit enfant. » Elle a aussi été émue par « *l'absence totale de rire. Là où il y a des enfants,* dit-elle, *on a l'habitude de les entendre rire.* [Au Sud Soudan] *ils ne rient pas, car ils ne jouent pas, ils n'ont même pas d'énergie pour manger...* »

Les conditions de vie sont « *les pires que j'ai jamais vues* », ajoute Mme Bellamy. « *En l'absence de toute volonté politique de mettre fin à cette guerre, nous, la communauté internationale, portons l'entière responsabilité* » de ce qui arrive. « *Les politiques,* ajoute-t-elle, *doivent, impérativement, trouver une solution politique. Il n'est plus possible de continuer ainsi. Nous avons l'obligation d'aider la population civile au Soudan et nous le ferons, mais le moment est venu que la communauté politique prenne aussi sa responsabilité. Il faut une pression politique extérieure pour mettre fin à une tragédie intérieure.* »

POURQUOI le monde a-t-il oublié cette tragédie ? « *La réponse, en deux mots, est l'islam fondamentaliste* », répond un haut responsable de l'ONU. Le Soudan, selon lui, est devenu l'une des rares situations dans le monde qui ont remplacé les préoccupations de la guerre froide. « *Pour certains pays de la région, mais aussi et peut être surtout pour les Etats-Unis, les dirigeants soudanais sont les nouveaux ayatollahs et donc une menace mortelle.* » Pour les « *politiques* », ajoute ce haut responsable, l'aspect humanitaire « *n'est qu'une intrusion périodique dans la grande stratégie, qui est de contenir le régime de Khartoum* ».

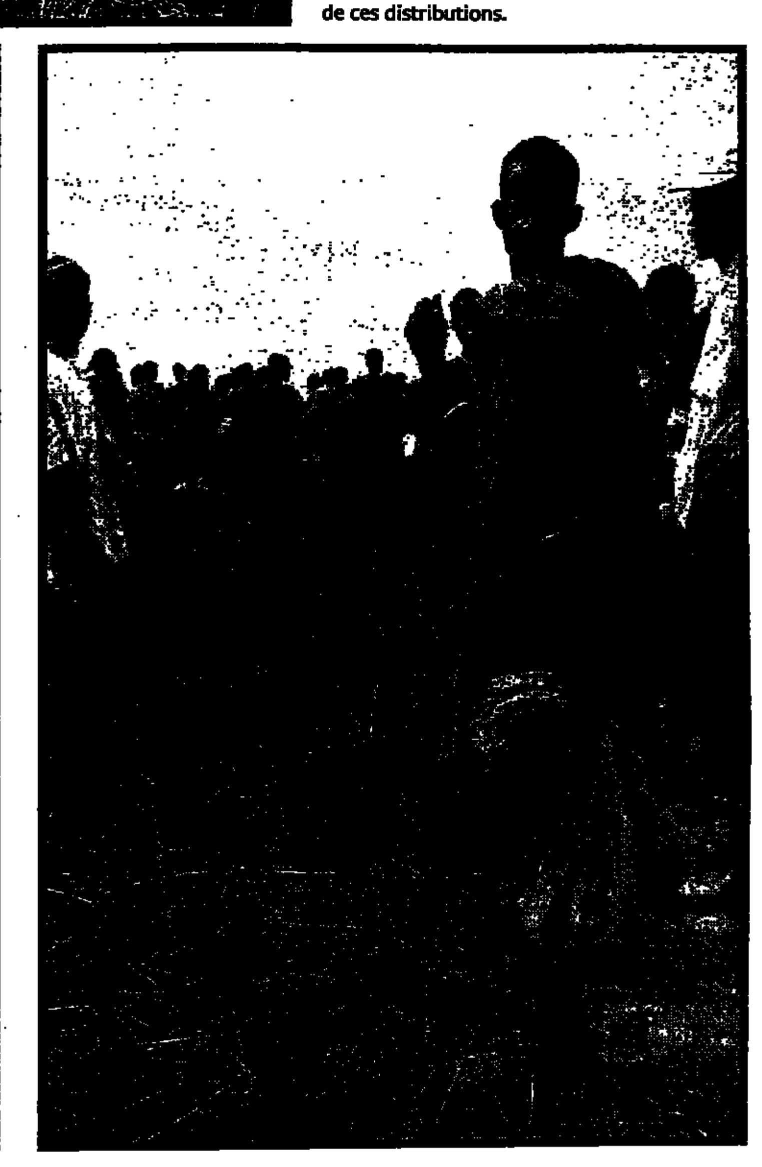
Cet avis est partagé par d'autres diplomates. Selon un ambassadeur africain, il existe à l'égard du Soudan « *une ambivalence presque insurmontable* ». D'après lui, la question qui divise les cercles politiques en Occident comme en Afrique est celle de savoir s'il faut opter pour la séparation entre le Nord musulman et le Sud chrétien, ou s'il faut promouvoir l'idée d'une confédération. La réponse, poursuit ce diplomate, « *semble nous avoir échappé pour l'instant* ».

La trêve de trois mois, annoncée le 15 juillet par le gouvernement soudanais et le principal mouvement des rebelles, l'Armée de libération des peuples du Soudan (SPLA), dans le Bahr el-Ghazal, est jugée « *trop courte et géographiquement trop restreinte* » par les responsables humanitaires. La souffrance de la population civile au Soudan continuera, « *implacable* », au moins jusqu'en octobre 1999, car, selon le Programme alimentaire mondial, la récolte de l'automne prochain sera perdue à cause de la sécheresse.

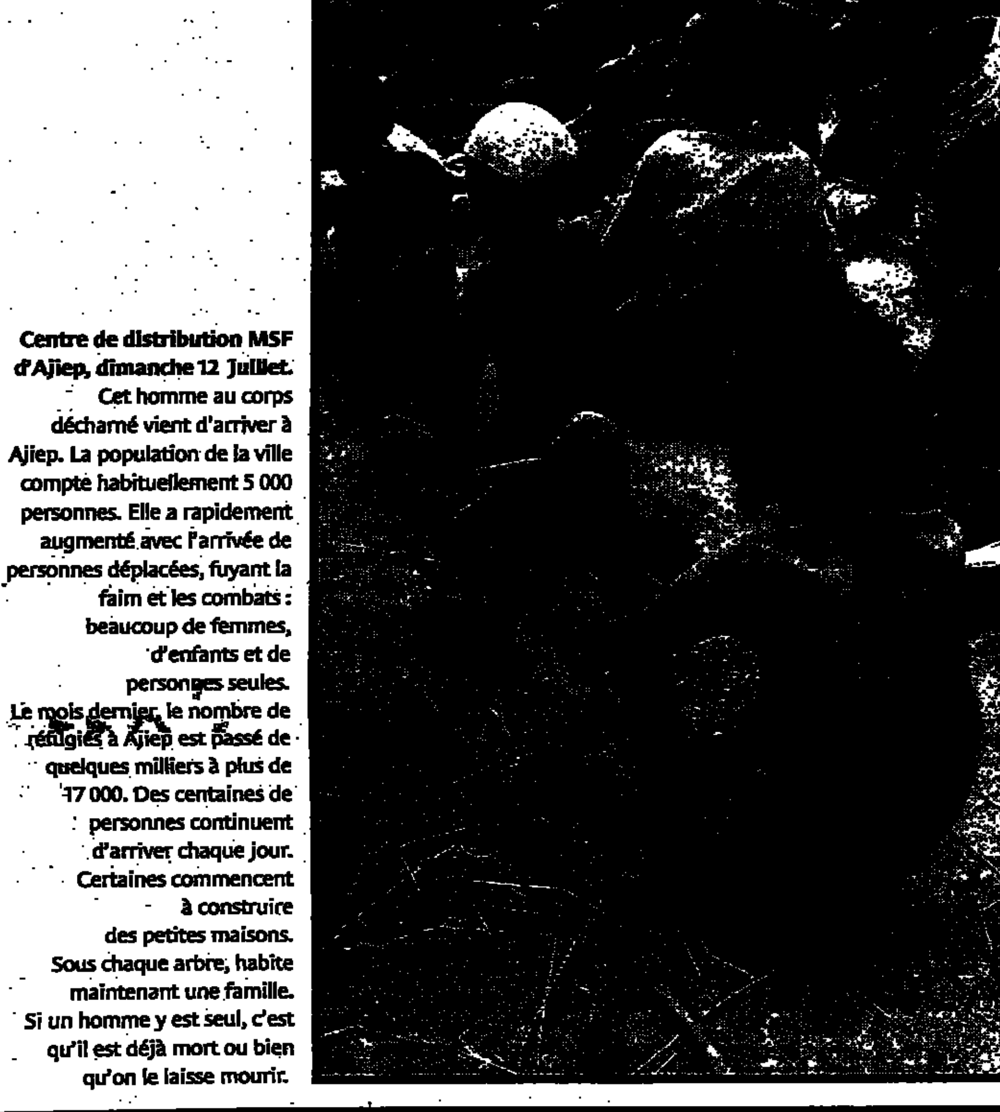
Afsané Bassir Pour, correspondante du « Monde » aux Nations unies, à New York



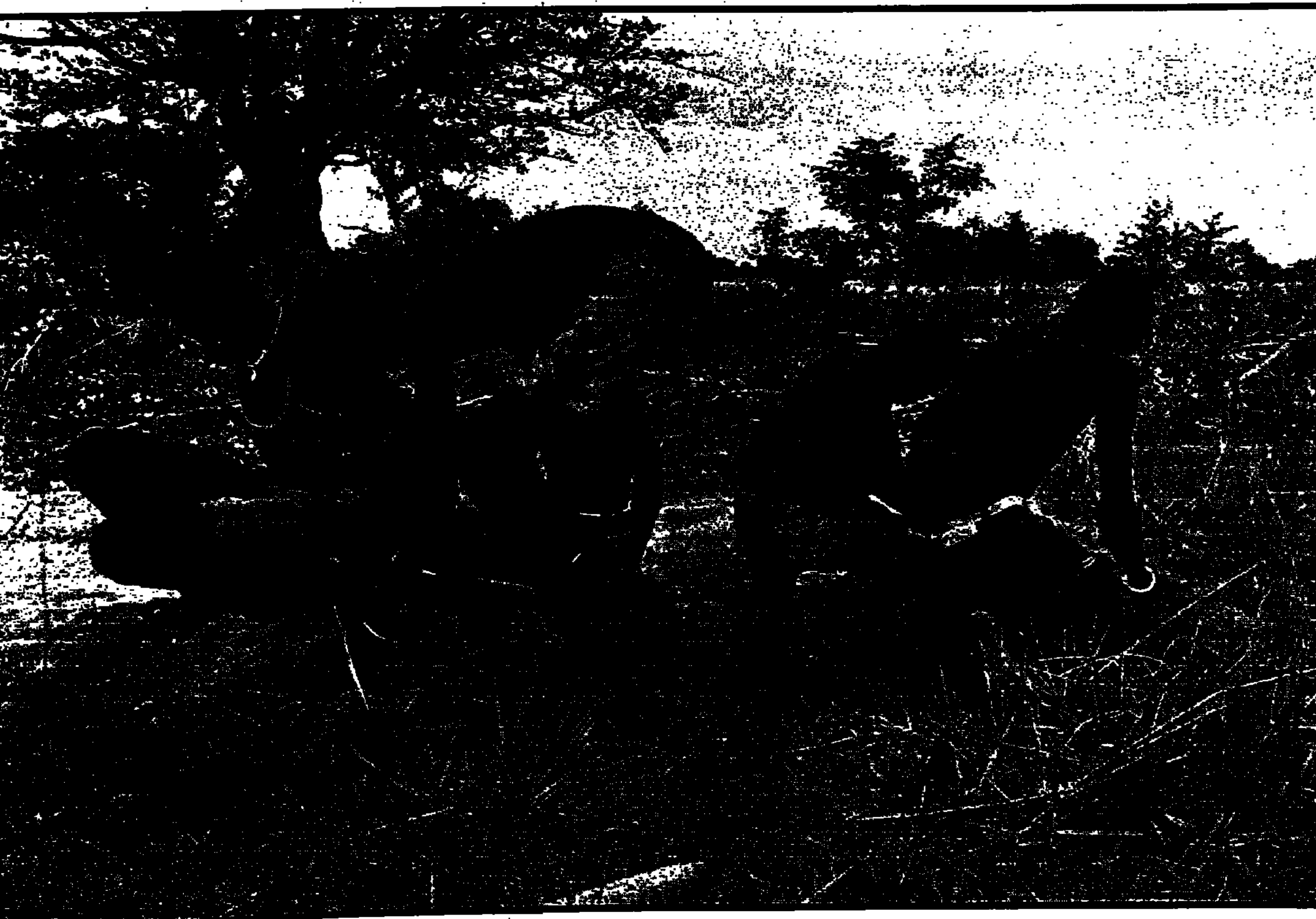
Aire de droppage, mardi 14 juillet. 16 tonnes de nourriture viennent d'être larguées par avion par le PAM. Un périmètre de sécurité a été dessiné, le temps que les sacs de maïs en grain soient ramassés puis stockés. Après la distribution générale, la population se rue sur l'aire de droppage. Les gens grattent le sol, à la recherche de quelques grains restés dans la poussière.



Aire de droppage, mardi 14 juillet. Cet homme vient de recevoir son lot de nourriture après le largage par le PAM. La distribution de nourriture, après la venue des avions, est très organisée. Les vivres sont d'abord versés aux représentants locaux qui, eux-mêmes, les redistribueront aux familles. Les déplacés, qui n'ont personne pour les représenter, sont exclus de ces distributions.



Centre de distribution MSF d'Ajiep, dimanche 12 juillet. Cet homme au corps décharné vient d'arriver à Ajiep. La population de la ville compte habituellement 5 000 personnes. Elle a rapidement augmenté avec l'arrivée de personnes déplacées, fuyant la faim et les combats : beaucoup de femmes, d'enfants et de personnes seules. Le mois dernier, le nombre de réfugiés à Ajiep est passé de quelques milliers à plus de 17 000. Des centaines de personnes continuent d'arriver chaque jour. Certaines commencent à construire des petites maisons. Sous chaque arbre, habite maintenant une famille. Si un homme y est seul, c'est qu'il est déjà mort ou bien qu'on le laisse mourir.



Lundi 13 juillet. Ces hommes enterrent un déplacé qui a rejoint Ajiep après avoir marché pendant un jour et demi. Il est mort d'épuisement et de faim, une heure après son arrivée. MSF paie ces fossoyeurs pour enterrer les corps des personnes seules et pour comptabiliser les tombes.

Photographies réalisées par Olivier Roux, responsable des opérations de distribution de nourriture pour Médecins sans frontières à Ajiep.

هكذا من الاصل

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Crispation politique à Madrid

C'EST une véritable tempête politique qu'a provoquée en Espagne le verdict du premier procès des GAL, ces « escadrons de la mort » créés pour mettre fin au terrorisme basque. La condamnation à dix ans de prison de l'ancien ministre *socialiste de l'intérieur*, José Barrionuevo, et de son adjoint pour la sécurité, Rafael Vera, a entraîné une très violente réaction du Parti *socialiste* ouvrier espagnol, qui a évoqué *« l'intolérable pression politico-médiatique sur le tribunal afin de briser son indépendance et son impartialité »*.

Depuis le début, ce procès n'est certes pas à l'abri des critiques. La jeune démocratie espagnole est cependant parvenue à instruire et à juger la tentative d'un gouvernement – assailli à l'époque par un terrorisme particulièrement sanglant – d'utiliser les mêmes méthodes que l'adversaire pour s'en débarrasser. Même si ce procès s'est tenu grâce à l'acharnement d'un juge et de quelques journalistes, et surtout en raison de la volonté des conservateurs du Parti populaire, alors dans l'opposition, d'en faire une machine de guerre pour détrôner les socialistes.

Le juge Garzon, qui a instruit une grande partie du procès, a lui-même été mis en cause. Ses méthodes ont été discutées, et on l'a accusé d'avoir gardé des rancœurs envers les socialistes après son passage rapide dans leur gouvernement. Les fuites qui ont précédé, dans la presse, l'annonce du verdict ont aussi contribué à troubler la sérénité de la justice espagnole. De même que les déclarations « triomphalistes » du président du gouvernement, José Maria Aznar, estimant que, *« après cette sentence, toute la situation politique va changer »*.

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer les réactions du Parti *socialiste*. Elles *n'en sont* pas moins excessives. Car, en contestant le jugement, en faisant état de la non-unanimité *des juges* du Tribunal *suprême*, les socialistes mettent en cause la plus haute instance judiciaire du pays sur un dossier qui n'est guère à leur avantage. Si, d'un côté, les conservateurs semblent s'approprier la machine judiciaire, de l'autre les socialistes en critiquent publiquement les décisions. Pour les premiers, ce verdict apparaît logiquement comme *« la victoire de la démocratie »* qui n'a pas eu peur de balayer devant sa porte en condamnant son *« terrorisme d'Etat »*. Pour les *seconds*, il est avant tout l'aboutissement de multiples manœuvres de basse politique.

La décision du Tribunal suprême est sans doute à mi-chemin de ces deux affirmations. D'ailleurs, la presse espagnole est, pour la première fois et de manière quasi unanime, extrêmement prudente. Loin d'attiser les *tensions*, elle a *tenté*, dans ses commentaires et ses éditoriaux, de calmer le jeu et d'éviter que la crispation politique de ces derniers jours ne prenne une trop grande ampleur dans un pays qui a su relever, depuis une dizaine d'années, des défis autrement plus délicats et plus compliqués.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Mozart au Festival d'Aix

LA FRANCE a deux concerts de pierre, d'eaux, d'arbres, de ciel et de silence ; deux cités classiques : l'une plus grande, non sans quelque froideur, l'autre de proportions mesurées, heureuses, montrant au soleil des ardeurs et des transparences de chair, animée de ce mouvement, de ce souffle du baroque qui est le romantisme de tout art et de toute âme classiques – deux villes faites pour la musique et faites pour Mozart : Versailles, qu'il a aimée ; Aix que, sans doute, il n'a point connue.

Après tant de villes conquises, allemandes, flamandes, bohémiennes, anglaises, italiennes, plus que toute autre sans doute il eût aimé Aix la provençale : elle lui est si bien accordée, légère et profonde, fraîche et brûlante, toute en jaillissements limpides, en cadences, en rythmes, toute mesure et ordre. Il l'a peut-être désirée en rêve. Et voici qu'elle est à lui. Quelle ville d'abord eût pu mieux lui rappeler la sienne, avec ses clochers, ses colonnes, ses arcades, ses fontaines enfin, bondissantes, ruisselantes, mélodieuses ?

Wolfgang est là, au cœur de l'été ; l'ombre musicienne hante les ruelles, les cours et les places où d'autres ombres, vivantes et imaginaires, s'empressent vers des concerts et des fêtes nocturnes. Il s'appuie à une balustrade ou à une margelle et il pose cette question qui venait sans cesse sur ses lèvres d'enfant et qui emplissait son cœur d'homme : *« M'aimes-tu ? M'aimes-tu bien ? »* Et toute la ville française, dans sa grâce souveraine, n'est qu'un tendre et noble acquiescement.

Yves Florenne
(1er-2 août 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Outrage à législateur dans la métallurgie

par Robert Bonnand

AVEC l'accord qu'il vient de conclure, le patronat de la métallurgie, l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières), franchit une étape supplémentaire dans son combat contre la réduction du temps de travail. Si l'intérêt de cet accord réside dans son contenu, il met aussi en évidence la conception qu'a l'UIMM des relations sociales et plus largement de son rôle, au-delà même de la métallurgie.

En ce qui concerne les points les plus significatifs de son contenu, il est tout d'abord intéressant de noter que cet accord est applicable au 1er janvier 2000, c'est-à-dire à la date prévue du passage de l'horaire légal de 39 à 35 heures. A cette date-là, le *contingent annuel d'heures supplémentaires* conventionnel de 94 heures en vigueur dans la métallurgie depuis l'accord du 23 février 1982 passera à 180 heures plus 25 heures par accord d'entreprise. Cela signifie que les entreprises pourront pratiquer un horaire effectif de plus de 39 heures par semaine sans autorisation de l'inspection du travail. Il convient également de souligner que cet accord instaure un contingent d'heures supplémentaires presque équivalent (150 heures plus 25 heures par accord d'entreprise) dans le cadre d'un horaire annualisé qui permet donc le cumul de la flexibilité issue de l'annualisation avec la pratique des heures supplémentaires. Il s'agit certes d'heures supplémentaires mais rappelons que leur taux de majoration n'est pas fixé à ce jour. Grâce aux seules dispositions du nouvel accord relatives aux heures supplémentaires, l'UIMM atteint son objectif de s'affranchir de la loi sur les 35 heures en rendant possible le maintien de la durée effective du travail actuelle à laquelle s'ajoute une flexibilité accrue sans création d'emplois.

Avec les dispositions relatives au forfait, l'UIMM gravit un nouvel échelon. Elle a saisi l'opportunité de l'évolution législative sur la durée du travail pour mettre en œuvre sa théorie sur le *« travail différencié »*. Théorie qui se résume à cette formule tirée du numéro 135 du mensuel de l'UIMM (février 1995) : *« Il s'agit de faire passer le régime de la durée du travail d'un système collectif à un système individuel en instaurant des horaires librement débattus de gré à gré. »*

Dans les faits, l'accord prévoit que tous les salariés de la métallurgie sont potentiellement concernés par le forfait. Pour les uns, les cadres et la plupart des techniciens, la relation de travail entre le salarié et l'employeur se traduira par l'exécution d'une mission sans limite de durée du travail rémunérée de gré à gré dans la limite du minimum conventionnel majoré de 45 %. Pour d'autres (à partir du coefficient 255), la durée du travail pourra atteindre 42 heures en moyenne par semaine avec une rémunération fixée de gré à gré dans la limite du minimum conventionnel majoré de 15 à 30 %.

Au total, l'emploi est le grand absent de cet accord. De plus, ce nouvel accord est une succession de remises en cause de dispositions conventionnelles existantes comme la suppression des jours fériés et des congés d'ancienneté dans le calcul de la durée annuelle du travail, auxquelles il convient d'ajouter des mesures aussi révélatrices que le passage de la durée maximale hebdomadaire de 46 à 48 heures ou la suppression de l'assimilation du temps de formation à du temps de travail. Ce résultat général prend tout son relief lorsqu'on sait que l'argument essentiel de l'UIMM pour précipiter l'ouverture des négociations consistait en un chantage à la dénonciation des conventions collectives à défaut d'accord au 31 juillet.

Après avoir, avec ce nouvel accord, vidé les conventions collectives et accords nationaux des principales garanties collectives relatives au temps de travail, l'attitude qui consiste maintenant à s'ériger en sauveur de la politique conventionnelle constitue une véritable mystification.

> L'attitude de l'UIMM, qui consiste maintenant à s'ériger en sauveur de la politique conventionnelle, constitue une véritable mystification

Compte tenu de la bataille idéologique qu'elle mène contre la réduction du temps de travail, il n'est pas surprenant que l'UIMM ait pour ambition de contourner la loi sur les 35 heures. Ce qui n'est pas acceptable, c'est qu'elle soit parvenue à dénigrer et à bafouer la politique conventionnelle en prenant en otage les conventions collectives et en organisant un simulacre de négociations, qui, par le niveau où elle avait placé la barre (318 heures de contingent annuel d'heures supplémentaires, récupération des jours fériés, généralisation du forfait, etc.), ne pouvaient que se conclure par un « carton plein » pour l'UIMM.

N'en déplaise aux signataires, je persiste à dire que la politique conventionnelle sort affaiblie et meurtrie de cet épisode. Il s'agit d'un nouveau coup, après l'accord du 7 mai 1996 sur la durée du travail qui, lui, avait torpillé l'accord interprofessionnel du 31 octobre 1995 et mis en lumière la nature des relations sociales dans la métallurgie. C'est la raison pour laquelle, lors de la conférence nationale sur l'emploi du 10 octobre 1997, *la FGMM-CFDT* était favorable à la mise en place de contraintes législatives au niveau de la branche. C'était la seule solution pour que l'UIMM joue le jeu comme cela a été le cas dans d'autres domaines.

Mais les ambitions de l'UIMM ne se limitent pas à la métallurgie. En concluant l'un des tout premiers accords de branche, elle espère non seulement donner le ton pour les négociations qui vont suivre mais aussi mettre le législateur à ses ordres en vue de la loi prévue fin 1999. C'est ce qui m'avait conduit à dire, au cours d'une des séances de négociation, que, s'il existait un délit d'outrage à législateur, l'UIMM devrait au *minimum en être inculpée*.

Avant cette échéance législative, nous suivrons avec beaucoup d'intérêt la décision du ministère du travail concernant la procédure d'extension du nouvel accord. On peut penser que cette décision donnera un éclairage sur le contenu de la future loi. Nous ne pouvons imaginer que la loi sur les 35 heures puisse n'être qu'un acte politique au point d'en cautionner une application contraire à son objet et à son esprit.

Pour ce qui nous concerne, loin des dogmes, nous faisons la démonstration au quotidien que les accords sur la réduction du temps de travail peuvent combiner augmentation de la compétitivité des entreprises, création d'emplois et amélioration des conditions de vie et de travail des salariés.

Dans cet esprit, un accord de branche encadrant les négociations d'entreprises pouvait permettre une amplification de ces résultats. Hélas, les chômeurs attendront et les salariés trinqueront.

Robert Bonnand *est secrétaire général de la Fédération générale des mines et de la métallurgie CFDT.*

Les rêves éthérés d'Alain Finkielkraut ***par Pierre Breysse***

ALAIN FINKIELKRAUT propose, dans votre page Débats du 21 juillet, sa propre lecture des récents exploits de l'équipe de France de football et surtout de la diversité de ses 22 joueurs, unanimement louée depuis le 12 juillet. Toutefois, chemin faisant et pour un bon quart de son texte, c'est finalement sa vision de l'école qu'il accroche à son raisonnement à partir d'un propos de M. Allègre qui, je l'avoue, m'avait échappé : *« Parler est la chose la plus importante ! A l'école, on dit souvent : "Silence !"... Développer sa personnalité, son originalité et s'exprimer est essentiel. »*

Comment, fulmine notre philosophe, oser s'en prendre ainsi à une organisation où le maître parle et où *« les élèves écoutent et prennent des notes sans se sentir... méprisés »* ?

Osera-t-on rappeler à M. Finkielkraut qu'il n'est de maître qu'autant qu'il y a des disciples. Dès lors, faire passer, à travers la reconnaissance *d'une singularité qui s'exprime*, un enfant ou un adolescent du statut purement subi d'élève à celui, plus librement choisi et accepté, de disciple devient une condition pour que passent et s'échangent les éléments d'une discipline. Faut-il lui rappeler que ces classes selon lui *« épargnées par la démagogie ministérielle »* accueillent à coup sûr, pour autant qu'elles existent, des enfants de classes sociales *clairement spécifiées : ce sont* les *« héritiers »* décrits, il y a plus de trente ans, par Bourdieu et Passeron. Dans ces familles, les occasions de parler, de s'exprimer et de *« développer sa personnalité »* font partie du quotidien. Demander que l'école cultive aussi cela, sans pour autant abolir toute ambition de transmettre une culture, ne paraît incongru qu'à ceux qui refusent de voir la réalité de l'immense majorité des écoles, des collèges et des lycées.

Puisque M. Finkielkraut est parti du football, j'évoque volontiers les *propos récents* (*Le Monde* du 18 juillet) d'Aimé Jacquet sur le parisianisme et *« le microcosme infect »* qui *« savent tout et donnent des leçons »*. Je me souviens de conseils ironiquement livrés à un autre ministre par Antoine Prost lors d'un débat, parmi lesquels – en substance et de mémoire – : organiser pour M. Finkielkraut un voyage en France afin qu'il voie qu'on enseigne et qu'on apprend *ailleurs qu'à Paris*.

S'interroger sur l'intégration et le message républicain est une chose. Jeter ainsi, sans enquête, sans références, sans autre preuve que des affirmations gratuites, l'anathème et l'opprobre sur une des institutions de cet Etat républicain qui, au cœur ou à la périphérie des villes comme au plus profond des campagnes, maintient encore un niveau de connaissances et les éléments d'une vie sociale vivante en est une autre. Que cela soit difficile et parfois sinueux n'est que trop évident. Qu'il faille en permanence *s'interroger et se méfier des dérives* toujours possibles à partir des meilleures intentions qui soient est parfaitement admis parce que parfaitement légitime. Mais qu'il suffise, à tous ces maux, d'appliquer une explication et un remède uniques relève de l'aveuglement et d'un simplisme peu digne d'un brillant esprit que sa culture aurait dû tenir éloigné des rêves éthérés d'un mythique âge d'or.

Il peut paraître outrecuidant qu'un membre anonyme, appartenant aux profondeurs du premier degré et provincial de surcroît, ose répondre aux allégations d'un personnage hautement public et médiatique. Il serait pourtant dommage que, vacances scolaires ou pas, de tels propos restent sans réaction de la part de la communauté éducative.

Pierre Breysse *est inspecteur de l'éducation nationale.*

La société japonaise aussi malade que son économie

Suite de la première page

L'augmentation du nombre des sans-abris japonais depuis le milieu de la décennie et celle des suicides (+ 17,3 % en 1997) sont d'autres signes de ce malaise. La perte d'un travail (le chômage pourrait atteindre 5 % en 1999) ou les faillites (+ 17 % en 1997) sont en outre à l'origine de 15,5 % des disparitions de personnes qui s'« évaporent » dans la société (86 300 cas en 1997).

La récession a aggravé les effets du dégonflement de la « bulle spéculative » au début de la décennie et entamé le sentiment d'une homogénéité sociale qui avait prévalu durant la haute croissance (1960-1970) et même l'« économie de casino » de la seconde moitié des années 80, *au cours desquelles tout le monde*, à des degrés divers, avait bénéficié de substantielles améliorations de niveau de vie. Cette prospérité s'était traduite par le *sentiment de la majorité* d'appartenir à une classe moyenne définie moins en termes de revenu que de destin partagé. Ce n'est plus le cas : la récession a accentué les disparités sociales.

Des scandales à répétition, la fin *de la sécurité de l'emploi et les inquiétudes* suscitées par le vieillissement sont à l'origine d'« un coup de blues » dont se font l'écho les journaux. Ceux-ci entretiennent le pessimisme par un alarmisme volontiers excessif : l'*« effondrement de la famille »*, par exemple, occupe des colonnes sans fin alors que, en dépit d'une dénatalité préoccupante, il n'est guère corroboré par les analyses sociologiques.

La société paraît divisée entre un électorat urbain qui souffre de la crise et a « censuré » le parti gouvernemental aux sénatoriales du 12 juillet et celui des campagnes, surreprésenté et peu concerné par la globalisation, qui vote en faveur de politiciens *servant leurs intérêts* locaux grâce aux subventions publiques. Ces élus « ruraux » ont la haute main sur le « fromage » de la *construction : un secteur pléthorique* qui s'est enrichi aux dépens du contribuable, d'un environnement détruit par un bétonnage frénétique *et de l'équilibre des finances publiques*.

Les mutations du monde paysan, au cours de la période de forte croissance, conjuguées à une urbanisation excessive ont bouleversé les formes de sociabilité anciennes. Les effets déstabilisants de ces évolutions avaient pendant longtemps été amortis par l'expansion. En phase de récession, les lézardes du *système social sont plus sensibles. L'atmosphère* délétère créée par les scandales s'est en outre traduite par un repli de chacun sur ses intérêts immédiats et un plus grand cynisme vis-à-vis des autorités, qui ont perdu leur « mandat moral » pour faire accepter des changements.

Le Japon est donc confronté à la nécessité de procéder à de douloureux ajustements économiques. Aucune politique exigeant des sacrifices sociaux n'a pourtant de chance d'aboutir sans une certaine adhésion des citoyens. Aussi, la première tâche du nouveau premier ministre, M. Obuchi, et de son gouvernement sera de restaurer la confiance. Le processus sera long, non seulement *parce qu'il n'y a pas de panacée* pour remédier aux problèmes économiques actuels, mais aussi parce qu'une politique réformiste *suppose que le pouvoir renoue* avec les forces vives du pays.

L'essor du volontariat, le réveil des identités locales et de la vie des quartiers témoignent d'un citoyen qui n'a pas démissionné. Ils – et elles (car les femmes sont les grandes animatrices de cette démocratie à la base) – se sont détournés de la vie politique nationale mais agissent à d'autres niveaux. Aucun parti, à l'exception des communistes, n'a réussi à capter cette effervescence locale, qui contraste avec les rigidités de l'appareil d'Etat.

D'une manière plus générale, la crise contraint le Japon à se repenser. L'expansion a gelé la réflexion politique sur le sens de la défaite et du redressement, une réflexion qui avait été lancée au lendemain de la guerre par de grands intellectuels comme l'historien des idées Masao Maruyama. Le coup d'arrêt de la croissance invite les Japonais à se dégager de l'idéologie culturaliste dominante (les supposés invariants culturels qui auraient expliqué le « miracle économique » et une non moins illusoire adéquation entre culture, peuple et nation qui a nourri le mythe de l'homogénéité sociale) pour repenser les enjeux contemporains en termes historiques, *c'est-à-dire de domination*, d'antagonisme et de confrontation. Les conflits n'ont pas manqué en dépit de l'autre idée reçue selon laquelle le Japon serait une *société* consensuelle. Moins qu'un déclin, cette crise est l'occasion pour les Japonais de jeter les bases d'un nouvel ordre économico-social et de se dégager de quelques « mythes » obscurantistes.

Philippe Pons

هكذا من الأصل

llurgie

ÉLECTRONIQUE Le gouvernement a annoncé, jeudi 30 juillet, la privatisation partielle de Thomson Multimédia (TMM) à l'occasion de la conclusion de partenariats stratégiques avec quatre grands groupes privés : le français Alcatel (télécommunications), les américains Microsoft (logiciels) et DirecTV (filiale de Hughes Electronics, télévision numérique), et le japonais NEC (composants). ● CHACUN de ces quatre industriels sera autorisé à prendre 7,5 % du capital de TMM dans le cadre d'une augmentation de capital, qui devrait se dérouler à l'automne. ■ L'ETAT, qui contrôle actuellement TMM à 100 %, conservera une participation très largement majoritaire. ● THOMSON MULTIMÉDIA sur ses alliances pour accélérer son développement à partir de ses métiers traditionnels (téléviseurs, magnétoscopes...) vers la télévision interactive et Internet.

Le gouvernement engage la privatisation partielle de Thomson Multimédia

Alcatel, Microsoft, DirecTV et NEC vont prendre chacun 7,5 % du numéro quatre mondial de l'électronique grand public. Le groupe veut ainsi accélérer son développement vers des activités liées à la télévision interactive et à Internet

LE GOUVERNEMENT français a annoncé, jeudi 30 juillet, sa décision d'engager la privatisation partielle de Thomson Multimédia (TMM). L'opération se fera par l'entrée au capital du fabricant de matériels d'électronique grand public de quatre industriels : l'américain Microsoft, numéro un mondial des logiciels ; le japonais NEC, deuxième producteur mondial de semiconducteurs et l'un des ténors mondiaux de l'informatique ; l'américain DirecTV, opérateur de télévision numérique par satellite et filiale de Hughes Electronics : enfin, le constructeur français d'équipements de télécommunications Alcatel.

Chacun de ces groupes va acquérir 7,5 % du capital de TMM à la faveur d'accords de coopération industrielle. Pour cela, TMM émettra de nouvelles actions. L'Etat, qui a apporté 10,9 milliards de francs de capitaux frais au groupe fin 1997, ne recevra pas un centime. *« TMM est encore dans une situation financière assez dégradée. La société a besoin d'un apport en cash »*, explique-t-on au ministère de l'économie, où l'on ajoute qu'*« aucun »* des quatre industriels *« n'a demandé à aller plus loin »* et que le gouvernement n'a pas l'intention – du moins dans l'immédiat – de privatiser la majorité de TMM.

« C'est notre redressement qui nous a permis d'avoir la crédibilité nécessaire pour rechercher des partenaires », assure Thierry Breton, le PDG de TMM. En 1997, sous l'effet notamment d'un plan de réduction des coûts, le groupe a renoué avec un résultat d'exploitation positif (143 millions de francs) et réduit sa perte nette à 2,78 milliards de francs. Après un premier semestre marqué par un résultat opérationnel positif (62 millions de francs) et une perte nette réduite (262 millions), M. Breton estime que le résultat net sur l'ensemble de 1998 *« devrait être positif »*.

DÉCODEURS

Les quatre partenariats conclus par TMM doivent, aux yeux de son PDG, contribuer à accélérer le développement *« vers des activités à croissance et à marges significatives ou récurrentes »*. Dans certains composants et sous-ensembles. Mais aussi et surtout dans les nouveaux services autour des téléviseurs, *« où notre poids (10 millions d'unités par an) et notre position de leader aux Etats-Unis (20 % du marché), nous offrent un bras de levier important »*.

C'est l'objectif visé par l'association avec Microsoft. Les deux groupes veulent développer *« des produits et services de télévision interactive, comme les guides électroniques de programmes »*, ainsi que *« des produits pour la télévision raccordée à Internet »*. TMM, qui intégrera le logiciel d'exploitation Windows CE de Microsoft dans certains de ses téléviseurs, vendra aussi les décodeurs Internet de la société WebTV, rachetée par Microsoft. Avec DirecTV, qui est déjà son principal client pour les décodeurs pour les téléviseurs, TMM développera de nouvelles générations de décodeurs interactifs. NEC, avec qui a été conclu, en mars, un partenariat sur les écrans plats, a pour sa part accepté d'étendre cette collaboration aux lecteurs de disques optiques DVD-ROM, des équipements appelés à remplacer les lecteurs de CD-ROM des ordinateurs. Le partenariat avec Alcatel portera sur le développement de réseaux sans fil capables de faire communiquer les équipements électroniques dans une habitation. Les deux groupes envisagent aussi des coopérations dans les terminaux téléphoniques (dont les téléphones à écran Internet).

Ces partenariats *« déboucheront sur de nouveaux produits dès 1999 »*, avance M. Breton, qui, au-delà, escompte qu'ils contribueront à un rééquilibrage du chiffre d'affaires de TMM. Son objectif est qu'en 2 002 ce dernier *« soit partagé à égalité entre l'activité traditionnelle de fabrication de téléviseurs, d'équipements vidéo et audio, la vente de composants clés et celle de services »*.

Actuellement, TMM tire 66 % de ses revenus des téléviseurs et autres équipements vidéo et audio. Une exposition trop forte à un secteur où les baisses de prix sont draconiennes (5 % à 10 % par an) et les marges réduites. Pour M. Breton : *« C'est aujourd'hui qu'il faut se remettre dans le jeu, car c'est aujourd'hui que la convergence entre notre univers et ceux de l'informatique et des télécommunications prend forme »*.

Philippe Le Cœur

« D'ici à la fin 1998 »

L'ouverture du capital de Thomson Multimédia devrait être réalisée *« d'ici à la fin 1998 »*, indique-t-on au ministère de l'économie. Thierry Breton, le PDG de TMM, table pour sa part sur *« fin octobre début novembre »*. D'ici là, il lui faudra avoir finalisé les quatre accords industriels, qui n'en sont qu'au stade de protocoles d'accord. *« Cela sera fait d'ici à septembre »*, assure M. Breton. La direction de TMM, le gouvernement et les quatre futurs nouveaux actionnaires devront parallèlement se mettre d'accord sur la valeur de l'entreprise, et donc sur le prix auquel seront émises les nouvelles actions, qui permettront l'entrée au capital des quatre alliés du groupe. Ces modalités devront être approuvées par la commission des participations et des transferts. Personne ne souhaite aujourd'hui évoquer le moindrechiffre. *« Une chose est sûre, TMM vaut désormais plus que le franc symbolique »*, relève néanmoins Bercy...

Sous Alain Juppé, l'opération avait tourné à la catastrophe

18 JUILLET 1997. Le gouvernement de Lionel Jospin annonce qu'il engagera les privatisations au cas par cas. Pour Thomson Multimédia (TMM), le choix est de maintenir le fabricant de téléviseurs dans le giron du public. Mais sans exclure une ouverture du capital à la faveur de partenariats industriels. La gauche plurielle entendait alors calmer le jeu sur les dossiers des privatisations dans lesquels s'était empêtré le gouvernement précédent d'Alain Juppé.

Quelques mois auparavant, le 16 octobre 1996, les pouvoirs publics avaient préféré le tandem franco-coréen Lagardère-Daewoo à Alcatel pour la reprise du groupe public Thomson SA. Lagardère avait choisi de se concentrer sur les activités militaires de Thomson-CSF et de confier la gestion de TMM au groupe sud-coréen.

Cette décision avait provoqué une vive émotion non seulement chez les salariés de l'entreprise mais aussi chez les fournisseurs et les concurrents. Dans les ministères, certains qualifiaient même l'opération de cadeau financier et de bradage technologique. En défendant son choix, Alain Juppé n'avait fait qu'envenimer la crise. *« Thomson Multimédia, ça vaut un franc symbolique après recapitalisation, parce que dans l'état actuel des choses, cela ne vaut rien : cela vaut 14 milliards de dettes »*, affirmait-il à l'Assemblée, le 23 octobre.

Ces déclarations avaient blessé les salariés de l'entreprise, qui avaient réagi sur le thème : *« Nous avons mal à la France. Faut-il vraiment tuer l'ambition ? »*. Ils avaient reçu le soutien des élus socialistes et communistes, alors dans l'opposition.

Au début du mois de novembre, Daewoo avait bien tenté de rassurer l'opinion. Son PDG, Soon Hoon-bae, assurait qu'il envisageait de garder un management français et le siège de l'entreprise à Paris. Il affirmait également vouloir injecter 10 milliards de francs.

Puis, coup de théâtre, le 4 décembre le gouvernement avait annoncé la suspension de la privatisation de Thomson. Cette décision était devenue inéluctable après l'avis négatif de la commission de privatisation sur la reprise de Thomson par le tandem Lagardère Daewoo. Le gouvernement Juppé avait alors décidé de reprendre le dossier à zéro et de vendre de manière séparée les activités défense et multimédia de Thomson. Si des négociations avaient à nouveau été engagées aux premiers jours de 1997, pour céder la partie militaire, la privatisation de TMM avait été repoussée *« sine die »*. Un programme bouleversé avec le changement de majorité en juin.

D. G.

Le numéro quatre mondial de l'électronique grand public

● Thomson Multimédia (TMM) est le numéro deux européen et numéro quatre mondial de l'électronique grand public, derrière Matsushita, Sony et Philips.

● TMM est présent dans la télévision, la vidéo et la communication avec des marques comme Thomson, Telefunken, Saba, Brandt ou Ferguson en Europe et RCA ou General Electric aux Etats-Unis.

● Aux Etats-Unis, Thomson Multimédia, est le premier vendeur de téléviseurs, avec 20 % de part de marché.

● TMM revendique la place de premier fabricant mondial de tubes pour téléviseurs de grande taille (plus de 55 cm de diagonale).

Bolloré évoque une collusion entre Bouygues et des banques

UN PREMIER APERÇU de la violence du conflit qui oppose Martin Bouygues et Vincent Bolloré pour le contrôle du groupe Bouygues a été donné lors de la première confrontation judiciaire entre les deux camps, jeudi 30 juillet. Alors qu'il ne s'agissait que de demander au tribunal de commerce de Versailles la désignation de deux experts pour examiner le déroulement de l'assemblée générale du groupe de BTP et de communication qui a eu lieu le 10 juin, le ton est déjà monté très haut.

L'avocat du groupe Bolloré, Me Prat, a demandé au président du tribunal de commerce que *« soit ouverte une enquête sur certaines modalités de la tenue de l'assemblée générale »*. Cette demande fait suite aux interrogations répétées du camp Bolloré sur cette assemblée générale, et notamment l'adoption de justesse (67,7 %) d'une résolution permettant à Bouygues de doubler son capital social en cas d'OPA. Selon l'avocat du groupe Bolloré, 770 000 votes par correspondance, venant d'un fonds de placement français et de 92 fonds d'investissement anglo-saxons, n'ont pas été pris en compte, faute d'être arrivés dans les délais requis. *« S'ils étaient parvenus à temps, ils auraient entraîné le rejet de la pilule anti-OPA » du groupe Bouygues, assure Me Prat.*

AUCUNE PROTESTATION

En général, les fonds de pension transmettent leurs votes aux assemblées générales par l'intermédiaire des grandes banques de la place. *« A-t-on fait le nécessaire pour que ces votes arrivent tardivement ? La société Bouygues avait-elle été avertie du fait qu'un nombre important d'actionnaires avaient décidé de voter contre ? Aurait-elle tout fait pour retarder l'acheminement des votes ? »*, s'est interrogé Me Prat. En clair, le groupe Bolloré suspecte une entente entre Bouygues et certains intermédiaires financiers, qui auraient retardé volontairement l'acheminement des votes de leurs clients lors de l'assemblée générale, pour permettre au groupe de conforter son pouvoir. *« Je suis scandalisé par de telles allégations »*, s'est écrié Me Villey, avocat du groupe Bouygues, qui a demandé au tribunal de rejeter la demande d'enquête sur ce sujet.

Pour l'instant, le conflit n'a lieu qu'entre Martin Bouygues et Vincent Bolloré. Aucun autre actionnaire minoritaire n'a protesté sur les conditions de vote de l'assemblée générale. Les banques, toutefois, pourraient ne pas apprécier de se voir entraîner malgré elles dans cette guerre, surtout quand on les soupçonne de manipulation de votes de grands clients comme les fonds de pension anglo-saxons. Le tribunal de commerce de Versailles devrait rendre son verdict lundi 3 août.

Martine Orange

Jet Services : un accord met un terme à un mois de grève

UN MOIS. Commencée le 1er juillet, la grève qui perturbait l'activité en Ile-de-France du transporteur de colis express Jet Services s'est achevée le 31 juillet. Après une semaine de négociation, un accord a finalement été conclu entre la direction et la CFDT, dans la nuit du 30 au 31 juillet. Ce conflit retient moins l'attention en raison du nombre de grévistes – une trentaine, selon la direction, plus d'une centaine, selon la CFDT, sur un effectif total de 2 000 personnes – qu'en raison de son motif et de ses modalités.

« Depuis deux ans, nous avions accepté une certaine modération salariale. Cette année, nous avonc même accepté de retarder les négociations, car la direction voulait organiser une table ronde sur les 35 heures pour les mettre en place à la fin de l'année. Mais, en juin, les négociations ont échoué et la grève a commencé », explique Caroline Lemée, déléguée CFDT, qui fut l'un des porte-parole du mouvement des routiers lors du conflit de novembre 1997. La direction conteste cette version des faits : pour Richard Gamberini, directeur du marketing, il n'a jamais été question d'anticiper les 35 heures.

A Nantes, où Mme Lemée travaille, la grève a été un échec. *« Six grévistes pendant trois jours »*, reconnaît-elle. En revanche, en Ile-de-France, les trois entrepôts de Créteil, Clamart, et Les Clayes ont été bloqués. Surtout, la grève a très vite pris une tournure violente. D'un côté, la direction accuse les grévistes d'avoir rendu inutilisables des camions. De l'autre, la CFDT accuse la direction d'avoir fait appel à des vigiles qui auraient lâché des pitbulls non muselés sur eux. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

LEVÉE DES SANCTIONS

Conséquence : la direction a menacé de licencier 27 salariés dont 9 militants CFDT. D'après ce syndicat, l'accord prévoit la levée des sanctions concernant les salariés non protégés et une revalorisation substantielle des primes de nuit pour les ouvriers et les employés.

Des négociations sur les 35 heures démarreront dès la rentrée et la direction financera un expert choisi par le syndicat. Les deux parties avaient intérêt à sortir du conflit : la CFDT ne parvenait pas à l'étendre et la direction estime que la grève lui fait perdre 1 million de francs par jour. Or l'entreprise, qui réalise un chiffre d'affaires d'environ 2 milliards de francs, est endettée et sa rentabilité reste très faible.

Frédéric Lemaître

DÉPÊCHES

■ **AIRBUS : la compagnie aérienne américaine United Airlines a commandé, jeudi 30 juillet, 22 Airbus moyen-courriers A319 et A320, pour environ 1 milliard de dollars (6 milliards de francs), qui s'ajoutent aux 111 appareils commandés depuis 1992. La veille, Boeing, le rival américain d'Airbus, avait vendu 45 avions moyen-courriers 737.**

■ **HERCULES : le chimiste américain a lancé une OPA amicale de 3,1 milliards de dollars (19 milliards de francs) sur son concurrent Betzdeadom, créant ainsi l'un des plus grands spécialistes mondiaux des produits de traitement de l'eau. Son chiffre d'affaires passera de 1,87 milliard à plus de 3 milliards de dollars.**

■ **ROLLS-ROYCE : Graham Morris, patron du constructeur automobile britannique, a démissionné jeudi, deux jours après l'annonce d'un partage des marques Rolls-Royce et Bentley entre les allemands BMW et Volkswagen.**

■ **CORÉE : deux importantes banques du pays, Hanil Bank et Commercial Bank of Korea, ont annoncé, vendredi 31 juillet, qu'elles fusionnaient pour former le premier établissement bancaire du pays.**

La fin des aides fiscales à l'automobile inquiète les constructeurs italiens

ROME
correspondance

Environ 1,6 million de « vieux tacots » retirés de la circulation, quatre millions de nouvelles voitures vendues, un coup de pouce important donné à la croissance nationale, plus de 3 600 milliards de lires (12 milliards de francs) de réductions offertes aux consommateurs, auxquelles il faut ajouter les 2 300 milliards d'aides de l'Etat : c'est le bilan en quelques chiffres de la « juppette à l'italienne ». La *rottamazione*, comme on l'appelle ici – à traduire tout simplement par *« réduction en débris »* –, a pris fin le 31 juillet. Un succès. La preuve, les nombreuses imitations : le même principe a été adopté pour les deux-roues et pourrait l'être bientôt aussi pour l'électroménager.

Il reste également la possibilité que soit poursuivie une aide à l'achat limitée aux automobiles à basse consommation de carburant. Le gouvernement pourrait prendre cette décision, selon le ministre de l'environnement, Edo Ronchi, lors de l'adoption de la prochaine loi budgétaire.

Cette période de dix-neuf mois d'application des aides fiscales a fait le bonheur des concessionnaires, des constructeurs et des automobilistes italiens, sans oublier les bienfaits pour l'environnement grâce à la baisse des émissions polluantes.

RETOUR À LA NORMALE

L'année de grâce, pour tous, aura été 1997, avec 2,4 millions de nouvelles immatriculations. Les effets de la décision gouvernementale ont été faibles au début de l'année, avant de se traduire par des chiffres records d'immatriculation en avril (+ 52,04 % sur les ventes du même mois de l'année précédente), en juillet (+ 54,06 %), en octobre (+ 58,36 %) et en septembre (+ 75,74 %). L'année 1998 a été caractérisée, elle, par un lent retour à la normale.

La baisse des immatriculations devrait être limitée cette année à environ 9 %, avec 2,2 millions de ventes. Quant à l'année prochaine, les premières prévisions tablent sur une réduction de 13 %, avec 1,8 million de voitures vendues. Ce qui confirmerait les craintes des spécialistes : ces aides ont « drogué » les ventes alors qu'ils jugent plus nécessaire la mise au point d'interventions structurelles pour relancer définitivement le marché de l'automobile, à commencer par une simplification de la bureaucratie.

Roberto Tessore, le responsable auto de Fiat, considère que la situation correspond aux prévisions du groupe turinois : *« Nous avons toujours estimé à 2,2 millions les nouvelles immatriculations pour l'année en cours. Pour l'année prochaine, il faudra attendre septembre-octobre pour comprendre ce que va nous réserver le marché qui va suivre. Il y aura certainement une réduction des ventes. » – (Intérim)*

La crise asiatique ralentit la croissance publicitaire mondiale

Après une année record en 1997, les dépenses des annonceurs vont diminuer jusqu'à l'an 2000. Selon l'agence Zenithmedia, la baisse des investissements affectera surtout le Japon, sans épargner les Etats-Unis et l'Europe occidentale

LA PUBLICITÉ a connu une année euphorique en 1997, avec une croissance de 8,3 % dans le monde entier, par rapport à 1996, selon une étude de l'agence Zenithmedia, qui estime que *« l'on n'avait pas connu »* un tel chiffre depuis la période qui précéda la guerre du Golfe. Mais il s'agit du *« sommet de la courbe »* pour la fin des années 90, car cette croissance devrait connaître un ralentissement jusqu'à l'an 2000, dû à l'impact de la crise asiatique.

On s'attend que l'Asie subisse une baisse de 3 % – à prix constants – de ses investissements publicitaires. *« Plus inquiétant,* souligne Zenithmedia, *le Japon devrait voir baisser ses investissements chaque année jusqu'en 2000. Le Japon représentant 13 % des dépenses mondiales, cette contre-performance affectera forcément la croissance mondiale. »* *« C'est l'équivalent d'environ 2 milliards de dollars qui devrait disparaître d'ici à l'an 2000 »*, précise l'agence anglaise. La baisse japonaise devrait être de – 1,4 % en 1998, de – 2,1 % en 1999 et de – 4 % en 2000.

MARKETING DIRECT GAGNANT

Zenithmedia prévoit une réduction de la part de marché de la télévision au Japon, par rapport à la presse et à la radio, mais c'est le marketing direct qui *« devrait être le vrai gagnant »*, à l'issue de cette crise, dans le deuxième marché publicitaire du monde, avec 37,3 milliards de dollars (224 milliards de francs) de dépenses en 1997. Globalement, 1998 sera une année douloureuse pour les médias asiatiques, avec une diminution des recettes publicitaires de 48,6 % en Indonésie, de 21 % en Malaisie, de 26,8 % à Singapour, de 20,4 % en Corée du Sud et de 28,4 % en Thaïlande. Zenithmedia prévoit toutefois une reprise modérée de la croissance dans ces pays dès 1999.

La crise asiatique devrait avoir des conséquences sur les Etats-Unis et l'Europe, peu affectés jusque-là. Aux Etats-Unis, où se réalise plus d'un tiers des dépenses publicitaires mondiales (107,8 milliards de dollars), *« il y a de sérieuses menaces sur la santé des dépenses publicitaires »*, en raison de la *« pression récente sur les profits des grandes sociétés »*. Enfin, *« la compétitivité accrue des industriels asiatiques, favorisée par les dévaluations, aura un impact négatif »*.

ÉVOLUTION NÉGATIVE EN FRANCE

En Europe, *« les effets de la crise asiatique pourraient se faire sentir plus fortement au second semestre, notamment dans les secteurs des produits de luxe et de la cosmétique »*. Zenithmedia prévoit une croissance publicitaire assez faible en Europe, et particulièrement dans ses trois principaux marchés. L'Allemagne (112 milliards de francs) – qui n'a pas bénéficié de la croissance en 1997 – devrait connaître une progression de 1,6 à 1,8 % dans les trois prochaines années. L'agence prévoit une hausse de 0,3 % et de 0,8 % pour la Grande-Bretagne (114 milliards de francs) en 1999 et en 2000. Une situation encore pire en France (53,4 milliards de francs), où Zenithmedia prévoit une évolution négative pour ces deux années.

La croissance sera nettement plus forte en Europe centrale et en Europe de l'Est, *« avec l'arrivée d'annonceurs nationaux de plus en plus importants qui s'ajoutent aux multinationales déjà présentes »*. Zenithmedia annonce un développement de ces marchés émergents, notamment en République tchèque, en Pologne, en Hongrie et en Russie.

A l'exception de l'Asie, l'augmentation des dépenses publicitaires bénéficiera surtout à la télévision, qui devrait voir ses parts de marché augmenter. En 1987, la télévision représentait 31,7 % de parts de marché, les journaux 40,4 %, les magazines 14,5 %, et la radio 7,8 %. En 1994, la télévision est passée devant la presse. En 1997, la répartition est la suivante : télévision, 38,8 % ; journaux, 34,1 % ; presse magazine, 13,2 % ; radio, 7,9 %.

La presse écrite – journaux et magazines – reste dominante, même si elle perd du terrain, représentant 47,7 % des parts du marché publicitaire. En Europe, où la presse magazine atteint une part de marché de 20,4 %, elle représente 56,6 % des investissements publicitaires. En Amérique latine, la presse écrite ne représente que 27,5 % des parts de marché.

Alain Salles

Les militants anti-pub à l'assaut des nouveaux supports de la RATP

*« **ON EN A MARRE** des Mac-dollars et du Coca capitalisme ! »* Plus qu'un slogan, c'est une profession de foi. Monique, chômeuse, la cinquantaine militante, est engagée dans la lutte contre l'envahissement de la publicité. Un engagement de terrain, comme, par exemple, ce jeudi 16 juillet, devant la gare de l'Est, à Paris, avec un groupe d'amis de l'association Résistance à l'agression publicitaire (RAP). Leur cible, cette fois, le nouvel habillage publicitaire utilisé par la RATP, dont les bus et les rames de métro sont entièrement recouverts.

Ce type nouveau de supports publicitaires est apparu pour la première fois en mai 1996. Il était resté marginal, jusqu'au début de ce mois de juin. Et ceux qui pensaient que ce déferlement publicitaire cesserait avec la fin du Mondial devraient déchanter. Métrobus, la régie publicitaire de la RATP, n'a-t-elle pas affirmé, par la voix de son PDG, Gérard Cros, qu'il fallait créer *« une nouvelle génération de supports »* et qu'il était nécessaire de *« troubler, au bon sens du terme, l'environnement que les gens ont l'habitude de rencontrer »* (*Le Monde* du 14 novembre 1997).

DISTRIBUTION DE TRACTS

Ce jour-là, Monique et son groupe ont décidé d'occuper un de ces bus afin de sensibiliser les usagers. Après une première tentative manquée, ils pénètrent dans le « 30 », qui dessert la ligne Gare-de-l'Est-Trocadéro. Le véhicule démarre, les membres de RAP se mettent au travail : distribution de tracts et de petites cartes à renvoyer au ministre des transports. Peu à peu le dialogue se noue avec les usagers qui, loin de ressentir leur intrusion comme une agression, partagent la colère des manifestants. Un voyageur demande même une pile de tracts et de cartes pour les distribuer dans son quartier. A l'arrivée au Trocadéro, en guise de dernière protestation, les membres du « commando » recouvrent une partie du bus d'une affiche expliquant *« une bonne pub, c'est un produit, un slogan, des pigeons »*. Ce n'est pas la première fois que la RAP organise des actions de ce type. Créée en 1992 par une dizaine de personnes, cette association a pour but de sensibiliser l'opinion face à l'irruption abusive de la publicité dans la vie quotidienne. Ses actions ne sont pas dirigées contre la publicité en général, mais contre son utilisation à la fois excessive et insidieuse. Ses militants organisent, par exemple, des distributions de tracts dans les cinémas, dos tournés à l'écran, durant la diffusion des publicités précédant la projection du film. Mais Résistance à l'agression publicitaire ne se contente pas d'actions spectaculaires. L'association a participé à un groupe de travail au ministère de l'environnement en 1995 – le ministre était alors Michel Barnier (RPR) – pour réfléchir à un projet de loi sur la publicité par boîte aux lettres.

Leïla Benjelloun

DÉPÊCHES

■ **CÂBLE : Paul Allen, cofondateur de Microsoft, a racheté, jeudi** 30 juillet, pour 4,5 milliards de dollars (environ 26,5 milliards de francs), le câblo-opérateur Charter Communications. Avec cette acquisition, Marcus Cable, contrôlé par Paul Allen, devient le septième câblo-opérateur américain, avec 2,4 millions d'abonnés. *« Cet investissement marque une nouvelle avancée dans ma stratégie d'un monde connecté, vers un avenir qui verra la fusion des canaux à haut débit de distribution de données, du pouvoir des ordinateurs personnels et de la présence de contenu à valeur ajoutée »*, a déclaré M. Allen. – (AFP.)

■ **CINÉMA : cinq candidats au rachat de PolyGram Film Entertainment (PFE)**, filiale de Seagram, se seraient déclarés. Granada, EMI, Canal Plus, Neil Braun, ancien patron de NBC, et Paul Allen auraient déposé, jeudi 30 juillet, leur offre de rachat du catalogue PolyGram. Edgar Bronfman Jr, PDG de Seagram, espère retirer 750 millions de dollars (environ 4,45 milliards de francs) de cette cession.

■ **PRESSE : la Corée du Sud refuse la publication d'une édition locale de *Playboy*.** *« Nous rejetons [la demande] car si nous autorisons la publication de* Playboy *ici, cela détruira les esprits sains et l'ordre de notre société »*, a expliqué un responsable du tribunal de Séoul, jeudi 30 juillet. – (AFP.)

■ **PUBLICITÉ : le groupe britannique WPP va entrer au capital de** la future société japonaise qui naîtra, en janvier 1999, de la fusion des numéros trois et sept du marché publicitaire nippon, Asatsu et Dai-Ichi Kikaku, ont annoncé, jeudi 30 juillet, ces deux sociétés. – (AFP.)

■ **TÉLÉVISION : Rupert Murdoch, PDG de News Corp, a fixé au 1er octobre** le lancement de la version numérique du bouquet BSkyB. L'ensemble de 150 programmes devrait devancer d'un mois le lancement d'On Digital, bouquet numérique concurrent, prévu le 1er novembre. BSkyB numérique a pour objectif d'attirer 6 millions d'abonnés en cinq ans. – (AFP.)

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

Le PIB pourrait baisser de 4,7 % en Corée cette année

L'OCDE S'ATTEND à une contraction de 4,7 % du Produit intérieur brut (PIB) de la Corée du Sud au cours de l'année 1998. En 1999, le pays renouerait avec une croissance limitée à 2,5 %. Le pire est peut-être passé, a déclaré Larry Summers, secrétaire adjoint au Trésor américain. Le won a regagné 35 % par rapport à son plus bas niveau de décembre et les réserves de change sont remontées à 37 milliards de dollars.

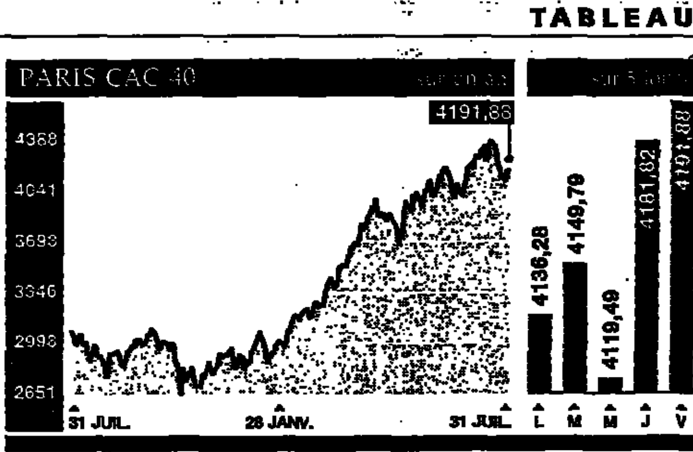
■ **JAPON : le chômage a progressé en juin** pour atteindre son plus haut niveau historique à 4,3 % de la population active (2,84 millions de personnes), selon les chiffres diffusés vendredi 31 juillet par l'agence de gestion et de coordination.

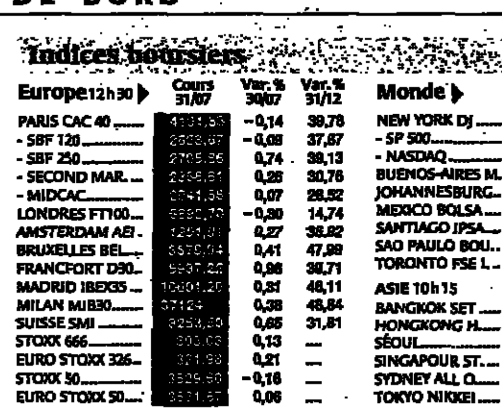
■ **Les prix à la consommation au Japon ont baissé de 0,4 % en** juin, par rapport à leur niveau de mai, a indiqué l'agence gouvernementale de gestion et de coordination. Ce chiffre ramène la progression des prix à 0,1 % en glissement annuel.

■ **ETATS-UNIS : les coûts salariaux ont augmenté de 0,9 % au** deuxième trimestre par rapport au premier, a annoncé, jeudi 30 juillet, le département du travail américain. Sur douze mois, les coûts salariaux ont progressé de 3,5 %, le chiffre le plus élevé depuis la fin de 1993.

■ **Les demandes hebdomadaires d'allocations chômage** ont reculé de 13 000 à 304 000 pour la semaine close le 24 juillet, a annoncé le département du travail américain.

■ **EUROPE : le taux de croissance dans les onze pays de l'Euroland a augmenté de 1,3 %** entre février et avril 1998, selon les statistiques publiées jeudi par Eurostat. Le taux d'inflation annuel de ces pays est resté stable, à 1,4 %, en juin 1998.

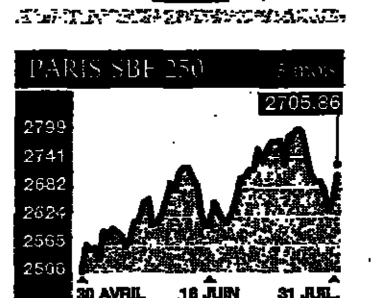




Indices boursiers

Europe 12 h 30	Cours 31/07	Var. % 30/07	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	–0,14	39,78
- SBF 120	[illegible]	–0,08	37,67
- SBF 250	[illegible]	0,74	39,13
- SECOND MAR.	[illegible]	0,26	30,76
- MIDCAC	[illegible]	0,07	28,52
LONDRES FT100	[illegible]	–0,30	14,74
AMSTERDAM AEI	[illegible]	0,27	38,82
BRUXELLES BEL	[illegible]	0,41	47,99
FRANCFORT D30	[illegible]	0,96	30,71
MADRID IBEX35	[illegible]	0,31	48,11
MILAN MIB30	[illegible]	0,38	48,84
SUISSE SMI	[illegible]	0,65	31,81
STOXX 666	[illegible]	0,13	—
EURO STOXX 326	[illegible]	0,21	—
STOXX 50	[illegible]	–0,16	—
EURO STOXX 50	[illegible]	0,06	—

Monde	Cours 30/07	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	1,26	14,15
- SP 500	[illegible]	1,56	17,78
- NASDAQ	[illegible]	2,02	22,24
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	0,78	–12,52
JOHANNESBURG	[illegible]	0,39	11,33
MEXICO BOLSA	[illegible]	0,23	–22,14
SANTIAGO IPSA	[illegible]	–0,57	–22,28
SAO PAULO BOU.	[illegible]	3,76	7,28
TORONTO FSE I.	[illegible]	0,66	5,17
ASIE 10 h 15	31/07	30/07	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	–0,17	–30,33
HONGKONG H.	[illegible]	0,38	–25,99
SÉOUL	[illegible]	–0,95	–6,68
SINGAPOUR ST.	[illegible]	1,11	–29,98
SYDNEY ALL O.	[illegible]	0,12	3,37
TOKYO NIKKEI	[illegible]	1,09	7,34



NEW YORK — 9026,95 — 30 AVRIL, 16 JUIN, 31 JUIL.

LONDRES — 5892,70 — 30 AVRIL, 16 JUIN, 31 JUIL.

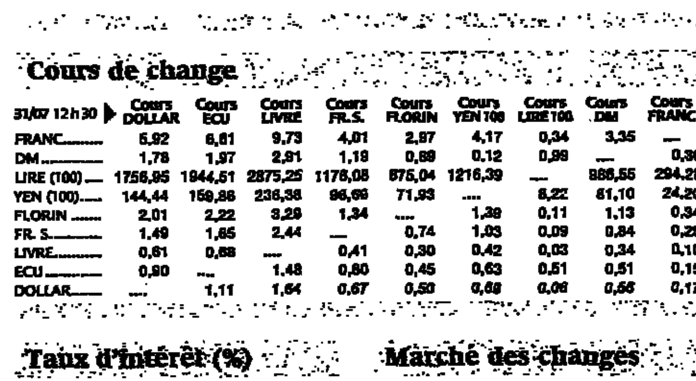
FRANCFORT — 5937,22 — 30 AVRIL, 17 JUIN, 31 JUIL.

TOKYO — 16378,97 — 30 AVRIL, 18 JUIN, 31 JUIL.

Principaux écarts au règlement mensuel

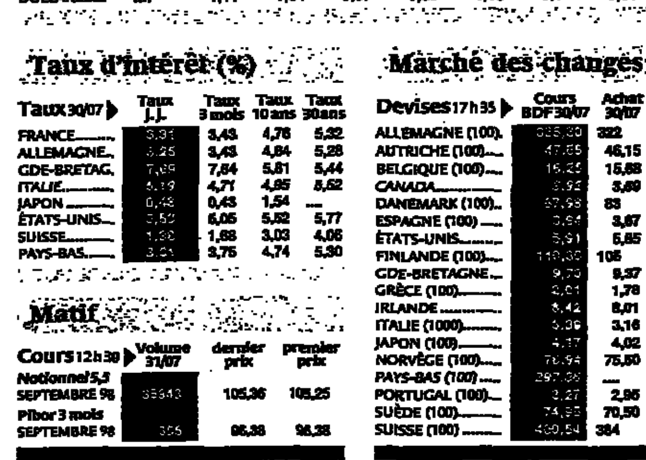
Hausses	Cours 30/07	Var. % 29/07	Var. % 31/12
BULL#	[illegible]	+9,81	+17,35
C.C.F.	[illegible]	+5,74	+29,45
GEOPHYSIQUE	[illegible]	+5,24	–0,90
B.N.P.	[illegible]	+5,21	+70,38
CANAL +	[illegible]	+4,69	+5,71
GALERIES LAFA.	[illegible]	+4,62	+70,18
RHONE POULENC	[illegible]	+4,58	+22,58
RENAULT	[illegible]	+4,43	+94,92
ALSTOM	[illegible]	+4,35	—

Baisses	Cours 30/07	Var. % 29/07	Var. % 31/12
PATHE	[illegible]	–6,39	–5,99
SCOR	[illegible]	–5,05	+43,50
CEGID (LY)	[illegible]	–3,78	+88,78
CS SIGNAUX(CS	[illegible]	–3,36	+206,85
CARBONE LORRA.	[illegible]	–3,31	+11,70
IMETAL	[illegible]	–3,20	–3,07
FIVES-LILLE	[illegible]	–3,03	+28,41
MOULINEX	[illegible]	–2,96	–16,47
PRIMAGAZ	[illegible]	–2,64	+2,58



Cours de change

31/07 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,92	6,61	9,73	4,01	2,97	4,17	0,34	3,35	—
DM	1,78	1,97	2,91	1,19	0,89	0,12	0,99	—	0,30
LIRE (100)	1756,95	1944,51	2875,25	1178,08	875,04	1216,39	—	988,55	294,28
YEN (100)	144,44	159,86	236,38	96,69	71,93	....	8,22	81,10	24,20
FLORIN	2,01	2,22	3,29	1,34	....	1,39	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,49	1,65	2,44	—	0,74	1,03	0,09	0,84	0,25
LIVRE	0,61	0,68	....	0,41	0,30	0,42	0,03	0,34	0,10
ECU	0,90	....	1,48	0,60	0,45	0,63	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,11	1,64	0,67	0,50	0,69	0,06	0,56	0,17



Taux d'intérêt (%)

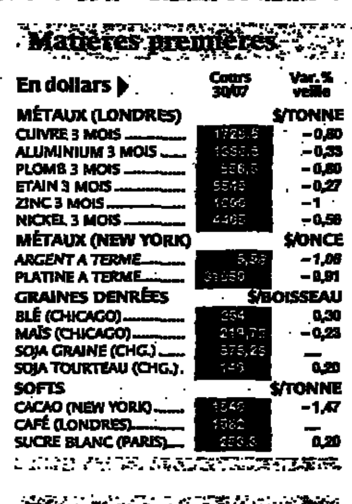
Taux 30/07	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,43	4,76	5,32
ALLEMAGNE	[illegible]	3,43	4,64	5,28
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,64	5,81	5,44
ITALIE	[illegible]	4,71	4,85	5,52
JAPON	[illegible]	0,43	1,54	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,05	5,52	5,77
SUISSE	[illegible]	1,68	3,03	4,06
PAYS-BAS	[illegible]	3,75	4,74	5,30

Matif

Cours 12 h 30	Volume 31/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	[illegible]	105,36	105,25
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	[illegible]	96,38	96,38

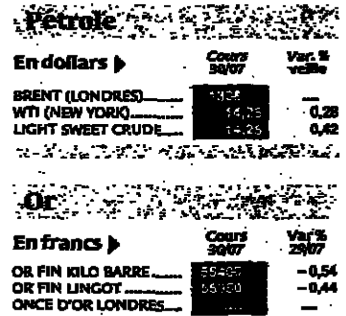
Marché des changes

Devises 17 h 35	Cours BDF 30/07	Achat 30/07	Vente 30/07
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,69	4,29
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,65	6,25
FINLANDE (100)	[illegible]	105	116
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,37	10,22
GRÈCE (100)	[illegible]	1,78	2,36
IRLANDE	[illegible]	8,01	8,85
ITALIE (1000)	[illegible]	3,16	3,66
JAPON (100)	[illegible]	4,02	4,37
NORVÈGE (100)	[illegible]	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,95	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	70,50	80,50
SUISSE (100)	[illegible]	384	408



Matières premières

En dollars	Cours 30/07	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	–0,80
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	–0,33
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	–0,80
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	–0,27
ZINC 3 MOIS	[illegible]	–1
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	–0,58
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	–1,08
PLATINE A TERME	[illegible]	–0,91
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	0,30
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	–0,23
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	—
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	0,20
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	–1,47
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	—
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	0,20



Pétrole

En dollars	Cours 30/07	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	0,28
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	0,42

Or

En francs	Cours 30/07	Var % 29/07
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	–0,54
OR FIN LINGOT	[illegible]	–0,44
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	—

Toutes les valeurs du CAC40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

VENDREDI 31 JUILLET, à la Bourse de Paris, l'indice CAC 40 progressait de 0,11 %, à 4 202,33 points, vers 12 heures, contre 0,89 % en début de séance. Le titre Infogrames grimpait de 4,6 %. L'éditeur multimédia a enregistré une hausse de 111 % de son chiffre d'affaires pour l'exercice 97/98 clos le 30 juin.

FRANCFORT

VENDREDI 31 JUILLET, la Bourse allemande a ouvert en hausse. L'indice DAX affichait un gain de 0,73 %, à 5 923,96 points. Les bons résultats de Daimler-Benz ont rendu les investisseurs optimistes.

JAPON

VENDREDI 31 JUILLET, la Bourse japonaise a terminé la semaine en hausse. L'indice Nikkei a gagné 1,09 %, à 16 378,97 points. Le marché a été tiré par des valeurs exportatrices comme Honda ou Bridgestone. Ces sociétés pourraient bénéficier de la faiblesse du yen.

NEW YORK

JEUDI 30 JUILLET, la Bourse de New York a terminé en hausse. L'indice Dow Jones a progressé de 1,24 %, à 9 026,95 points. Les marchés ont été rassurés par la publication d'une statistique sur les coûts du travail. L'augmentation de 0,9 % constatée au deuxième trimestre est en ligne avec les prévisions des analystes.

CHANGES

LE DOLLAR restait à un niveau élevé, vendredi 31 juillet, à Tokyo, après les propos du nouveau ministre des finances japonais Kiichi Miyazawa indiquant qu'il ne *« faisait pas confiance »* aux interventions des banques centrales pour faciliter un redressement durable du yen. Le billet vert cotait 143,66 yens, contre 143,70 yens la veille au soir à New York. En Europe, la monnaie américaine, en hausse, s'échangeait 5,9676 francs et 1,78 mark aux premières heures de la matinée.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 31 JUILLET

Liquidation : 24 août
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,42 %
CAC 40 : 4179,98

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	1020	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	967	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	3075	[illegible]	− 0,78	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1277	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1020	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Accor	1626	[illegible]	− 2,52	[illegible]
AGF	373,80	[illegible]	− 1,04	[illegible]
Air Liquide	940	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Alcatel Alsthom	1198	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Alstom	174,80	[illegible]	+ 1,25	[illegible]
Altran Techno. #	1356	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Atos CA	1434	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Axa	800	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Bail Investis	860	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Bazar Hot. Ville	722	[illegible]	− 0,27	[illegible]
Bertrand Faure	444	[illegible]	− 3,15	[illegible]
BIC	394,20	[illegible]	− 0,81	[illegible]
BIS	636	[illegible]	+ 1,10	[illegible]
B.N.P.	545	[illegible]	− 2,20	[illegible]
CGIP	3138	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Chargeurs	399	[illegible]	—	[illegible]
Christian Dalloz	748	[illegible]	− 2,40	[illegible]
Christian Dior	716	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
CIC - ACTIONS "A"	594	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Ciments Francais	355	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Clarins	531	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Club Mediterranee	570	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Coflexip	598	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Colas	1321	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Comptoir Entrep.	15,30	14,90	− 2,61	[illegible]
Comptoirs Mod.	3200	[illegible]	+ 2,75	100
CPR	482,10	480,10	− 0,41	[illegible]
Cred.Fon.France	97,20	98,40	+ 1,23	[illegible]
Credit Lyonnais CI	670	[illegible]	− 0,14	100
CS Signaux(CSEE)	574	[illegible]	+ 1,91	100
Damart	4645	[illegible]	+ 0,10	50
Danone	1807	[illegible]	− 0,27	[illegible]
Dassault-Aviation	1962	[illegible]	− 3,16	50
Dassault Systemes	320	321,60	+ 0,50	[illegible]
De Dietrich	373	[illegible]	− 0,26	25
Deveaux(Ly)#	1005	[illegible]	—	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	63,50	[illegible]	− 1,57	100
Dexia France	870	[illegible]	− 0,45	100
DMC (Dollfus Mi)	133,50	[illegible]	− 1,79	[illegible]
Dynaction	202	[illegible]	+ 1,43	25
Ecia	1640	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Eiffage	490	[illegible]	− 1,02	50
Elf Aquitaine	795	[illegible]	− 1,63	50
Eramet	216,70	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Eridania Beghin	1250	[illegible]	− 1,20	[illegible]
Essilor Intl	2445	[illegible]	+ 1,02	20
Essilor Intl.ADP	2190	[illegible]	− 0,04	20
Esso	525	[illegible]	—	50
Eurafrance	3520	[illegible]	− 2,69	200
Euro Disney	10,60	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Europe 1	1525	1500	− 1,63	100
Eurotunnel	6,95	[illegible]	− 1,43	[illegible]
Fimalac SA	720	[illegible]	− 0,55	[illegible]
Finextel	117	[illegible]	—	[illegible]
Fives-Lille	470	[illegible]	− 1,06	50
France Telecom	410,20	[illegible]	+ 1,07	25
Fromageries Bel	5390	[illegible]	− 2,96	50
Galeries Lafayette	5650	[illegible]	− 1,23	100
Ingenico	177,60	[illegible]	− 2,02	[illegible]
Interbail	161	[illegible]	− 0,31	[illegible]
Intertechnique	1900	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
ISIS	650	[illegible]	+ 2,46	[illegible]
Jean Lefebvre	472	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	1228	[illegible]	− 0,73	[illegible]
Labinal	2025	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Lafarge	566	[illegible]	+ 2,65	[illegible]
Lagardere	271,80	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Lapeyre	430,10	[illegible]	− 1,18	[illegible]
Lebon (Cie)	266	[illegible]	− 2,25	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
STmicroelectronics	379,90	381	+ 0,28	13
Sumitomo Bank #	56	57,05	+ 1,87	50
T.D.K #	439	446	+ 1,59	50
Telefonica #	308,90	298	− 3,52	500
Toshiba #	24,35	24,95	+ 2,46	50
Unilever #	449	442	− 1,55	[illegible]
United Technol. #	562	575	+ 2,31	[illegible]
Volkswagen A.G #	589	555	− 5,77	[illegible]
Yamanouchi #	124,30	123,50	− 0,64	50
Zambia Copper	12,30	11,95	− 2,84	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

VENDREDI 31 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	115,50	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	105,05	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	126,50	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,35	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	122	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	101,30	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,86	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	—	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	102,54	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,84	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,45	[illegible]
Finansder 9%91-06#	128,30	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,55	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	105,26	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100,10	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	103,35	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	107,25	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	101,60	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	109,98	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,44	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,99	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,17	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	142,24	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	145,20	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,41	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1100	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES — Cours précéd. / Derniers cours: Arbel, Baccarat (Ny), Bains C.Monaco, Bque Transatlantl., Bidermann Intl., Centenaire Blanzy, Champex (Ny), C.I.T.R.A.M. (B), Continental Ass.Ly., Darblay, Didot Bottin, Eaux Bassin Vichy, Electr.Madagascar, Elect.Strasbourg, Ent.Mag. Paris, Fichet Bauche, Fidei, Finalens, F.I.P.P., Fonciere (Cie), Foncina #, Francarep, From. Paul-Renard, Generali Fce Assur, Gevelot [illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	565	[illegible]
Fiat Ord.	24,80	[illegible]
Gold Fields South	61	[illegible]
Kubota Corp.	14	[illegible]
Montedison act.ep.	9,45	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

VENDREDI 31 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Change Bourse (M)	210	[illegible]
CNIM CA#	243,30	[illegible]
Codetour	368,20	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	410	[illegible]
Confiandey #	319,90	[illegible]
C.A. Hte Normandie	323,50	[illegible]
C.A. Paris IDF	930	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	305	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns.	308	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30

VENDREDI 31 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor	32,50	[illegible]
Belvédère	1070	1080
BVRP	350	[illegible]
Cheraunes	15	[illegible]
Duran Dubol	340	[illegible]
Eurofins scientific	558	[illegible]
FDM Pharma n.	40	[illegible]
Genset	542	[illegible]
Guyanor action B	6,75	[illegible]
Infonie	180	[illegible]
Joliez-Regol	99	[illegible]
La Cie Group	162	163,10
Oliltec	1280	[illegible]
Omnicom	910	[illegible]
Picogiga	232	[illegible]
R21 Santé	416,10	[illegible]
Serp Recyclage	795	[illegible]

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12h30

VENDREDI 31 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech ◆	155	[illegible]
Europe Finance Ind. ◆	810	[illegible]
Cibox-LCI ◆	255	[illegible]
CTT-SCETA ◆	450	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	144,20	[illegible]
Troc de l'Ile ◆	184,10	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 30 juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1986,40	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1102,06	[illegible]
CM Option Modération	113,82	[illegible]
Asie 2000	356,27	[illegible]
Thésora D	936,86	[illegible]
Trésorys	276227,39	[illegible]
Solstice D	2378,65	[illegible]

Fonds communs de placements

LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الاهمال

TOUR DE FRANCE 1998 Le coureur italien de l'équipe Casino Rodolfo Massi et le médecin de l'équipe ONCE, Nicolas Terrados, en garde à vue depuis le mercredi 29 juillet, ont été transférés à Lille le vendredi 31 juillet, où ils devaient être présentés au juge d'instruction Patrick Keil pour une mise en examen. ● DES PRODUITS DOPANTS avaient été saisis mercredi dans le camion de l'équipe espagnole et des corticoïdes dans la chambre de Rodolfo Massi, jusqu'alors porteur du maillot de meilleur grimpeur du Tour de France. ● APRÈS LE COUP DE GUEULE des coureurs, mercredi, l'épreuve a poursuivi sa route, jeudi 30 juillet, la 18e étape, Aix-les-Bains - Neuchâtel (218,5 km) ayant été gagnée au sprint par le Belge Tom Steels (Mapei).



Pour oublier ses mésaventures judiciaires, le Tour de France file en Suisse

Des échappées, un peloton morcelé par la poursuite, une arrivée au sprint, du soleil, le temps d'une escapade helvète, le peloton a retrouvé son rythme sportif. Mais, à l'arrivée de Neuchâtel, à quelques lieues des Champs-Elysées, ce sont toujours les affaires qui préoccupent la caravane

NEUCHÂTEL
de nos envoyés spéciaux

Pouce ! Le temps de quelques heures, le Tour de France a connu, en Suisse comme il se doit, une trêve bienveillante. Jeudi 30 juillet, après l'étape chaotique de la veille, après cette journée où l'épreuve a été bousculée comme jamais depuis sa création, en 1903, les coureurs ont donné l'impression de vivre des temps ordinaires. Une échappée, reprise par le peloton à quelques kilomètres de l'arrivée, un sprint classique et la victoire du plus rapide du lot, le champion de Belgique, Tom Steels (Mapei), vainqueur pour la troisième fois depuis le départ de Dublin.

La parenthèse ne peut faire illusion. Amputé de six équipes depuis la veille au soir (Festina, Once, Banesto, Riso Scotti, Kelme, Vitalicio), le peloton avait perdu, jeudi matin à Aix-les-Bains, une autre de ses vedettes. Luc Leblanc est arrivé au village-départ en short et en polo jaune. *« Je veux montrer ma solidarité avec Laurent Jalabert,* a déclaré l'ancien champion du monde, l'air soulagé. *Je suis fatigué. J'aimerais que les jeunes puissent travailler dans de bonnes conditions. Ce que nous vivons en ce moment est très dur. Mais c'est peut-être un mal pour un bien. »*

Avant de quitter définitivement le 85e Tour de France, il a critiqué l'attitude du président de l'Union cycliste internationale (UCI), Hein Verbruggen : *« Notre président est en vacances en Inde. C'est inacceptable. Nous avons besoin de lui à nos côtés. Il faudra peut-être dire un jour qu'il est temps de changer de président. »*

MASSI RETENU PAR LA POLICE

Laurent Brochard (Festina), Laurent Jalabert (Once) et Luc Leblanc (Polti) : les trois Français champions du monde encore en activité ont quitté les routes du Tour. Mais il y a plus grave. Le maillot à pois rouges non plus n'est pas au rendez-vous d'Aix-les-Bains. L'Italien Rodolfo Massi, promu leader de l'équipe Casino depuis qu'il a endossé la parure du meilleur grimpeur, est retenu au commissariat de Chambéry (Savoie). Pour la première fois de son histoire, la Grande Boucle laisse derrière elle un coureur retenu par les policiers.

« Hier soir, nous avons mangé avec l'appétit que nous avions, a raconté Stéphane Barthe, le sprinter de Casino, très amer avant d'aller prendre sa place sur la ligne de départ. *Nos directeurs sportifs, Vincent Lavenu et Laurent Biondi, ont été entendus comme témoins. Puis Rodolfo Massi est parti au commissariat. Nous ne savons pas ce que les policiers ont contre lui. »* Dans l'après-midi, on apprendra que les policiers ont trouvé des corticoïdes dans la valise du coureur italien. *« Chacun a de la cortisone chez soi, sous une forme ou sous une autre »,* minimise Vincent Lavenu, le directeur sportif des Casino.

Comme ses coéquipiers, Stéphane Barthe a écouté les mots de réconfort dispensés par ses dirigeants, rentrés dans la nuit du commissariat, et par ses sponsors. *« Nous repartons parce que nous avons un Tour de France à finir. Sur le vélo, nous allons essayer d'oublier tout ce qui se passe autour du Tour, nous allons essayer de faire le vide dans l'effort. Je prends le départ de l'étape et, si mes jambes répondent, je continue. »*

Stéphane Barthe s'est arrêté après quelques hectomètres. Dans la voiture de son directeur sportif, il a sans doute entendu le directeur du Tour de France annoncer peu après midi que *« la tempête s'achève ». « Les affaires de dopage ont parfois tourné à un acharnement médiatico-judiciaire sans doute pas nécessaire, puisque le monde du cyclisme avait déjà décidé de s'emparer de la question du dopage »,* a regretté Jean-Marie Leblanc sur RadioTour, avant de remercier *« tous ceux qui sont restés solides à leur poste, notamment Bjarne Riis, un leader raisonnable »* qui a eu le *« souci de préserver à la fois les conditions du métier de coureur cycliste et l'avenir du cyclisme. Il faut terminer le Tour, par respect pour les spectateurs et les téléspectateurs. Nous leur devons d'aller à Paris. Même avec un petit goût amer, c'est tout de même une sacrée victoire ».*

Richard Virenque (Festina), lui, avait annoncé le matin dans un entretien accordé au quotidien *La Provence* qu'il entendait porter plainte contre la société du Tour de France, à laquelle il veut demander des dommages et intérêts à la suite de l'exclusion de l'équipe Festina. Le Français explique : *« J'étais l'un des principaux favoris, j'avais préparé cette épreuve pour la gagner et on me jette sans que je sois positif. Nous avons payé pour les autres. Je suis furieux. »*

Le Tour continue. Cent trois rescapés ont quitté Aix, cent un ont rallié la Suisse. A l'arrivée, Jeroen Blijlevens (TVM) manquait à l'appel. A quelques mètres de la ligne, assis sur les marches de l'Eglise rouge de Neuchâtel, le sprinter néerlandais, qui avait été interrogé à Albertville, continuait à fustiger les méthodes de la police française. *« Ils ont lu mes lettres,* racontait-il, *ils m'ont menacé de me garder si je ne faisais pas d'aveu. Je n'ai rien à cacher. Je suis furieux de voir que de telles choses se passent dans un pays moderne de la Communauté européenne. »*

Désabusé, démoralisé, le champion néerlandais ironise sur son abandon : *« J'ai abandonné après la frontière, car, si je m'étais arrêté avant, la police m'aurait tout de suite interpellé. De toute manière, je répondrai, lundi à Reims, à la convocation du juge. »* Pendant ce temps, sur le podium, Christophe Rinero (Cofidis), qui a succédé à Rodolfo Massi en tête du classement du meilleurs grimpeur refuse d'enfiler le maillot à pois et se contente de le présenter aux spectateurs. Une nouvelle fois, les affaires ont rattrapé un peloton qui avait fait mine de les oublier le temps d'une escapade en Suisse.

Eric Collier et José-Alain Fralon

Marie-George Buffet dénonce « un vaste trafic de produits dopants »

La ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, a estimé, jeudi 30 juillet, à propos des affaires de dopage qui secouent le Tour de France et le sport cycliste que l'on se trouvait *« en présence d'un vaste trafic de produits dopants qui met en danger des vies humaines ». « Un trafic,* a-t-elle précisé à l'AFP, *cela veut dire des filières, des pourvoyeurs, des fabricants et de l'argent occulte. Ce sont toutes ces responsabilités que l'action de la justice doit permettre d'établir. Dans la recherche de la vérité, il faut aller jusqu'au bout. »* A propos de l'idée récemment émise par le président du Comité international olympique (CIO), Juan Antonio Samaranch, selon laquelle il faudrait limiter la liste des produits dopants à ceux uniquement dangereux pour la santé, et sur la notion avancée ça et là de *« suivi médical adapté »,* Marie-George Buffet a été catégorique : *« Il ne peut y avoir de dopage acceptable ou de dopage médicalement assisté. »*

Le rôle de Rodolfo Massi dans les affaires de dopage du peloton semble se préciser

LE RÉQUISITOIRE supplétif délivré par le parquet de Lille au juge Patrick Keil vient de démontrer toute sa raison d'être. Depuis que des coureurs de l'équipe Festina ont accepté de collaborer avec les enquêteurs du SRPJ de Lille, les dénonciations tombent. Souvent, elles ne sont pas seulement le fait de coureurs amers prêts à dénoncer n'importe qui. Bien au contraire, les confessions recueillies par les enquêteurs se révèlent souvent pleines de promesse.

Comme nous l'indiquions dans *Le Monde* du 31 juillet, les explications d'Alex Zülle (Festina), vendredi 24 juillet, ont permis aux enquêteurs d'interroger l'encadrement de la ONCE, l'équipe du numéro un mondial, Laurent Jalabert. Alex Zülle était bien informé puisque les enquêteurs ont retrouvé, mercredi 29 juillet, dans un camion de l'équipe espagnole, des produits dopants et des fioles dont le contenu doit être analysé par un laboratoire spécialisé.

La saisie avait été effectuée par le SRPJ de Lyon, territorialement compétent, dans le cadre d'une procédure incidente. Logiquement, le parquet de Chambéry devrait se dessaisir de l'affaire au profit de celui de Lille. Selon nos informations, le médecin de la formation, Nicolas Terrados, était vendredi matin en route vers Lille où il devait être présenté, dans l'après-midi, au juge d'instruction Patrick Keil, qui devait le mettre en examen.

SAISIE DE CORTICOÏDES

De la même manière, l'ancien porteur du maillot à pois rouges de meilleur grimpeur, Rodolfo Massi (Casino), devait rencontrer le juge lillois dans la journée, après avoir passé deux nuits en garde à vue à Chambéry. Selon nos informations, les enquêteurs ont mis la main, dans sa chambre d'hôtel de Chambéry, sur des corticoïdes – *« pour lesquels le coureur n'a pas pu présenter d'ordonnance médicale »,* explique-t-on –, des anabolisants et des hormones de croissance. En l'état de l'enquête, le coureur italien paraît bien avoir joué un rôle essentiel dans les affaires de dopage qui alimentent la chronique du Tour de France.

Après s'y être opposé, Rodolfo Massi a finalement accepté, lors de sa garde à vue, de se soumettre à des prélèvements dont les résultats ne devraient pas être connus avant plusieurs semaines. Le SRPJ de Lille avait été mis sur les traces du coureur de Casino après l'audition de Gilles Bouvard, un ex-Festina qui court aujourd'hui sous les couleurs de l'équipe française.

La garde à vue de Marc Madiot, directeur sportif de La Française des jeux, entendu dans la matinée de jeudi au commissariat de Chambéry, ne semble pas, en revanche, avoir donné de résultats tangibles. Cité par Emmanuel Magnien (ex-Festina), lors de l'audition du lundi 27 juillet, il a pu rejoindre son équipe sur la route du Tour de France. Provisoirement épargné par les enquêteurs, Luc Leblanc (Polti), ex-coureur de chez Festina, devrait être entendu prochainement. *« Fatigué de rester dans cette course »,* le coureur avait abandonné l'épreuve à titre individuel, mercredi, à l'arrivée à Aix-les-Bains.

L'affaire Festina initiale, consécutive à l'interpellation, le 8 juillet, de son soigneur Willy Voet à la frontière franco-belge, en possession de plus de 400 flacons, gélules et capsules de produits dopants, devrait connaître de nouveaux développements en septembre. La justice compte bien entendre à nouveau Richard Virenque et Pascal Hervé, les deux seuls coureurs qui, vendredi 24 juillet, ont contesté s'être dopés. A ce moment-là, le juge Patrick Keil aura pris connaissance des résultats des prélèvements de sang, de salive et de cheveux effectués sur les coureurs.

Les six coureurs de l'équipe TVM, également mise en cause dans le cadre d'une affaire instruite par le parquet de Reims, ont été convoqués par le SRPJ de la ville et devraient être entendus à l'issue du Tour de France. Interpellé mardi 28 juillet, Jan Moors, le masseur de la formation néerlandaise, devait être transféré à Reims dans la journée de vendredi, pour être entendu par le juge Odile Madrolle. Le directeur sportif de TVM, Cees Priem, et son médecin, Andreï Mikhaïlov, avaient été mis en examen et placés en détention provisoire le 27 juillet.

Acacio Pereira

Des élus politiques s'émeuvent

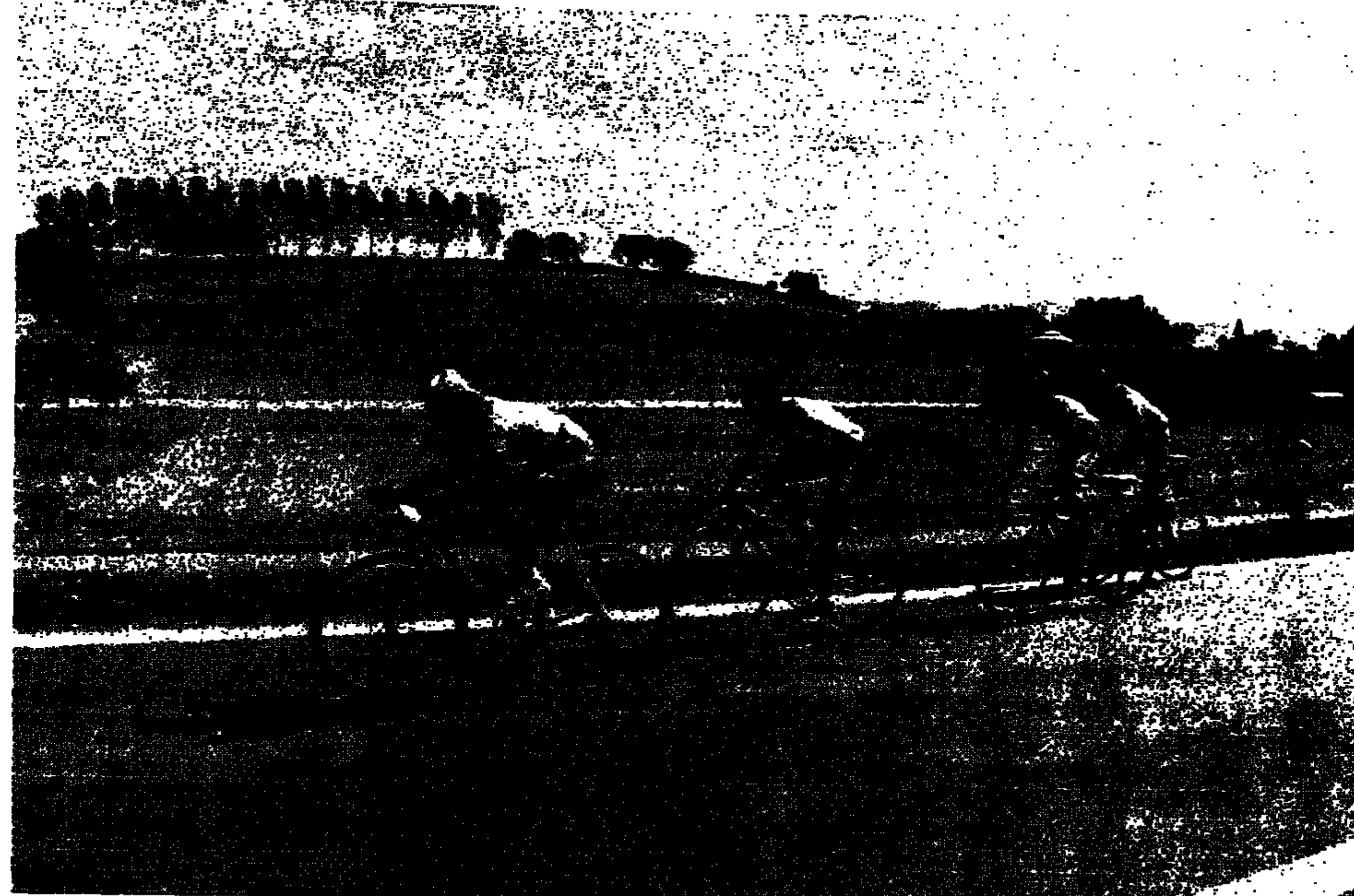
ON CONNAISSAIT peu Jacques Heuclin, député (PS) de Seine-et-Marne. Et voilà que le Tour le révèle indigné, rebelle même. Dans une lettre à Jean-Pierre Chevènement, Elisabeth Guigou et Marie-George Buffet, le jusqu'alors discret parlementaire n'hésite pas à lancer aux trois ministres *« un cri de colère ».* Ancien pilote automobile, M. Heuclin dénonce les *« traitements médiatico-polico-judiciaires »* infligés aux coureurs. *« Le seuil de l'inacceptable est franchi »,* assure-t-il, en jugeant *« anormal de nos jours qu'en république et qu'en démocratie on puisse encore se livrer à l'égard des citoyens présumés innocents à de telles contraintes arbitraires ».*

On connaissait déjà davantage Denis Jacquat, député (DL) de la Moselle et ancien médecin. Mais on ignorait qu'il avait été le *« médecin du Tour de l'avenir »,* ce qui figure désormais, à côté de ses autres titres, au bas du communiqué dans lequel il s'attriste de voir l'affaire du dopage *« venir entacher l'image d'un grand événement sportif, devenu une véritable fête populaire ».* On connaît encore mieux Jean-François Deniau, ancien ministre, membre de l'Académie française et grand sportif, qui propose, lui, un *« classement propre »* aux athlètes *« qui acceptent d'être contrôlés à tous moments et par tous les moyens et qui le disent ».*

On connaissait également très bien Hervé de Charette, ancien ministre des affaires étrangères et député (UDF) de Maine-et-Loire, qui s'interroge sur le sens de la *« grande offensive lancée par la justice contre le Tour »* et les *« intérêts qui se cachent derrière ».* Les occasions de s'opposer en cette période estivale étant rares, le président du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF) ne perd pas celle qui s'offre à lui de dénoncer un gouvernement qui, *« au minimum, ne joue pas pleinement son rôle »* dans cette affaire.

On connaissait trop bien Xavier Dugoin, ancien président (RPR) du conseil général de l'Essonne, condamné en mai pour *« détournements de fonds publics », « abus de confiance »* et *« faux ».* Lui aussi s'insurge et s'indigne des manquements au *« respect des droits de l'homme ».* Dans une question écrite à Jean-Pierre Chevènement, le sénateur RPR n'hésite pas à demander la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les méthodes d'intervention de la justice et de la police dans l'enquête sur les affaires de dopage.

Pascale Robert-Diard



FRANCK SEGUIN

Trois devant et tous derrière

Christophe Mengin (Cofidis), Massimo Donati (Saeco) et Cédric Vasseur (GAN) n'ont pas traîné en route. Unis depuis le km 48, les trois hommes ont traversé la Savoie, la Haute-Savoie, l'Ain, le Jura puis la Suisse à toute vapeur. Mais le peloton était encore plus pressé que les échappés. La quiétude des paysage d'Helvétie n'a pas ralenti leur course.

Il est revenu sur les fuyards à près de 6 kilomètres de l'arrivée, le temps d'organiser le sprint final et de le lancer afin de permettre à Tom Steels (Mapei) de franchir la ligne à près de 73 km/h. Sur le podium, bouquets, trophées et maillots ont été remis aux lauréats. A Paris, dimanche 2 août, le maire Jean Tiberi ne sacrifiera pas à la tradition qui, depuis quelques années, le voir remettre le maillot jaune au vainqueur du Tour de France sur le podium des Champs-Elysées.

Le premier magistrat de la capitale est parti en vacances à La Baule (Loire-Atlantique). En son absence, c'est Vincent Reina, l'adjoint au maire chargé du domaine privé de la Ville de Paris, qui récompensera l'Italien Marco Pantani (Mercatone) aux commandes de l'épreuve depuis le 27 juillet.

LES RÉSULTATS

18e étape, 218,5 km
Aix-les-Bains - Neuchâtel

1. Tom Steels (Bel., MAP), 4 h 53 min 27 s ; 2. E. Zabel (All., TEL) ; 3. S. O'Grady (Aus., GAN) ; 4. R. McEwen (Aus., RAB) ; 5. J. Durand (Fra., CAS) ; 6. L. Van Bon (PB, RAB) ; 7. F. Simon (Fra., GAN) ; 8. N. Jalabert (Fra., COF) ; 9. A. Vierhouten (PB, RAB) ; 10. V. Djavanian (Rus., BIG) ; 11. P. Chanteur (Fra., CAS) ; 12. O. Pozzi (Ita., ASI) ; 13. F. Sacchi (Ita., PLT) ; 14. G. Hincapie (EU, USP) ; 15. P. Farazijn (Bel., LOT) ; 16. B. Julich (EU, COF) ; 17. J. Ullrich (All., TEL) ; 18. P. Van Hyfte (Bel., LOT) ; 19. M. Pantani (Ita., MER) ; 20. B. Hamburger (Dan., CAS) ; 21. G. Di Grande (Ita., MAP) ; 22. C. Rinero (Fra., COF) ; 23. K. Livingston (EU, COF) ; 24. D. Nardello (Ita., MAP) ; 25. R. Meier (Sui., COF) ; 26. K. Van de Wouwer (Bel., LOT) ; 27. D. Baranowski (Pol., USP) ; 28. B. Riis (Dan., TEL) ; 29. J. C. Robin (Fra., USP) ; 30. M. Boogerd (PB, RAB) ; 31. S. Zanini (Ita., MAP) ; 32. M. Den Bakker (PB, RAB) ; 33. A. Tafi (Ita., MAP) ; 34. C. Mengin (Fra., FDJ) ; 35. A. Merckx (Bel., PLT) ; 36. M. Podenzana (Ita., MER) ; 37. A. Teteriouk (Kzk., LOT) ; 38. M. Lelli (Ita., COF) ; 39. E. Berzin (Rus., FDJ) ; 40. S. Heulot (Fra., FDJ) ; 41. C. Vasseur (Fra., GAN) ; 42. P. Jonker (Aus., RAB) ; 43. G. Totschnig (Aut., TEL) ; 44. J. Heppner (All., TEL) ; 45. W. Peeters (Bel., MAP), m. t. ; 46. M. Donati (Ita., SAE), à 12 s ; 47. U. Bolts (All., TEL) ; 48. C. Henn (All., TEL) ; 49. L. Desbiens (Fra., COF) ; 50. R. Forconi (Ita., MER), m. t. ; etc.

Les classements

Classement général : 1. Marco Pantani (Ita., MER) ; 82 h 31 min 5 s ; 2. B. Julich (EU, COF), à 5 min 42 s ; 3. J. Ullrich (All., TEL), à 5 min 56 s ; 4. C. Rinero (Fra., COF), à 8 min 1 s ; 5. M. Boogerd (PB, RAB), à 8 min 5 s ; 6. J. C. Robin (Fra., USP), à 12 min 34 s ; 7. R. Meier (Sui., COF), à 13 min 19 s ; 8. D. Nardello (Ita., MAP), à 13 min 36 s ; 9. B. Riis (Dan., TEL), à 14 min 45 s ; 10. G. Di Grande (Ita., MAP), à 15 min 13 s ; 11. A. Merckx (Bel., PLT), à 16 min 15 s ; 12. L. Piepoli (Ita., SAE), à 16 min 53 s ; 13. S. Heulot (Fra., FDJ), à 17 min 49 s ; 14. D. Baranowski (Pol., USP), à 19 min 22 s ; 15. B. Hamburger (Dan., CAS), à 22 min 57 s ; 16. K. Van de Wouwer (Bel., LOT), à 23 min 51 s ; 17. K. Livingston (EU, COF), à 30 min 30 s ; 18. P. Farazijn (Bel., LOT), à 30 min 47 s ; 19. J. Jaksche (All., PLT), à 32 min 43 s ; 20. L. Madouas (Fra., LOT), à 34 min 46 s ; 21. U. Bolts (All., TEL), à 35 min 20 s ; 22. C. Vasseur (Fra., GAN), à 35 min 30 s ; 23. A. Teteriouk (Kzk., LOT), à 35 min 52 s ; 24. G. Verheyen (Bel., LOT), à 36 min 17 s ; 25. E. Berzin (Rus., FDJ), à 40 min 39 s ; 26. G. Totschnig (Aut., TEL), à 45 min 30 s ; 27. B. Salmon (Fra., CAS), à 47 min 31 s ; 28. A. Elli (Ita., CAS), à 56 min 38 s ; 29. P. Bordenave (Fra., BIG), à 56 min 56 s ; 30. T. Bourguignon (Fra., BIG), à 57 min 50 s ; 31. O. Pozzi (Ita., ASI), à 1 h 10 min 16 s ; 32. P. Jonker (Aus., RAB), 1 h 11 min 18 s ; 33. P. Chanteur (Fra., CAS), à 1 h min 15 s 7 ; 34. M. Lelli (Ita., COF), à 1 h 15 min 19 s ; 35. M. Podenzana (Ita., MER), à 1 h 17 min 53 s ; 36. C. Agnolutto (Fra., CAS), à 1 h 20 min 21 s ; 37. D. Leproux (Fra., BIG), à 1 h 20 min 39 s ; 38. L. Lebreton (Fra., BIG), à 1 h 21 min 2 s ; 39. B. Zberg (Sui., RAB), à 1 h 21 min 16 s ; 40. V. Ekimov (Rus., USP), à 1 h 21 min 27 s ; 41. A. Tafi (Ita., MAP), à 1 h 24 min 47 s ; 42. R. Aldag (All., TEL), à 1 h 25 min 5 s ; 43. P. Meinert (Dan., USP), à 1 h 25 min 14 s ; 44. K. Moerenhout (PB, RAB), à 1 h 25 min 46 s ; 45. M. Den Bakker (PB, RAB), à 1 h 27 min 55 s ; 46. R. Forconi (Ita., MER), à 1 h 29 min 13 s ; 47. M. Jemison (EU, USP), à 1 h 30 min 17 s ; 48. M. Donati (Ita., SAE), à 1 h 32 49 s ; 49. G. Hincapie (EU, USP), à 1 h 35 min 19 s ; 50. S. Borgheresi (Ita., MER), à 1 h 35 min 35 s ; etc.

Classement par points : 1. Erik Zabel (All., TEL), 294 pts ; 2. T. Steels (Bel., MAP), 186 ; 3. S. O'Grady (Aus., GAN), 171 ; 4. R. McEwen (Aus., RAB), 162 ; 5. G. Hincapie (EU, USP), 127 ; 6. F. Simon (Fra., GAN), 123 ; 7. B. Julich (EU, COF), 102 ; 8. J. Durand (Fra., CAS), 81 ; 9. M. Pantani (Ita., MER), 76 ; 10. L. Von Bon (PB, RAB) ; etc.

Classement de la montagne : 1. C. Rinero (Fra., COF), 200 pts ; 2. M. Pantani (Ita., MER), 175 ; 3. A. Elli (Ita., CAS), 165 ; 4. C. Vasseur (Fra., GAN), 156 ; 5. S. Heulot (Fra., FDJ), 152 ; 6. J. Ullrich (All., TEL), 126 ; 7. B. Jullich (EU, COF), 98 ; 8. M. Boogerd (PB, RAB), 92 ; 9. L. Piepoli (Ita., SAE), 90 ; 10. R. Meier (Sui., COF), 89 ; etc.

Classement par équipe : 1. Cofidis, 247 h 34 min 38 s ; 2. Telekom, à 44 min 9 s ; 3. Casino, à 52 min 4 s ; 4. Lotto, à 58 min 30 s ; 5. US Postal, à 1 h 11 min 54 s ; 6. Polti, à 1 h 15 min 53 s ; 7. Mapei, à 1 h 52 min ; 8. Rabobank, à 1 h 52 min 29 s ; 9. Mercatone Uno, à 2 h 20 min 25 s ; 10. BigMat-Auber 93, à 2 h 27 min 45 s ; etc.

Rodolfo Massi, la chute d'un grimpeur

NEUCHÂTEL
de notre envoyé spécial

Rodolfo Massi, dossard 68, maillot à pois du meilleur grimpeur sur les épaules, n'a pas signé la feuille de départ, jeudi matin, au départ d'Aix-les-Bains. A 11 h 30, à l'instant où les 103 rescapés de ce Tour de dupes s'élançaient en direction de Neuchâtel, en Suisse, Rodolfo Massi (Casino) entamait sa quatorzième heure de garde à vue, à l'hôtel de police de Chambéry (Savoie). Retenu dans le cadre de l'instruction menée par le juge Keil sur l'équipe Festina, le coureur italien a été transféré à Lille où il devait être mis en examen et incarcéré.

C'est une première. Jamais, jusqu'à *cette soirée du 29 juillet*, un coureur en lisse dans la Grande Boucle n'avait été interpellé dans sa chambre d'hôtel par des enquêteurs de police. Rodolfo Massi, l'Italien de *la formation Casino*, vainqueur de l'étape de Luchon, mardi 21 juillet, a quitté le Tour de France à la tombée de la nuit, sur le coup de 21 h 30, par une porte dérobée du Novotel de Chambéry, après que les policiers eurent procédé à une fouille en règle de ses affaires. *« Les policiers l'attendaient à la porte de sa chambre. Ils lui ont laissé le temps de prendre une douche et de manger avant de le conduire vers l'hôtel de police »*, a raconté un témoin.

Toujours selon notre témoin, *« les enquêteurs ont agi avec précision »*. En effet, durant leur intervention, les policiers n'ont pas inquiété d'autres coureurs. Depuis le début de leurs investigations, ils agissent sur la foi *de renseignements*, lesquels, *jusqu'à* ce jour, se sont avérés pertinents.

Professionnel depuis 1987, Rodolfo Massi a passé l'essentiel de sa longue carrière dans le peloton italien, *où il a connu sept équipes différentes* dont celle d'Amore e Vita en 1993 et 1994, soutenue alors par le Vatican.

PROMESSES DÉÇUES

L'homme promettait beaucoup dans les rangs amateurs mais ne parvint pas à confirmer son talent précoce, une fois dans l'élite professionnelle. Arrivé au sein de la formation Casino en 1997 en compagnie de son médecin Daniele Tarsi, cet Italien, né il y a 33 ans, à Corinaldo, sur la côte adriatique non loin d'Ancône, réalise cette année sa meilleure saison chez les professionnels. Il bouclait son deuxième Tour de France et s'apprêtait à grimper sur la plus haute *marche du podium du classement de* la montagne, dimanche sur les Champs-Elysées.

Une sacrée performance pour ce coureur plutôt moyen qui compte *seulement onze victoires* à son palmarès, dont quatre au cours des six derniers mois. Rodolfo Massi n'avait remporté aucune victoire lors des sept premières années de sa carrière. Il s'était seulement distingué en 1990, pour sa première participation au Tour de France, en terminant dernier à Paris, à plus de trois heures du vainqueur, l'Américain Greg LeMond. Son premier succès remonte à 1994, dans le Tour de Sicile. En 1997, pour Casino, Rodolfo Massi a remporté le Tour du Haut-Var devant Laurent Jalabert et, cette année, le Tour méditerranéen. *« J'ai acquis de l'expérience, j'ai corrigé mes défauts »*, expliquait le coureur, après sa victoire à Luchon, pour justifier cette bonification à trente ans passés.

Victime d'un très grave accident à proximité d'une étape du Giro, non loin de Naples en 1988 – il avait violemment heurté un arc romain –, il en a conservé une jambe plus courte que l'autre. Dans une carrière qui a connu plus de haut que de bas, Rodolfo Massi a également vécu le chômage, en 1992. A partir de 1993, sa carrière va cependant redevenir ascendante et sa valeur finalement exploser chez Casino.

« C'est un garçon sérieux, travailleur, bon camarade. Je ne l'aurais jamais soupçonné », a déclaré, jeudi soir à Neuchâtel, Vincent Lavenu, son directeur sportif. Un *« bon camarade »* qui a pourtant été dénoncé par un autre *« bon camarade »* que le directeur sportif n'a probablement *« jamais soupçonné »* non plus.

Yves Bordenave

Le Tour de France est assuré tous risques

AFIN DE PARER à toute fin prématurée de la course, le Tour de France dispose d'une importante assurance-annulation. *« Toutes les entreprises ont ce genre d'assurance »*, a déclaré à l'Agence France-Presse un des responsables de la société organisatrice. Dans le contrat, dont le montant est gardé secret, les risques couverts sont de toutes sortes : catastrophes naturelles rendant impossible le déroulement de la course, accident majeur, circonstances exceptionnelles comprises dans un sens large : un mouvement social de grande envergure – par exemple une grève de routiers bloquant les routes du pays – ou encore un deuil national qui entraînerait l'arrêt de l'épreuve.

L'arrêt définitif du 85e Tour de France, évoqué mercredi 29 juillet, lors de la grève perlée des coureurs, n'aurait pas eu de conséquences financières importantes pour la société organisatrice. *« Si nous avons tout fait pour que le Tour continue, c'est avant tout pour des raisons sportives et pour le public*, a assuré un des responsables de l'épreuve. *Pour que Marco Pantani ait un vrai maillot jaune, Erik Zabel un vrai maillot vert, pour que les jeunes coureurs qui découvrent la course terminent leur premier Tour. Cette année, ils seront doublement vainqueurs. »* Interrogés sur la position de leurs principaux partenaires, les organisateurs du Tour de France ont insisté sur la durée des contrats : *« Nous avons l'avantage d'avoir des partenaires qui nous font confiance sur de longues périodes. Ils savent qu'il y a des bons et des mauvais moments. Ils nous ont fait part de leur soutien. »*

18e ÉTAPE

Tom Steels fait la passe de trois

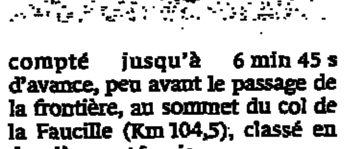
LE BELGE de l'équipe Mapei, Tom Steels, aura réussi l'exploit de remporter trois étapes du Tour de France dans trois pays différents. Vainqueur à Dublin le 12 juillet et au Cap-d'Agde le 24 juillet, le sprinteur s'est imposé, jeudi 30 juillet, à Neuchâtel. Au pied du Jura suisse, il a « réglé » son grand rival, l'Allemand Erik Zabel (Telekom), au terme d'un sprint emmené à vive allure (73 km/h sur la ligne d'arrivée). Le vent favorable qui soufflait sur la course, jeudi, y fut pour beaucoup. Le peloton arriva ainsi avec une demi-heure d'avance sur l'horaire prévu.

En fin de matinée, 103 coureurs sur les 189 qui avaient pris le départ du Tour en Irlande s'étaient élancés d'Aix-les-Bains, avec la ferme détermination d'arriver à Paris le plus vite possible. Quatre coureurs, l'Italien Massimo Donati (Saeco) et les Français Laurent Desbiens (Cofidis), Christophe Mengin (Française des Jeux) et Cédric Vasseur (GAN) ont animé l'étape en s'échappant vers le 50e kilomètre. Le quatuor a compté jusqu'à 6 min 45 s d'avance, peu avant le passage de la frontière, au sommet du col de la Faucille (Km 104,5), classé en deuxième catégorie.

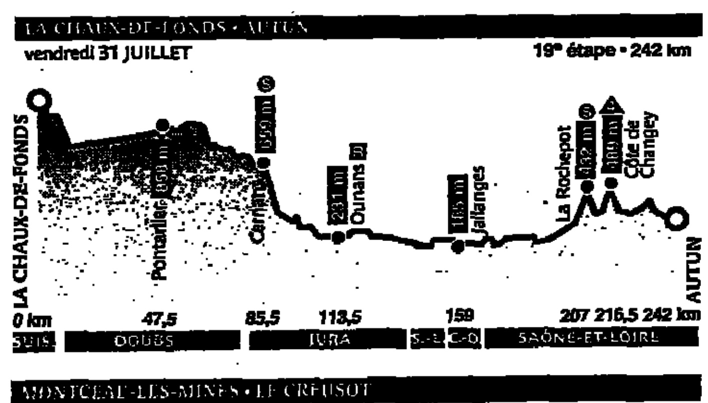
Les équipes Telekom et Mapei ont engagé ensuite la poursuite pour condamner l'offensive dans les dix derniers kilomètres. Mais le sprint n'a concerné qu'un peloton d'une cinquantaine d'unités à cause de plusieurs « éventails ». L'Australien Stuart O'Grady a pris la troisième place devant son compatriote Robbie McEwen et le Français Jacky Durand.

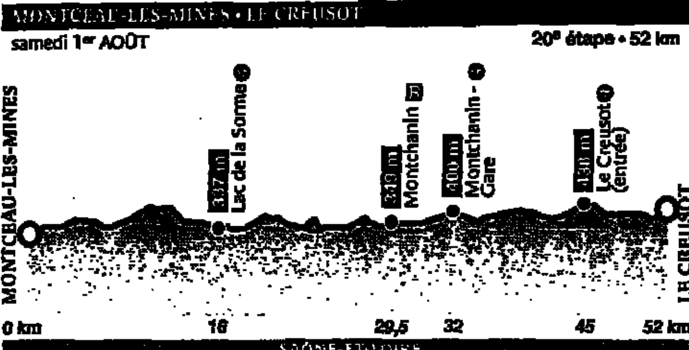
Au classement général, le haut de la hiérarchie est resté inchangé, compte tenu *du forfait obligé de* Massi (7e avant l'étape) et du renoncement de l'Espagnol Fernando Escartin (4e). *Le jeune grimpeur* français Christophe Rinero (24 ans) accédait à la première place du Grand prix de la Montagne occupée précédemment par Massi.

(avec AFP)









Champion du monde junior du 100 m, Christian Malcolm, s'imagine déjà chez les grands

ANNECY
de notre envoyé spécial

Christian Malcolm est bien parti pour marcher sur les traces d'Ato Boldon. Il y a six ans, le sprinter trinidadien remportait les titres de champion du monde juniors du 100 et du 200 m. Samedi 1er août, à Annecy, où ont lieu les championnats du monde juniors d'athlétisme, le jeune Gallois – déjà couronné sur 100 m, mercredi *29 juillet*, et favori du 200 m – tentera de se hisser à la hauteur de son glorieux aîné. Les spécialistes *le tiennent déjà pour l'un des* grands sprinters de demain. Linford Christie, champion olympique du 100 m en 1992, reconverti dans le managerat, n'a d'ailleurs pas attendu pour faire entrer dans son « écurie de champions » son jeune compatriote, dont il est désormais l'agent.

À Annecy, Christian Malcolm est pourtant encore bien loin de la pression et des privilèges qui sont le lot des seigneurs du sprint. *L'athlétisme y est en famille* et le nouveau champion du monde junior du 100 m, qui vient d'avoir dix-neuf ans, se sent parfaitement dans son élément au milieu des jeunes gens de son âge. Difficile d'imaginer que cette silhouette, encore à l'état d'ébauche, et ce visage au sourire adolescent se transformeront pour donner l'un des sprinters qui pourrait postuler, en 2004, au plus envié des titres olympiques. *« Je prendrai de la puissance dans les années à venir*, confie le jeune homme. *Mais avant de me mettre à la musculation, il fallait que je laisse mon corps se développer jusqu'à la fin de sa croissance. J'aimerais faire de l'athlétisme mon métier et devenir une star du sprint. »*

Né à Newport, au Pays de Galles, de parents jamaïquains, Christian Malcolm – passionné de football – est le dernier produit de l'école britannique du sprint, mais le premier à remporter un titre mondial chez les juniors. L'homme qui l'a découvert et l'entraîne depuis six ans, Jock Anderson, un Écossais truculent à l'accent à couper au couteau, n'est pas l'un des entraîneurs les plus réputés du pays, mais a su faire progresser son poulain – qui avoue ne s'entraîner encore que deux ou trois fois par semaine – tout en le préservant. *« Quand il est arrivé chez moi, c'était un petit gars qui sautait dans tous les sens*, raconte Jock Anderson. *Je l'ai mis au saut en longueur. Ce n'est qu'au bout d'une année ou deux que j'ai compris qu'il avait un don phénoménal pour le sprint. Personne ne peut dire jusqu'où il peut aller. »*

Champion d'Europe junior du 200 m en 1997, le jeune Gallois a porté à Annecy son record personnel du 100 m à 10 s 12 et fera ses débuts internationaux chez les seniors en septembre à l'occasion des Jeux du Commonwealth. Selon Guy Ontanon, le responsable du sprint juniors masculin français, *Christian Malcolm peut prétendre* battre à cette occasion le record du monde junior, qui est depuis 1997 la propriété de son compatriote Dwain Chambers, avec 10 s 06. *« Il a un style très délié, très félin, une technique et une qualité de pied fabuleuses pour son âge*, estime l'entraîneur français. *S'il continue comme ça et se livre à un important travail de musculation, il doit descendre sous les dix secondes dans les années à venir. »*

Christian Malcolm devra cependant se méfier des obstacles qui pourraient se dresser sur sa route de sprinter prodige. Il y a douze ans, l'Américain Derrick Florence devenait le premier champion du monde junior du 100 m. Qui se souvient de lui aujourd'hui ?

Gilles Van Kote

■ **le lanceur de poids norvégien Kjell Ove Hauge**, vingt-neuf ans, a été contrôlé positif aux stéroïdes anabolisants, lors d'un test effectué au cours d'un entraînement dans le cenytre du sport d'élite d'Oslo. L'athlète a reconnu avoir absorbé des produits dopants pour soigner une déchirure musculaire.

هكذا من الاصل



GÉRARD RONDEAU POUR « LE MONDE »

DESIGNERS DANS LE SIÈCLE

Charlotte Perriand, une femme dans le fauteuil des hommes

Rencontre avec une contemporaine de l'Esprit nouveau qui allait réinventer les manières d'habiter

Nous commençons la publication d'une série de rencontres avec des créateurs de meubles et d'objets qui ont contribué à l'histoire du design et à l'innovation dans la vie quotidienne.

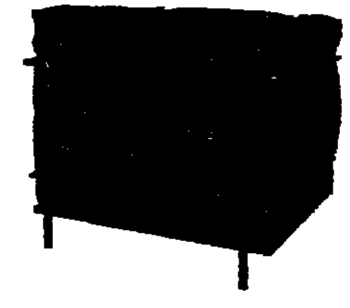
COMME ROBERT DOISNEAU surgissant vivant au milieu de ses propres archives et devenant célèbre dans une seconde vie alors qu'on le croyait disparu avec le pavé des faubourgs ou les noces de banlieue, Charlotte Perriand vient de faire, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, une nouvelle entrée dans le monde. A la faveur de la parution de ses Mémoires (*Une vie de création*, Editions Odile Jacob, 425 pages, 159 francs), on a vu *dans les magazines son profil net*, son chignon tiré et son regard plissé de Chinoise mi-bourguignonne mi-savoyarde ; et on l'a entendue défendre le beau métier qui ne portait pas encore ce nom quand elle a commencé à l'exercer : designer. Un terme qui, au demeurant, ne lui convient pas, elle qui refuse de traiter les objets isolés, hors de l'aménagement d'un espace, et qui refusa aussi le titre d'architecte.

On la reconnaît, bien campée sur ses convictions, franche dans ses choix humains, et curieuse des autres. Un sage des formes, esprit en éveil, dont témoignent, dans son livre, la fraîcheur des découvertes successives autour du monde, du Japon au Brésil, et, dès 1930, l'étonnement aigu lors d'un voyage à Berlin et à Moscou, où la misère insoupçonnée conforte son sens des réalités, sans détruire pourtant l'espérance qu'elle partageait avec sa génération d'utopistes. Pour une vie meilleure, un habitat meilleur.

Depuis 1927, elle n'a pas changé. *« Ce que tu fais, fais-le. »* L'adage du Jura suisse que Charlotte Perriand aime citer lui va bien : dans le travail et dans l'élan vers la nature, l'escalade vers les sommets, les plongeons dans les eaux fraîches ou les chahuts festifs qu'elle raconte tout aussi simplement. Nudité sans froideur, droiture sans rigorisme : un cocktail d'attraction terrestre, d'invincible gaieté, et la tête dans les étoiles. Le Bauhaus façon Giono – *« tous les paysans du monde se ressemblent »*, remarque-t-elle. Une nature, comme on dit.

A l'entendre aussi claire et vivement déterminée de propos en son grand âge, on imagine la personnalité rayonnante et enthousiaste qui entra un jour de 1927 dans l'atelier du 35, rue de Sèvres, à Paris, chez Le Corbusier, alors rendez-vous international de jeunes gens déterminés à changer quelque chose à l'ordre des choses bâties, avec son carton à dessin sous le bras. Et on mesure le choc reçu de la première réplique du maître : *« Vous savez, ici, on ne dessine pas des coussins. »*

Malentendu dissipé – mais jamais oublié – dès que Pierre Jeanneret et « Corbu » auront constaté, lors d'une visite surprise au Salon d'automne, que la jeune postulante, sortie des Arts Déco mais rebelle, avait autre chose à montrer que des croquis : elle exposait le « bar sous le toit » qu'elle avait agencé pour elle-même dans son mini-loft, un atelier de photographe place Saint-Sulpice, pour recevoir plus d'amis dans un espace limité, verre et métal comme seuls matériaux.



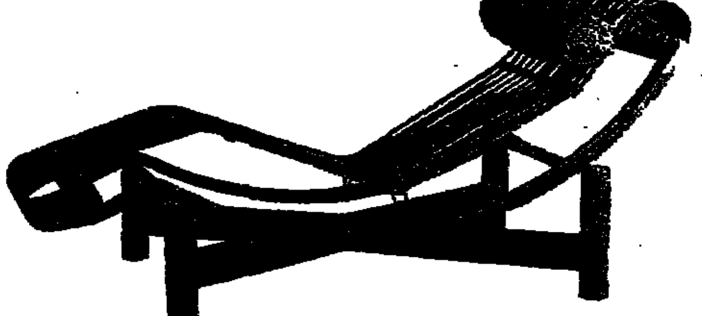
Pour éclairer sa future salle à manger, où une table caoutchoutée de noir se déroulera entre deux glissières de métal, elle achète un phare de voiture. Anecdote à la mesure d'une attitude puisqu'il faudra attendre cinquante ans pour que l'on suspende des lampes d'atelier dans les boutiques chic et encore rarement dans les salles de séjour.

Déjà l'idée des altitudes. Déjà l'idée de gagner du terrain, d'assouplir les limites, d'élargir l'espace. De prendre le paysage à partie. On la retrouve aujourd'hui dans son chalet de Méribel, ou bien perchée en haut d'un immeuble avec le ciel et les toits de Paris pour territoire : quelques dizaines de mètres carrés où rien ne se perd, comme dans une cabine de bateau, où les murs nus recueillent au coucher du soleil l'ombre portée d'un arbuste sur la terrasse, tableau éphémère et jardin zen, où cloisons et claustras coulissent pour découvrir une bibliothèque ou créer une intimité, surfaces multipliées par le jeu des diagonales, et par des échappées.

Un lieu, en harmonie de blanc et de bois clair, qui est comme le roman d'une vie, où une créatrice vénérable exprimait en 1994, sans se répéter, son expérience des refuges de haute montagne, du petit chalet *de Méribel ou des studios des Arcs* et surtout sa familiarité décisive, depuis les années 40, d'une manière japonaise de jongler avec le manque de place. Une géométrie patiente où s'inscrit en filigrane une des devises de son auteur : avec l'espace, il faut être rouée.

Rouée et attentive au détail comme une femme, décidée et nette comme un homme, amie des matériaux aussi : dans le trio d'inventeurs formé avec Le Corbusier – le prophète et le donneur de thèmes –, Pierre Jeanneret, cousin dévoué et admiratif, architecte fin, homme discret et fou de mécanique – c'était lui qui bricolait les voitures Voisin pour le plaisir –, Charlotte Perriand, son grand sourire aux lèvres et son roulement à billes chromées autour du cou, apporte l'étincelle et l'amadou.

Trois caractères en connivence, parfois en concurrence et le plus souvent en complémentarité : sensibilités mixtes (qui est plus femme, qui est mieux homme ?), des affinités complexes qui s'épanouissent *en plusieurs années de* vie commune pour Charlotte Perriand et Pierre Jeanneret, mais qui sans doute conduiront aussi à son départ de l'Atelier, dix ans plus tard, en 1937, sur un agacement de « Corbu ».



Version bambou de la chaise longue basculante de 1929. Pièce unique réalisée lors du séjour au Japon en 1940. Le fauteuil club Grand confort (ci-dessus), dessiné en 1929 pour la villa La Roche par Le Corbusier, Pierre Jeanneret et Charlotte Perriand, existe en réédition chez Cassina.

En attendant, on crée : la chaise longue de 1929, le fauteuil cube, des tables à plateau de verre sur un piétement de métal, et on reprend les fauteuils tournants que la jeune femme avait déjà à son actif. Dans l'esprit des premiers essais de Gropius et Breuer en Allemagne, mais en continuant d'innover, en pensant à l'industrie mais sans parvenir à la convaincre : « Corbu » trace des « postures » (le repos, un sac de couchage roulé sous la tête et les jambes en l'air sur une branche, qui inspirera la chaise longue basculante), l'équipe cherche des solutions, bricole des *prototypes, met au point des mo*dèles pour meubler la villa La Roche, construite en 1922 pour des amis des arts et de l'avant-garde, rue du Docteur-Blanche à Paris (c'est aujourd'hui le siège de la Fondation Le Corbusier).

Mais il faudra attendre les années 1965 pour que la réédition de quelques éléments de mobilier par Cassina en diffuse plus largement l'image et un peu mieux l'usage. Et encore dix ans pour que les simples casiers de rangement imaginés dans cette période soient fabriqués aussi. Mais ils seront vendus comme des objets de luxe alors qu'ils étaient destinés au grand public qui entretemps, aura tout même fini par délaisser l'encombrement et le capitonné et par adopter de nouveaux modes d'habiter.

Une histoire lente, en somme, née dans la polémique. La presse de l'époque du Salon d'automne ne l'avait pas ignorée : quand *Le Temps*, journal des classes possédantes, ironisait méchamment, la revue *L'Art vivant* prenait le parti de cette jeune artiste aux cheveux courts et au collier d'acier. Peu de femmes – on pense à Eileen Gray, l'Irlandaise, autre adepte du style tube chromé – ont laissé leur nom. Et Charlotte Perriand, femme égale par compétence et caractère, sans avoir à militer pour le féminisme, entraînant des hommes dans son parcours de gymnaste mais ne s'encombrant pas d'eux s'ils devenaient obstacles à son avancée.

Coco Chanel libérait la silhouette, les architectes d'avant-garde allaient alléger l'espace habité. Alors que le style dominant, l'Arts déco, plaquait ses motifs sur des meubles lourds et massifs comme des coffres-forts, les adeptes des Temps nouveaux proposaient des structures allégées, *des silhouettes métalliques*, des toiles tendues et des cuirs souples, modernes hamacs, sièges cubes et cubistes qui répondaient avec ferveur à un nouveau mot d'ordre universel : la fonction crée la forme. En lutte contre le souci bourgeois de paraître et d'accumuler. En route vers la pureté de l'air, l'hygiène du corps et la liberté de l'esprit.

> Designer, un terme qui ne lui convient pas, elle qui refuse de traiter les objets isolés, hors de l'aménagement d'un espace

Emménageant à Montparnasse, Charlotte Perriand allait se trouver par hasard voisine d'un peintre de la joie de vivre, ami du peuple, qui devenait le sien : Fernand Léger ; ça lui allait bien. Souvent, elle fera appel à lui, pour des expositions, des manifestes. Années engagées, avant et après 1936.

Il faut croire Charlotte Perriand quand elle dit ne s'être jamais demandé si elle travaillait comme un homme, ou comme une femme. Elle croit ce qu'elle dit et dit ce qu'elle croit, ne se déguise pas (sauf en tube de peinture pour un bal au Moulin de la Galette). Elle dit sa vérité, qu'elle raconte des anecdotes ou des moments d'histoire (le train vide de l'exode qui la conduit malgré tout à Marseille ou, plus tard, la chute de Saïgon). A une époque où l'on prend la pose avant d'agir, elle représente *l'attitude contraire. Pas* d'artifice, pas de maquillage. Même chose avec le mobilier, pas de camouflage. Et une mémoire vive et précise comme le ton qu'elle a pour faire revivre tel ou tel moment d'une existence riche de rencontres, et du long parcours de ses années d'active.

Engagée, pas enfermée : adepte précoce du métal, elle travaille, au risque de choquer ses amis, le bois dès 1935, en présentant dans « la chambre d'un jeune homme » pour une exposition à Bruxelles, un fauteuil paillé, forme nouvelle mais artisanat de toujours. En 1938, pour le rédacteur en chef du quotidien *Ce Soir*, elle fait assembler de lourds madriers en pin, solides, épais et doux au toucher, qui formeront une table courbe, tour à tour bureau et table de réunion pour la rédaction...

Quand, en février 1940, elle reçoit une invitation à venir porter, à la suite d'un représentant du Bauhaus, Bruno Taut, un regard occidental sur l'industrie des objets quotidiens, au Japon, de la part d'un ancien de chez « Corbu » retourné dans son pays, elle décide d'accepter, de partir. La guerre transformera le séjour de six mois en une absence de six années, avec retour par l'Indochine et mille difficultés. Mais la mission *de conseil a entraîné un échange* partagé : c'est la modernité européenne qui vient puiser aux sources du purisme extrême-oriental.

Nouveaux matériaux, bambou, laque, nouvelles compositions, l'ordre et la mesure selon le tatami, l'espace déployé à volonté par le jeu des cloisons mobiles, la lumière apprivoisée à travers le papier, la légèreté, l'éphémère... Et surtout, l'art de susciter par le vide un espace pour une pensée en liberté : Charlotte Perriand devient l'ambassadrice d'un lien créateur entre les deux pays, les deux traditions, qui ne la quittera plus.

Débuter une vie professionnelle dans l'atelier de la rue de Sèvres, apprendre à vivre en Extrême-Orient – plus loin que la Lune, *dans ces années-là* –, revenir en France participer aux espoirs de la reconstruction, bâtir avec Jean Prouvé l'environnement intérieur des cités universitaires des années 50, et, à soixante-cinq ans, s'engager à nouveau dans une ex*périence d'habitat pour une sta*tion de montagne, les Arcs, en Savoie, il y a là matière à se souvenir. Matière aussi à réflexion sur l'avenir pour une personnalité tournée vers la jeunesse, qui offre le passé comme une information, jamais comme une nostalgie.

Le siècle n'avait pas trois ans lorsque Charlotte Perriand ouvrit les yeux sur le monde. Et tandis, qu'il touche à sa fin, elle peut voir admises quelques-unes des idées lancées par elle et ses proches lorsqu'elle avait vingt ans.

Michèle Champenois



PHOTOS ARCHIVES CHARLOTTE PERRIAND

Salle à manger (1928) avec table à plateau caoutchouté déroulant et fauteuils tournants dessinés par Charlotte Perriand, place Saint-Sulpice.

هكذا من الأصل



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Le nombre d'heures d'ensoleillement enregistrées en juillet en Bretagne est le plus *faible depuis les premiers relevés* de la station régionale de climatologie rennaise, en 1949. Sur les quatre départements bretons, de 80 à 120 heures de soleil ont été comptabilisées en moyenne, soit deux fois moins que la durée d'ensoleillement normale. Selon la station, 83 heures de soleil ont été enregistrées à Rostrenen (Côtes-d'Armor), soit la moitié de ce qu'il *« serait raisonnable d'espérer »* pour juillet.

■ **INDONÉSIE.** Jusqu'au 22 décembre (dernière date de retour), Voyageurs en Indonésie (3615 Voyageurs) propose 10 jours/7 nuits à Bali à partir de 5 980 F *par personne en chambre* double et petit déjeuner (hors taxes d'aéroport et assurances), au départ de Toulouse et de Lyon, sur vol régulier de la compagnie Malaysia Airlines. Compris : les transferts sur KLM pour Amsterdam et, sur place, les transferts aéroport-hôtel. Renseignements au 05-62-73-56-46 (Toulouse) et au 04-78-89-88-89 (Lyon/Villeurbanne).

■ **ITALIE.** Avec sa compagnie Corsair ou en affrétant des vols sur Air One, Nouvelles Frontières propose au départ de Roissy des prix attractifs sur l'Italie du Nord : Venise (990 F aller-retour), départ les jeudi, vendredi, samedi et dimanche ; Pise (à partir de 890 F) ; Rome (à partir de 1080 F) et Milan (à partir de 1040 F), départs ou retours les *jeudi et dimanche. Renseignements* au 0803-33-33-33, sur Minitel 3615 NF ou sur Internet : http : //www. nouvelles-frontières. fr

Pluies orageuses dans le Sud-Est

SAMEDI, les hautes pressions restent cantonnées très loin sur l'océan Atlantique. L'ouest de l'Europe sera sous l'influence d'une vaste dépression centrée en mer du Nord. Une perturbation orageuse remontera d'Espagne dès le matin pour concerner une grande moitié sud-est de la France. Les autres régions subiront de fréquents passages nuageux dans une atmosphère *assez fraîche.*

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Soleil et nuages se partageront le ciel. Les éclaircies l'emporteront surtout le matin. On attend plus de nuages menaçants l'après-midi avec parfois quelques averses. *Il fera de 18 à 23 degrés du* nord au sud.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La journée débutera souvent sous le soleil. Au fil des heures, les nuages prendront le dessus. Des averses sont possibles l'après-midi, surtout au nord. Il fera de 18 à 23 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps se gâtera en cours de journée avec le retour progressif des nuages et de la pluie. Des éclaircies persisteront tant bien que mal en Champagne. Il ne fera pas plus de *19 à 24 degrés.*

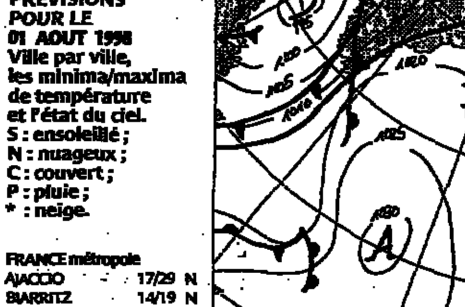
Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sous un ciel bien maussade, des pluies parfois orageuses se déclencheront des Pyrénées au sud du MassifCentral. En revanche, le soleil fera quelques *apparitions en Aquitaine et sur le* Poitou-Charentes. On attend de 20 à 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Cette journée s'annonce bien maussade en montagne. Il pleuvra une bonne partie de la *journée en Rhône-Alpes et en Au*vergne. Des éclaircies se maintiendront en Limousin. Il fera entre 20 et 24 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Des averses orageuses risquent *de se déclencher à l'ouest* du Rhône. Elles épargneront le littoral de la Corse, la Côte d'Azur et la Provence, mais éclateront sur l'arrière-pays. Il fera entre 25 et 30 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 01 AOUT 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel.
S : ensoleillé ; N : nuageux ; C : couvert ; P : pluie ; * : neige.

FRANCE métropole	
AJACCIO	17/29 N
BIARRITZ	14/19 N
BORDEAUX	12/21 N
BOURGES	11/20 N
BREST	11/16 N
CAEN	13/16 N
CHERBOURG	11/17 N
CLERMONT-F.	12/19 P
DIJON	11/21 P
GRENOBLE	16/20 P
LILLE	12/19 N
LIMOGES	11/18 N
LYON	15/20 P
MARSEILLE	20/29 N
NANCY	9/22 P
NANTES	12/19 N
NICE	21/27 P
PARIS	11/21 N
PAU	12/18 P
PERPIGNAN	18/25 N
RENNES	10/18 N
ST-ETIENNE	13/19 P
STRASBOURG	10/22 P
TOULOUSE	14/20 P
TOURS	10/21 N
FRANCE outre-mer	
CAYENNE	24/31 N
FORT-DE-FR.	26/30 N



Situation le 31 JUILLET - 0 heure TU

Prévisions pour le 02 AOUT - 0 heure TU

NOUMEA	18/23 P	BUCAREST	20/34 S	MILAN	23/32 P	VENISE	22/31 S	SANTIAGO/CHI	3/17 S	**ASIE-OCÉANIE**	
PAPEETE	21/27 C	BUDAPEST	19/30 S	MOSCOU	19/29 P	VIENNE	17/24 C	TORONTO	15/25 N	BANGKOK	27/30
POINTE-A-PIT.	25/32 S	COPENHAGUE	12/17 S	MUNICH	15/23 P			WASHINGTON	18/28 S	BOMBAY	27/29
ST-DENIS-RÉ.	19/24 N	DUBLIN	9/17 P	NAPLES	24/33 S	**AMÉRIQUES**				DJAKARTA	25/29
		FRANCFORT	15/24 S	OSLO	11/17 S	BRASILIA	17/28 S	**AFRIQUE**		DUBAI	32/43
EUROPE		GENEVE	17/24 N	PALMA DE M.	23/31 S	BUENOS AIR.	5/17 S	ALGER	23/32 S	HANOI	28/35
AMSTERDAM	12/17 N	HELSINKI	12/17 P	PRAGUE	13/24 S	CARACAS	25/31 P	DAKAR	26/30 S	HONGKONG	28/30
ATHENES	26/35 S	ISTANBUL	23/31 S	ROME	21/30 S	CHICAGO	16/28 S	KINSHASA	19/29 S	JERUSALEM	20/33
BARCELONE	22/27 S	KIEV	21/28 S	SEVILLE	16/31 S	LIMA	14/20 C	LE CAIRE	25/36 S	NEW DEHLI	29/35
BELFAST	10/17 P	LISBONNE	18/25 S	SOFIA	20/31 S	LOS ANGELES	16/25 S	MARRAKECH	18/33 S	PEKIN	24/28
BELGRADE	19/35 S	LIVERPOOL	11/17 P	ST-PETERSB.	14/22 S	MEXICO	13/22 C	NAIROBI	14/22 C	SEOUL	25/32
BERLIN	15/24 S	LONDRES	12/18 P	STOCKHOLM	13/20 P	MONTREAL	14/24 S	PRETORIA	4/20 S	SINGAPOUR	26/30
BERNE	16/20 N	LUXEMBOURG	14/20 S	TENERIFE	18/25 S	NEW YORK	21/27 S	RABAT	17/23 N	SYDNEY	7/15
BRUXELLES	13/18 S	MADRID	17/30 S	VARSOVIE	15/24 S	SAN FRANCIS.	13/21 S	TUNIS	23/35 S	TOKYO	24/29

METEO FRANCE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98182

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II								■				
III					■							
IV									■			
V					■			■				
VI		■	■							■		
VII					■				■			■
VIII						■						
IX							■					
X											■	

HORIZONTALEMENT

I. Signe de confort et de qualité. – II. Bien enveloppée. Met à la porte. – III. Victime des violences familiales. Exprime un accord complet. – IV. A cinquante elles venaient en aide aux marins. Liaison francilienne. – V. Improvisation vocale. Dans le biberon. Guide quand il est spirituel. – VI. *Descendrai.* Atteint les sommets. – VII. Au sommet elle aussi. Met au niveau *de la chaussée.* Bout d'aluminium. – VIII. Un peu folle. En mesure de durer un certain temps. – IX. Du côté du soleil levant. Pris au hasard. – X. Ont donc mis fin à la faim.

VERTICALEMENT

1. Bien plus performant que les lampes. – 2. Instrument à trois cordes. Fit le poids. – 3. Pas sérieux quand il bouffe. Taureau divin. – 4. Ne sont malheureusement pas concernées par *Le Monde.* – 5. Personnel. Préparation pour entrer aux cabinets. – 6. Prendre connaissance. Bouts de tapis. – 7. Son prince *n'est* vraiment pas fréquentable. – 8. Seul sur sa carte. Fait partie de notre environnement immédiat. – 9. Particule. Pratique pour faire le tour. Fond perdu. – 10. Briller. Plus faciles à retenir que les paroles. – 11. Une belle à Notre-Dame. – 12. Mesures de charme. Point sur la carte.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98181

HORIZONTALEMENT

I. Travailliste. – II. Rêvasseur. OP. – III. Acescence. Ur. – IV. Cru. Erié. Pro. – V. Tu. MNEF. Visu. – VI. Atlas. Ivan. – VII. Té. Némée. Eté. – VIII. Iu. Eue. Calot. – IX. Os. Gruaux. Ut. – X. Nécessiteuse.

VERTICALEMENT

1. Tractation. – 2. Recruteuse. – 3. Aveu. – 4. Vas. Manège. – 5. Ascenseurs. – 6. Isère. Meus. – 7. Lénifie. Aï. – 8. Luce. Vécut. – 9. Ire. Va. Axe. – 10. Pinel. – 11. Tours. Tous. – 12. Eprouvette.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PHILATÉLIE

Les bons comptes de la Coupe du monde

LA POSTE a promptement réagi aux excellents résultats de l'équipe de France de football. Après avoir mis en vente générale, le 13 juillet, une nouvelle édition du timbre rond à 3 F *France 98* légendée « Champion du monde-France » *(Le Monde* du 18 juillet), tirée à 10 millions d'exemplaires, elle en propose, depuis le 20 juillet, une version carte postale préaffranchie.

Le hasard faisant bien les choses, la valeur faciale du timbre (3 F) affiche le score de la finale : trois buts !

Cette émission devrait gonfler le chiffre d'affaires de 400 millions de francs généré par le Mondial grâce à la vente des produits philatéliques et des prêts-à-poster *dédiés à l'événement.* Ce montant, qui n'est pas définitif, ne tient pas compte des 120 millions de timbres ronds vendus en feuilles (3 F) ou en carnets de dix (30 F).

Rappelons que La Poste a émis un premier timbre-annonce de la Coupe du monde (à 2,80 F), le 12 décembre 1995, illustré d'un terrain de football, repris sur un prêt-à-poster vendu 6 F. Suivirent, en 1996, 1997 et 1998, dix timbres et un bloc sur les villes sites (60 F), accompagnés d'entiers postaux sur cartes postales (50 F) et sur enveloppes (60 F) aux mêmes motifs. S'y ajoute « Ingénio », une carte postale préaffranchie avec ce même timbre, vendue 14 F par lot de deux, et équipée d'un film transparent autocollant sous lequel l'expéditeur peut glisser un document de son choix.

Le timbre rond a été décliné dans une gamme de prêts-à-poster pléthorique : maxicartes France 98 (10 F) et Philfoot France 98 (vendue avec le catalogue de l'exposition du même nom 39 F) ; enveloppes simples de petit ou de grand format (33 F le paquet de dix) ; séries « Pour l'humour du *foot » (30 F), « Enfants de la balle* autour du monde » (30 F), « Footix joue et gagne » (30 F), « Footix en délire » (20 F) ; enfin, une feuille de « maxitimbrés » (10 F) réunissant un timbre rond et des autocollants sans valeur.

La Poste commercialise aussi des timbres avec oblitération « premier jour » vendus sous la forme d'enveloppes, d'encarts ou de souvenirs officiels. Enfin, elle a créé avec Adidas un service spécifique, « Dilifoot », permettant d'envoyer *un ballon officiel* de la Coupe du monde dans un emballage spécial (195 F).

Pierre Jullien

■ **Les milliards de La Poste.** En 1997, le chiffre d'affaires consolidé de La Poste a atteint 89,882 milliards de francs, dont 68,3 pour le courrier et les colis (+ 3,7 %). Le chiffre d'affaires des prêts-à-poster, environ 1 milliard de francs, est en croissance de 326 *millions* de francs par rapport à 1996. Les ventes de timbres ont progressé de 1 % *pour atteindre* 11 milliards de francs.

هكذا من الأصل

L'ÉTÉ FESTIVAL

Pina Bausch doute tant qu'elle modifie son travail chaque soir. Cela s'appelle du respect pour le public. Sa mise en scène du *Château de Barbe-Bleue*, de Bartok, traduit à l'extrême l'angoisse insinuante et la violence psychologique insoutenable qui dominent cet opéra. Ces deux douleurs, Pina Bausch les porte à leur paroxysme, trouvant un écho singulier dans la direction de Pierre Boulez, qui exacerbe, par sa douceur même, le travail de la chorégraphe. Et pourtant, dès que les lumières s'éteignent, s'affrontent applaudissements et huées. Les mélomanes émus sont les plus nombreux ; les hurleurs suscitent chez certains d'entre eux des poussées d'agressivité, tant leur incompréhension de ce qui vient de se jouer sur scène et de ce qu'est l'opéra de Bartok semble grande. Le directeur artistique de La Roque-d'Anthéron, René Martin est aux antipodes de ce genre de violence faite trop souvent aux artistes. Comme le disent Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff, spectateurs assidus du festival, ce qui leur a donné l'idée d'un film sur La Roque, l'attitude de René Martin à l'égard de la musique *« est le contraire de la mondanité et de l'esbroufe, de la haine que l'on peut rencontrer dans d'autres endroits »*. Sa relation avec les musiciens, faite de simplicité et de bienveillance, *« se ressent le soir sur le plateau, et toute la journée au sein d'une équipe où il n'est jamais question de pouvoir »*.

Les Deschamps filment la musique à la campagne

La Roque-d'Anthéron/Musique. Ils partagent avec la réalisatrice Véronique Aubouy une passion pour l'ambiance du parc de Florans

LA ROQUE-D'ANTHÉRON
de notre envoyé spécial

Jérôme Deschamps, Macha Makeïeff et leurs enfants sont des habitués du parc de Florans. Chaque été, ils viennent assister à une dizaine de concerts et de récitals. On était intrigué par cette présence discrète et amicale, par leurs apartés avec René Martin, le directeur artistique, et Paul Onoratini, propriétaire des lieux et président du festival.

Pourquoi ce festival leur plaît-il autant ? Jérôme Deschamps se lance le premier : *« Ce qui nous plaît et nous retient, ce sont évidemment les concerts et l'esprit unique de ce lieu. Il y a d'abord l'attitude de René Martin vis-à-vis de la musique, qui est le contraire de la mondanité, de la haine que l'on peut rencontrer dans d'autres endroits. La relation qu'il a installée avec les musiciens est faite de simplicité et d'exigence. Martin parle aux artistes, les approche dans leur art avec bienveillance face à leur histoire. »*

« Il leur propose de nouvelles relations artistiques et humaines, enchaîne Macha Makeïeff. *Cela se traduit par la simplicité et la générosité et aussi par une sorte de rituel splendide mais sacrificiel quand, chaque soir, René Martin accompagne les solistes de leur loge à la scène en empruntant ce long chemin sous les arbres. C'est presque une liturgie mariale avec la nature. Cette austérité ouvre la porte aux émotions les plus fortes et les plus belles. La Roque est un endroit où les artistes non musiciens vérifient leur relation à l'art. Souvent la musique est liée à la sentimentalité, à une nostalgie maternelle. Le fait qu'elle se succède à elle-même chaque soir me fait comprendre que, pour certains, elle est un manifeste artistique si fort qu'il me bouleverse et me donne envie de faire du théâtre. Un pianiste entre en scène, ce n'est pas anodin : pourquoi va-t-il comme ça au sacrifice ? Pourquoi entre-t-il toujours par la gauche ? Pourquoi sort-il toujours par la gauche ? »*

De discussion en discussion, l'idée de réaliser un film sur La Roque s'est imposée. Produit par la Compagnie Deschamps, avec l'aide de Paul Onoratini, de la Cinq et d'Arte, le tournage de ce documentaire commence le 31 juillet. Tourné en 16/9e et en stéréophonie, il sera l'œuvre de Véronique Aubouy, qui a réalisé la mise en images des *Précieuses ridicules* de la Compagnie Deschamps et s'est lancée depuis dix ans dans une expérience troublante : filmer en plan fixe des lecteurs de *La Recherche du temps perdu* de Marcel Proust. Elle vient de terminer *Du Côté de chez Swann* : dix-huit heures au long desquelles se succèdent hommes et femmes de toutes conditions et origines filmés dans l'environnement de leur choix. Cent trente-six heures de lecture à haute voix pour la totalité de *La Recherche*. C'est impossible ! Il faut des années pour aller au bout de l'œuvre de Proust. *« Matériellement, cent trente-six heures suffisent*, répond Véronique Aubouy, *mais ces cinq jours et demi seront tournés sur une quarantaine d'années et certains des lecteurs seront morts, certains sont déjà morts, quand je ne connais pas ceux qui liront ce texte demain. »*

> « Un pianiste entre en scène, ce n'est pas anodin : pourquoi va-t-il comme ça au sacrifice ? »

Cette expérience nous renvoie paradoxalement à la musique, aux problèmes de tempos, d'articulations, de style, de prise de pouvoir de certains interprètes sur la musique, de temps psychologique et de temps réel. Cet hiver, à Paris, on aura vécu pareille expérience en écoutant Philippe Cassard jouer tout Debussy en une journée : à mesure que le temps avançait, l'interprète disparaissait ; on l'oubliait pour n'écouter que la voix du compositeur. On vient de la vivre, à nouveau, au Festival d'Aix-en-Provence avec la mise en scène de *Don Giovanni* par Peter Brook. Le metteur en scène a dissous dans le théâtre et la musique des chanteurs quasi inconnus, aux prises avec des rôles niés dans leur tradition d'interprétation et qui, de ce fait, prenaient vie devant le public en s'imposant par leur présence même, leurs mots, leur chant.

Pour en revenir au film de Véronique Aubouy sur le Festival de La Roque, et à sa forme, la réalisatrice espère pouvoir se *« fondre dans le festival, en devenir un élément, faire partie de l'équipe. J'aimerais réaliser une ode, de façon à transmettre du magnifique par le plaisir. On devra être léger, mais être là toujours, de façon qu'on ne passe à côté d'aucun instant, d'aucun dialogue, d'aucun échange. Il va nous falloir plonger dans la musique par l'intermédiaire de la caméra et du montage, que j'ai toujours ressenti comme quelque chose de musical. Ne pas négliger la nature autour de la musique, les cigales, les grillons, les grenouilles qui coassent au loin. Montrer l'amour qui règne ici. Nous réaliserons aussi dix petits films sur un maître et son élève. Douze minutes chacun, sans commentaires, juste un piano et deux artistes jouant et parlant entre eux, pour eux, comme si personne n'était là pour voler ces instants d'intimité. »*

Dans une ancienne étable à vaches réaménagée en loge-studio, Leonid Kusmin travaille, porte grande ouverte. A entendre cet Américain d'origine biélorusse répéter la *Fantaisie en fa mineur* de Schubert transcrite pour deux mains (l'original est pour quatre mains), la *Deuxième Rhapsodie hongroise* de Liszt et la sonate *Au clair de lune* de Beethoven, on se dit que le piano revit une période faste après des années de pédanterie. Certains pianistes de la jeune génération n'ont plus de complexes, ils aiment le piano autant que la musique, reprennent à leur compte l'expression favorite de Samson François : *« Jouer du piano ? Quelle horreur ! Il faut jouer au piano... »* Et c'est justement là que tout devient vrai.

Alain Lompech

★ Prochain concert : « Nuit du piano, les derniers opus », par Marie-Josèphe Jude (Brahms), Alain Planès (Schubert), Jean-François Heisser (Beethoven), le 1er août, à partir de 20 heures. 165 F, 220 F ou 265 F, les trois concerts. Tél. : 04 42 50 51 15 ou 51 16.

L'angoisse insinuante du « Château de Barbe-Bleue »

Aix/Musique. La direction de Pierre Boulez exacerbe la douloureuse chorégraphie de Pina Bausch

LE CHÂTEAU DE BARBE-BLEUE, de Bela Bartok, sur un livret de Bela Balazs. Avec Lazlo Polgar (le duc de Barbe-Bleue), Violetta Urmana (Judith), Orchestre des Jeunes Gustav-Mahler, Pierre Boulez (direction), Pina Bausch (mise en scène et chorégraphie), Peter Pabst (décors et costumes), Pina Bausch, Peter Pabst et Jean Kalman (lumières).
THÉÂTRE DE L'ARCHEVÊCHÉ, le 30 juillet, 22 heures.

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

Les lumières s'éteignent, les premiers applaudissements montent de l'Archevêché, bientôt concurrencés par les huées qui redoublent quand Pina Bausch vient saluer au côté de Pierre Boulez qui lui donne sa main. Les danseurs reviennent : nouvelles huées. Les chanteurs, l'orchestre et le chef d'orchestre échapperont au massacre. A l'applaudimètre, les mélomanes émus sont plus nombreux, mais la haine des hurleurs donne des envies de cogner.

Car l'on vient d'assister à un spectacle qui traduit l'angoisse insinuante, la violence psychologique insoutenable qui domine *Le Château de Barbe-Bleue*. Ces quatre couples de danseurs qui déchirent l'espace, s'attirent, se repoussent, se cognent, ces femmes lapidées par leurs hommes à coup de torchons, ces hommes et ces femmes qui retombent épuisés pour repartir dans leurs corps à corps brutaux seraient-ils de nature à révulser une partie du public ? Depuis quand une scène de théâtre, d'opéra doit-elle présenter du beau, de l'agréable, du confortable ? Que l'on sache, le *Barbe-Bleue* de Bartok n'est pas un dessin animé. C'est l'angoisse, la peur devant la rumeur d'un secret asservissant un homme qui ne demande qu'à échapper à son emprise, de l'avancée inexorable d'une femme vers sa fin.

Ces deux douleurs, Pina Bausch les porte à leur paroxysme, qui trouve un écho singulier dans la direction de Pierre Boulez. Lui dirige avec une douceur, une tendresse, une continuité dont la tension ne se résout jamais au beau son, qui ne fait qu'exacerber par sa douceur même le travail de Pina Bausch.

L'insignifiance, la gymnastique rythmique, la scénographie, les poncifs qui tiennent si souvent lieu de mise en scène devraient seuls être reçus comme une gifle par le public qui se trompe de cible et devrait s'interroger sur le cynisme de ceux qui le caressent à longueur d'années.

Lazlo Polgar est un Barbe-Bleue aussi intériorisé et terrorisé par ce qu'il sait à venir que Violetta Urmana est une Judith prenant peu à peu conscience d'une nuit éternelle qui s'annonce, qu'elle craint mais vers laquelle elle avance. L'Orchestre des Jeunes Gustav-Mahler se fait oublier dans la fosse tant il joue parfaitement.

Il ne s'agit plus ici d'une représentation d'opéra à laquelle on se rend pour passer une bonne soirée. Il s'agit de partager la détresse bouleversante d'une chorégraphe au sommet de son art. Pina Bausch doute tant qu'elle modifie son travail chaque soir. Cela s'appelle du respect pour le public : le théâtre, la musique sont des arts vivants. Il faut comprendre cela et penser à Peter Brook qui affirme qu'un spectacle marche à partir de la cinquantième. Quel artiste sort de scène en se disant qu'il est content de lui ? Musiciens, acteurs poursuivent une perfection qui se dérobe à mesure qu'ils s'en approchent.

Pendant ce temps, à La Roque-d'Anthéron, les mille cinq cents amateurs qui sont venus écouter le pianiste Michel Petrucciani rentrent chez eux. Ils sont venus pour rien aux Carrières de Rognes. Tout l'après-midi, René Martin et son équipe ont attendu le pianiste de jazz. Son agent affirmait que Petrucciani avait raté le train et arriverait par avion. Puis au dernier moment qu'il s'était fait mal à un ongle et ne viendrait donc pas. Le public était déjà là. Quand la nouvelle a été annoncée, quand il a été dit que son absence l'écartait à jamais du Festival de La Roque, le public a applaudi. La leçon est à méditer.

A. Lo.

Le piano d'un cadavre exquis

Honfleur/Musique et anthropologie. Les Maisons d'Erik Satie viennent d'ouvrir au public

HONFLEUR
de notre envoyé spécial

En 1989, un mystérieux bienfaiteur (Geneviève Seydoux) permit à Honfleur d'acquérir la maison d'Erik Satie, qui était né là. Elle vient de rouvrir, au pluriel : les « Maisons » d'Erik Satie, grâce à la donation d'un autre Seydoux, Nicolas, PDG de la Gaumont. *« Le piano, comme l'argent, n'est agréable qu'à celui qui en touche »*, disait le musicien. La famille Seydoux, dont les représentants ont su se rendre l'un et l'autre agréable, a toujours aimé les arts, Honfleur, ainsi que Boudin, un peintre charmant qui a suscité une véritable industrie de faussaires. Le Musée Boudin, que les Seydoux ont offert à Honfleur, permet au public de venir régulièrement tremper son oeil dans les huiles authentiques, pour mieux débusquer ensuite, dans les vitrine parisiennes, les rossignols de la contrebande artistique. *« Bien que nos renseignements soient faux, nous ne les garantissons pas »*, écrivait d'ailleurs le musicien.

C'est une opération un peu similaire qui a été entreprise avec Satie. Une manifestation d'attachement discret et lucide, juste à la bonne distance, car les Seydoux ont su mettre à profit leur connaissance des lentilles, des lanternes magiques et des postures multiples qu'autorise le travelling. Le métier de producteur consiste à trouver de bons scénarios et de bons metteurs en scène, et à faire en sorte qu'ils s'entendent.

La difficulté avec Satie était d'éviter le scénario catastrophe. L'auteur des *Gymnopédies*, fabricant de mots d'esprit, *« musicien médiéval et doux égaré dans le siècle »*, selon Debussy, *« coquet, allègre jovial, pimpant et frais, lorsqu'une trop longue promenade à pied ne l'avait pas légèrement poudré »*, pour son ami et confident Robert Caby, était aussi colérique, méchant, incongru, déplacé.

> « Le temps de passer une jupe et je suis à vous », aurait-il dit à la Mort avant de disparaître

« Né si jeune dans un temps si vieux », avouait-il lui-même, il avait laissé en mourant, dans sa maison d'Arcueil, un de ces taudis qui font l'admiration des milliardaires de la Ve Avenue à New York. A la description d'Ornella Volta, biographe précise du musicien qui a apporté la matière intellectuelle du musée, préférons celle, plus compacte, de Robert Caby, témoin oculaire en 1925 de l'ouverture de l'appartement.

« Lorsque nous y pénétrâmes, écrivait ce dernier, *Darius Milhaud, Desormière et moi, avec Conrad Satie, son frère, pour trier les stratifications de papier et d'objets qui recouvraient le plancher, nous ne commençâmes notre travail qu'après un premier déblayage qui envoya à la décharge publique d'Arcueil deux tombereaux de détritus ! Après si longtemps, je puis consigner ma découverte le long d'un mur, de nombreux objets excrémentiels durcis et noircis par les années, que je m'empressai d'enfouir dans des journaux (...) Le piano, pour ainsi dire, était, quand nous fûmes dans la pièce, à peu près inabordable : on ne pouvait s'y tenir que debout en équilibre sur des papiers. »*

Or l'admiration de Caby pour Satie était restée intacte. Le prodige réalisé par la mise en scène de Catherine et François Confino (des anciens de « Cité-Ciné »), avec notamment la complicité du sculpteur Patrick Ferrasse, est de révéler le capharnaüm du musicien, de façon évidemment un peu édulcorée, tout en faisant jaillir la finesse et la grâce du compositeur. Un parcours rapide, drôle pour les jeunes, amusant pour les vieux, permet comme jamais de faire s'entrechoquer mots, images, sons, idées, musique. « Les Maisons », comme un tour de magie, pour comprendre comment le piano de Satie, malgré tout, restait d'une absolue blancheur, d'une inaccessible pureté. *« Le temps de passer une jupe et je suis à vous »*, aurait-il dit angéliquement à la Mort avant de disparaître.

Frédéric Edelmann

★ Maisons Satie, 67, bd Charles-V, 14600 Honfleur. Tél. : 02-31-89-11-11.

HORS CHAMP

■ **JAZZ : la 38e édition du festival Jazz à Juan à** Antibes - Juan-les-Pins a été fréquentée par vingt-deux mille spectateurs lors de ses neuf soirées de concerts, du 17 au 25 juillet, vient d'indiquer le directeur artistique de la manifestation, Victor Levy-Perrault. Le festival a battu ainsi les records de ses sept dernières éditions. Jazz à Juan vient donc de rejoindre dans le succès les festivals de Vienne, La Villette – à Paris – ou Nice, qui tous ont vu leur fréquentation augmenter cette année alors que les prévisions des organisateurs étaient plutôt pessimistes, notamment en raison de la Coupe du monde de football.

■ **ART : Maxwell L. Anderson a été nommé directeur du Whitney Museum of American Arts**, à New York, mardi 28 juillet. Ancien directeur de l'Art Gallery of Ontario, à Toronto, il remplace David Ross, qui dirige maintenant le Musée d'art moderne de San Francisco. Un programme de rénovation et d'agrandissement d'un montant de 30 millions de dollars a récemment permis au Musée Whitney d'ouvrir de nouvelles salles pour sa collection permanente. – *(AP.)*

■ **MUSIQUE : David Stahl dirigera l'orchestre du Théâtre d'Etat de Munich** à partir de la saison 1999-2000, a annoncé mercredi 29 juillet le ministre de la culture du Land de Bavière, Hans Zehetmair. Ce chef d'orchestre américain, élève de Leonard Bernstein et du compositeur Aaron Copland, qui succède à Reinhard Schwarz, a annoncé son intention de débuter par un cycle Mozart. – *(AFP.)*

Eduardo Lopez Banzo, chef d'orchestre

« Musicalement, l'Espagne a agi comme une mère »



MARCO BORGGREVE

« Votre ensemble a dix ans ; comment jugez-vous son évolution ?

– J'ai un groupe de musiciens absolument merveilleux. Nous traversons une période très favorable en ce moment. De fait, l'enregistrement du programme de notre concert du 31 juillet, « Matines à la Chapelle royale de Madrid », aux Hospices de Beaune, me satisfait pleinement. Ce devrait être un grand disque pour l'Ayre Español.

– Comment s'arrête le choix des partitions travaillées ?

– Il m'appartient de choisir le matériel édité, enregistré. Sur ce disque, toute la musique a également été transcrite par mes soins. Ce sont des *villancicos*, *cantatas*, *jacaras*, que je suis allé chercher dans différentes cathédrales, principalement du Guatemala. Mais il y en a aussi une de la cathédrale de Saragosse, une autre de Salamanque. Maintenant, j'ai fini de les transcrire et de les mettre en musique. C'est un travail assez pesant, mais il est essentiel que je le fasse moi-même : il y a beaucoup de choses qui en fait ne sont pas connues. Et pour ce disque en particulier, il a été très important pour moi de découvrir ces archives du Guatemala, car ce pays possède quelque chose comme trois cents œuvres originaires de la Chapelle royale de Madrid.

» Il n'est pas toujours facile de s'en remettre à un musicologue : outre son goût, ses choix de transcription peuvent différer des miens. Toutefois, il est possible qu'à l'avenir, sur certains projets, je cherche la collaboration de collègues musicologues.

– Votre programme insiste sur le « métissage » de cette musique « nationale » espagnole diffusée outre-Atlantique et qui en intègre aussi les échos. Est-ce l'indice d'une idée de « nation » dilatée à la dimension d'un espace culturel ?

– Nous sommes en présence d'un répertoire qui n'appartient pas exclusivement à l'Espagne. Disons que l'Espagne a agi comme une mère, musicalement. Celle-ci a connu l'influence d'autres musiques, que les Espagnols ont trouvées dans les endroits où ils sont allés. Et ces musiques ont imprégné le langage musical espagnol. Il y a eu en Espagne un métissage de musique noire africaine. Nous savons que Philippe IV avait une Chapelle de musiciens noirs, qui faisaient leur musique. Ce phénomène méconnu de l'histoire de la musique espagnole marqua le répertoire baroque. Ainsi s'expliquent tous les rythmes des *villancicos*, les références à la culture noire, indienne, que l'Espagne conserve. Et ce langage, ibérique plutôt qu'espagnol, croise une réelle austérité et une incroyable saveur populaire. C'est là un phénomène culturel extrêmement intéressant qui a touché toutes les possessions ibéro-américaines.

– Le travail sur les rythmes, leurs contrastes et leurs saveurs, semble une de vos priorités. Sont-elles celles du musicologue ou celles de l'interprète ?

– A l'évidence, le problème fondamental de la musique espagnole est son rythme. Avec ce contrôle absolu du rythme, apparaissent toutes les nuances qui font la splendeur des partitions. Notre groupe doit trouver le style approprié. Tout ce que nous appliquons en interprétant Bach ou Haendel ne nous sert à rien. Nous devons prendre la partition d'un autre point de vue. C'est une sorte de kaléidoscope de petites choses qui appartiennent à un langage que l'on connaissait et que, nous, maintenant, devons redécouvrir.

» Entre Beaune et nous, c'est une histoire d'amour partagé. D'où ce cycle sur trois ans d'invitation à la découverte de ces répertoires. L'an passé, c'était *Los Elementos* de Literes ; cette année, de la musique religieuse de la Chapelle royale de Madrid avant, en 1999, *Acis et Galatée*, une *zarzuela* de Literes encore. Mieux que de bons apéritifs, des plats relevés. »

Propos recueillis et traduits par Marie-Pierre Bologna et Philippe-Jean Catinchi

★ *« Matines à la Chapelle royale de Madrid »*, **Ensemble El Ayre español, vendredi 31 juillet, salle des Pôvres des Hospices de Beaune, 21 heures.**
Dernier CD paru : *Los Elementos*, **d'Antonio de Literes, DHM 05472 773 852.**

Trois siècles dans l'amour des livres

Paris/Exposition. Les Didot, sur dix générations, se sont toujours consacrés à l'imprimé. Un empire familial qui a produit mais aussi collectionné beaucoup d'ouvrages rares

LES DIDOT. TROIS SIÈCLES DE TYPOGRAPHIE & DE BIBLIOPHILIE, 1698-1998. Bibliothèque historique de la Ville de Paris. 22, rue Malher, 75004 Paris. Jusqu'au 30 août (fermeture le lundi et les 15 et 16 août). Catalogue établi par André Jammes, avec le concours de Françoise Courbage, Agence culturelle de Paris, 142 p., 180 F.

C'est la première exposition d'envergure consacrée aux Didot. Dix générations de libraires, imprimeurs, éditeurs et bibliophiles ont édifié cet empire familial qui a révolutionné l'esthétique et les modes de fabrication du livre en Europe – empire fondé il y a tout juste trois siècles sous l'égide d'une femme, Marie-Anne Didot, *« libraire à Paris »*. L'initiative de la manifestation revient à Pierre Firmin-Didot, l'aîné des descendants de cette illustre famille. En maître d'oeuvre éclairé (et rédacteur érudit d'un passionnant catalogue), André Jammes, bibliophile et libraire de renom qui s'est fait, à la suite de son père, l'archiviste et l'historiographe de cette dynastie.

Avec quelque trois cent cinquante pièces – manuscrits, incunables, livres illustrés ou imprimés sur vélin, autographes, bois gravés, poinçons originaux, matrices d'assignats... –, issues pour l'essentiel des collections familiales et de la Bibliothèque nationale de France, le parcours privilégie la production et les collections des Didot. Il négocie au mieux l'absence de nombreuses archives historiques (sacrifiées au cours de la première guerre mondiale ou disparues dans des incendies), et s'accommode, de ce fait, du traitement inégal réservé aux divers membres de la famille. Trois siècles de prestige et de passion scandés selon huit séquences alternant chronologie et partis pris thématiques : du « Temps des fondations », incarné par François Didot (1686-1759), éditeur des œuvres de l'abbé Prévost, aux « Années trente », période de crise économique au cours de laquelle Jacques Haumont tentera, en vain, de relancer les activités éditoriales de l'entreprise en recourant à des photographes – Germaine Krull, André Kertesz, Moï Ver... – pour illustrer les textes littéraires.

Dans la saga de cette famille rivale des Estienne, qui a su très tôt, par des alliances solides, se ménager de hautes protections, l'exposition donne une place prépondérante aux XVIIIe et XIXe siècles, marqués par les initiatives audacieuses, le talent et l'érudition de quatre figures d'exception. A François-Ambroise Didot (1730-1804), qui renforce la position sociale de la librairie et donne une stature institutionnelle à l'entreprise, on doit *l'invention du point typographique*, dit « point Didot » – un système rationnel de mesure des caractères, progressivement adopté par tous les imprimeurs.

TYPOGRAPHIE ÉPURÉE

C'est également lui qui importe d'Angleterre les techniques de fabrication du papier vélin, impulse de nouveaux procédés de tirage en modifiant la structure de la presse en bois. Lui, surtout, qui confie au remarquable graveur Louis Vafflard l'exécution de cette typographie d'une extrême élégance, constamment épurée et perfectionnée par la génération suivante.

Ses fils Pierre (1761-1853) et Firmin (1764-1836) amplifient la notoriété du nom. Le premier, qui connaîtra la bonne fortune d'être l'imprimeur de millions d'assignats pendant la période révolutionnaire, s'illustre dans le domaine de l'édition et donne ses lettres de noblesse à l'art du livre français en associant Fragonard, David et Prud'hon à ses entreprises éditoriales. Quant à Firmin, spécialisé dans la gravure mais aussi libraire-éditeur, il fonde la fabrique du Mesnil-sur-l'Estrée, qui regroupe bientôt les diverses branches de l'industrie du livre et contribue au premier chef à la mise au point de la stéréotypie. C'est en mémoire de cet homme de grande culture, subtil bibliophile, que ses descendants ont obtenu d'adjoindre son prénom à leur patronyme.

Héritier de toutes ces qualités et ayant reçu une éducation classique des plus raffinées, son fils aîné, Ambroise Firmin-Didot (1790-1876), se situe à la croisée des bouleversements industriels de son temps, dont il tire le meilleur profit. Esprit encyclopédique, tenu pour le plus grand bibliophile du XIXe siècle, c'est sur lui que repose la gloire de la lignée, notamment pour avoir constitué l'une des plus belles bibliothèques de manuscrits et d'imprimés anciens, ainsi que des collections exceptionnelles de reliures, de dessins et d'estampes. C'est la part majeure de cette exposition, qui exhibe, entre autres trésors, et pour la première fois à Paris, l'évangéliaire d'Erkanbald (évêque de Strasbourg de 965 à 991), prêté par la Société industrielle de Mulhouse.

Valérie Cadet

La ville aux dix-huit faïenciers

Nevers/Exposition. Quatre-vingts pièces retracent quatre siècles de fabrication

LES FABRIQUES DE NEVERS, Musée Frédéric-Blandin, 16, rue Saint-Genest, 58000 Nevers. Tél. : 03-86-71-67-90. Ouvert tous les jours sauf le mardi de 10 heures à 18 h 30. Jusqu'au 31 août.

NEVERS
de notre correspondant

Un grand plat avec des décors animaliers en relief : c'est avec cette pièce d'Agostino Corado que s'ouvre l'exposition temporaire du Musée Frédéric-Blandin consacrée aux faïences de Nevers. Cette œuvre de 1602 est d'une facture très proche du travail de Bernard Palissy. Rien à voir avec le décor émail bleu sur fond d'émail blanc qui fera la notoriété de la faïence de Nevers. Ce plat d'inspiration italienne est identifié, de même que les 80 autres pièces présentées. Signé de l'auteur, il atteste de son origine neversoise. Et c'est là que réside l'originalité de cette exposition. *« Avec la faïence, l'éternel problème demeure la copie,* souligne la conservatrice, Françoise Reginster. *C'est pourquoi ce voyage dans l'histoire de dix-huit faïenceries de Nevers n'est pas exhaustif. »* On trouve peu ou pas de faïences de la Révolution française ou d'exemples de décors aux chinois. L'amateur peut cependant faire un détour par la salle capitulaire, où se trouve l'exposition permanente. Là, 200 pièces rassemblées par genres racontent les différents styles de Nevers.

Les dix-huit fabriques neversoises ressurgissent donc du passé. Du plat d'Agostino Corado à ce cache-pot à décor « néosavone », conçu en 1885 dans les ateliers de la fabrique du Bout du monde, la seule faïencerie encore en activité, qui fête cette année son 350e anniversaire. Deux ronds-bosses de 1689 retiennent l'attention. Un saint Henri et un saint Etienne signés respectivement Henri et Etienne Borne, dont la finesse des traits est proche de la sculpture.

AUX ARMES DE NAPOLÉON

Une curiosité, cet imposant cache-pot à piédouche décoré aux armes de Napoléon. Fissuré en plusieurs endroits, il conserve les traces d'une restauration rustique et témoigne de la témérité du fabricant nommé Merceret. Cette pièce avait été imaginée pour faire la preuve des prouesses réalisées à la fabrique L'Image Notre-Dame – La Grande Maison, à une époque (1806) où les faïenciers neversois se battaient pour conserver leur monopole. Cuit dans un four à bois avec une chaleur irrégulière, le cache-pot n'a pas tenu le choc. Un demi-siècle plus tard, avec l'arrivée des fours à pétrole, la cuisson d'une telle œuvre n'aurait pas posé de problèmes.

Au gré des vitrines, on trouve de rares porcelaines qui rappellent l'expérience, sans suite, tentée par des fabricants à la fin du XVIIe siècle. Passés maîtres dans l'utilisation de cette pâte lourde qui fait la singularité de la faïence de Nevers, ils se sont aussi essayés, à la même époque, à la faïence fine. Sans trop de succès là encore. Très fragiles, certaines pièces ont cependant traversé les siècles pour témoigner de leur existence.

Ce voyage dans quatre siècles de faïence peut se poursuivre une fois repassée la porte du musée. Le fil bleu, un chemin piétonnier, permet en effet de découvrir les bâtiments des fabriques qui ont fait les beaux jours de la faïence de Nevers.

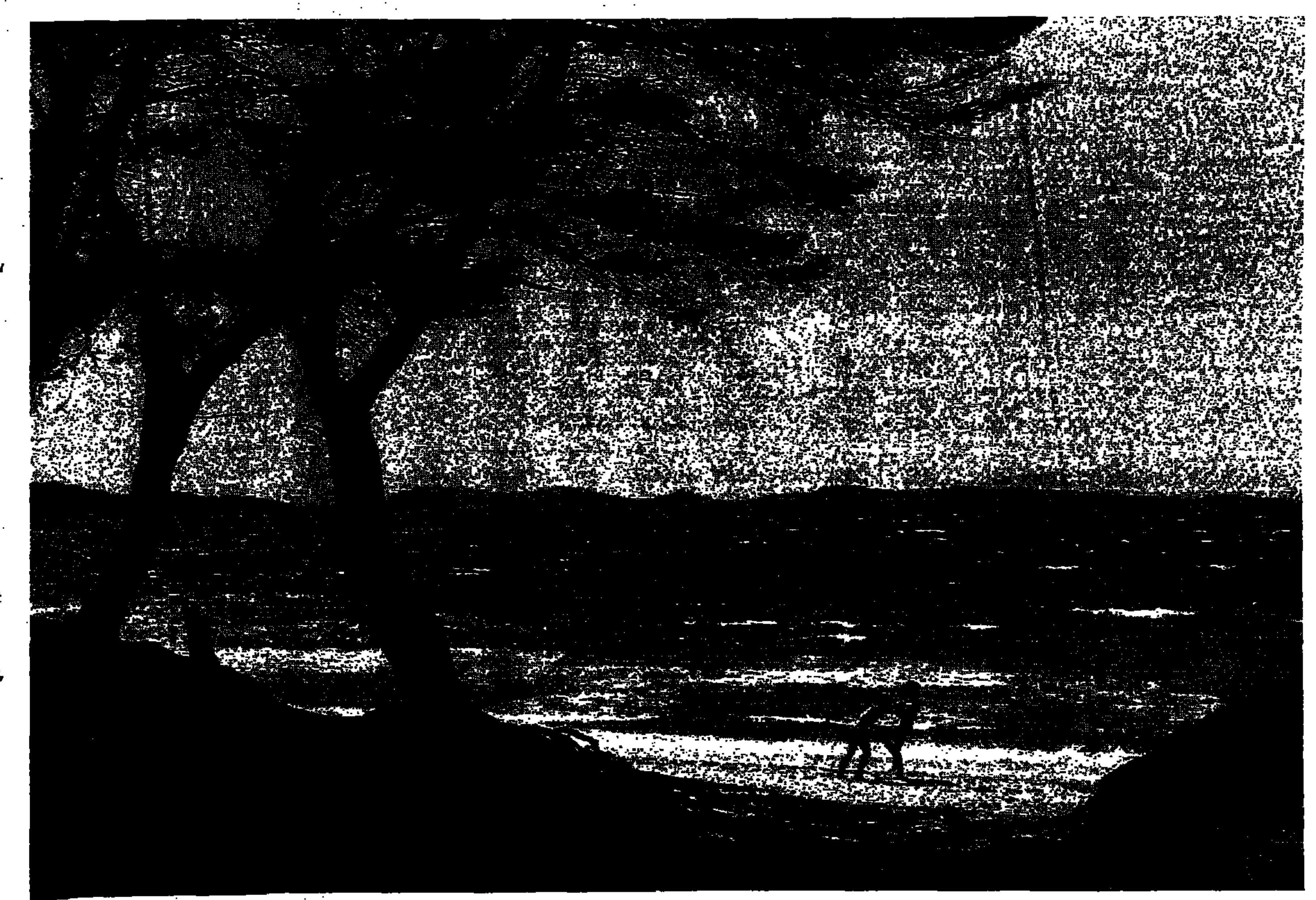
Philippe Depalle

LA PHOTOGRAPHIE DE BERNARD PLOSSU — LES EXPOSITIONS DE L'ÉTÉ

BERNARD PLOSSU
Né en 1945 en Indochine. En 1958, il visite le Sahara avec son père, s'initie au désert, au voyage, et prend ses premières photos au Brownie-flash. Il vit au Mexique en 1965 et 1966, un séjour dont il tirera Le Voyage mexicain, *publié aux éditions Contrejour quinze ans plus tard. En 1975, Bernard Plossu part à la rencontre des nomades peuls et des Bororo, au Niger. Il vit au Nouveau-Mexique de 1977 à 1985, avant de s'installer en Andalousie de 1989 à 1992, puis à La Ciotat. Son œuvre a fait l'objet d'une rétrospective en 1988 au Musée national d'art moderne(Centre Georges-Pompidou) et en 1997 à l'IVAM de Valence (Espagne). Plossu a également remporté plusieurs bourses et prix : la bourse du Fonds d'incitation à la création contemporaine, pour « Les petites îles italiennes » ; la bourse de la Villa Médicis hors les murs, ce qui l'a conduit à séjourner en Inde, en Turquie et au Mali ; le Grand Prix national de la photographie (1988).*

Villa Noailles, Montée de Noailles, Hyères. Du 11 septembre au 16 octobre.





« Ile de Porquerolles ». Exposition : « Les Iles, Porquerolles, Port-Cros ».

Jerome Robbins, le grand air de la perfection chorégraphique

L'un des plus grands artistes de ce siècle est mort à l'âge de soixante-dix-neuf ans

Le chorégraphe américain Jerome Robbins est mort le 29 juillet à son domicile new-yorkais, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Selon le porte-parole du New York City Ballet, il avait été victime d'une attaque le samedi 25 juillet. Depuis *Fancy Free*, son premier ballet, en 1944, jusqu'à *A Suite of Dances*, qu'il a créé en 1994, Jerome Robbins aura été l'un des enchanteurs de la scène internationale de la danse.

S'IL N'ÉTAIT galvaudé par les mauvais traitements que lui inflige la communication, *un seul mot* dirait assez sa singularité : le génie. En une vie d'artiste, Jerome Robbins aura anobli la comédie musicale et popularisé le ballet classique, construisant un pont indestructible entre deux disciplines qui, avant lui, ne se rencontraient pas. Les artistes sont trop rares en ce siècle qui ne se sont pas satisfaits du cloisonnement des arts. Le chorégraphe américain avait la passion de la scène, de son envahissement par tout ce que l'homme peut livrer d'énergies vitales, positives. Il était musicien, évidemment, à l'oreille absolue. Pas une fausse note dans ses partitions, qui toutes ont visé à l'affranchissement des corps et à la réécriture des lois de la pesanteur.

Jerome Robbins ne savait pas lui-même combien il avait signé de chorégraphies, et ses biographes divergent sur le nombre exact. *Faut-il par exemple tenir compte* d'un court essai chorégraphique présenté un seul soir dans une boîte de nuit new-yorkaise dans les années 30 ?... Si le monde entier le connaît pour la chorégraphie et la *mise en scène* de *West Side Story*, succès international sans cesse à l'affiche d'un théâtre depuis sa création à Broadway en 1957, on peut estimer qu'il a signé une vingtaine de comédies musicales et une soixantaine de ballets, parmi lesquels une proportion tout à fait anormale de chefs-d'œuvre !

Jerome Rabinowitz – il changera de nom au début de sa carrière de danseur – est né le 11 octobre 1918 dans une famille de Russes juifs émigrés à New York pour fuir les pogroms. Il est encore enfant quand sa famille s'installe à Weehawken, dans le New Jersey, où son père ouvre une boutique de Delicatessen avant de se lancer dans la fabrication des corsets. Durant son enfance, il étudie le piano et le violon – il donnera son premier concert au clavier à l'âge de trois ans...

« CHORUS BOY » À BROADWAY

Très jeune, il commence l'apprentissage de la danse aux Gluck-Sandor Studios, avant d'entrer à la Woodrow Wilson High School de l'université de New York. Il étudie l'art dramatique, un peu, et la danse classique, beaucoup, avec Ula Duganova, Eugene Loring et Anthony Tudor, la modern dance avec la *New Dance League*, et s'intéresse aussi aux danses espagnoles et orientales. Il obtient son diplôme en 1935 et se lance dans la carrière.

En 1937, après quelques spectacles d'été en amateur, il lance sa *première réplique professionnelle* sur une scène, celle du Yiddish Art Theater, où il est acteur et danseur : *« Yes, papa »*, dit-il avec une mâle assurance avant de rejoindre la coulisse et d'attendre les saluts... L'année suivante, il est chorus boy à Broadway. En 1938, il danse une première fois *Petrouchka*, sous la direction de Stravinsky, au Hollywood Bowl, une œuvre qu'il retrouvera quatre ans plus tard, devenu soliste de l'American Ballet Theater, qu'il a rejoint en 1940.



Y. KARSH / CAMERA PRESS

« Pause for reflection », un portrait de Jerome Robbins par le photographe Y. Karsh, 1978.

En 1944, il crée et chorégraphie son premier ballet, *Fancy Free*, sur une partition écrite pour lui par Leonard Bernstein qui n'avait pourtant pas l'intention d'écrire pour la danse. Le soir de la première, le 18 avril 1944, la salle debout exigera plus de vingt rappels, quand bien même l'ami Lenny n'avait pas eu le temps d'écrire la variation finale improvisée en scène par le danseur.

Toute l'Amérique connaît désormais le visage harmonieux de Jerome Robbins, dont la profondeur du regard noisette envoûtera plusieurs générations de danseurs. Il affermit son style en créant plusieurs pièces importantes : *Interplay* d'abord (1945), qui mêle la danse et le rythme vif du ragtime de Morton Gould, puis *Facsimile* (1946), qui marque une révolution dans l'art de la chorégraphie. La pièce met en scène une femme agressée par deux hommes et appelant à l'aide. Chacun sait alors qu'un nouvel art de danser vient de naître, aussi singulier, désinhibé, hors norme, que son concepteur.

Cela lui vaut d'entrer en 1948 au New York City Ballet en tant que danseur et chorégraphe (il crée *The Guests*, sa première chorégraphie pour le NYCB, la même année) et d'en devenir, un an plus tard, le directeur artistique associé sous les ordres de son maître, George Balanchine. Ce dernier écrit pour lui, en 1950, *Le Fils prodigue*, qui lui vaut un nouveau triomphe public et critique. Il ne perd rien pour autant de sa veine créative et chorégraphie, en 1951, *Age of Anxiety*, sur une nouvelle partition de Berstein et un poème de W. H. Auden. *« Ce quatuor d'égarés qui glissent devant des fuites de gratte-ciel, cette forêt de danseurs qui tanguent, ivres de fatigue, ces mains qui se cherchent et qui battent comme des oiseaux malades, tout cela est d'une poésie indiscutable, que nous ne pourrons oublier »*, pouvait-on lire dans *Le Monde*, en juin 1952, après la présentation de l'ouvrage au Théâtre des Champs-Elysées.

DEUX OSCARS

Parallèlement à ces fulgurances sur la scène « sérieuse », Jerome Robbins entreprend très tôt de mettre ses qualités au service du genre le plus populaire outre-Atlantique, la comédie musicale. Il s'y essaie dès 1945 avec *On the Town*. Il enchaîne les créations jusqu'à celle du ballet *Small House of Uncle Thomas* pour *The King and I* en 1951. En 1954, il chorégraphie et codirige les représentations de *Peter Pan* au côté de George Abbott. Le public est encore une *fois à la fête. La même année*, il signe une mise en scène d'opéra, *The Tender Land*, d'Aaron Copland. 1957 sera l'année de sa gloire et le début de sa conquête universelle.

Avec l'aide de Stephen Sondheim, Jerome Robbins arrache enfin à un producteur de Broadway les milliers de dollars nécessaires à la création d'une comédie musicale, *West Side Story*, sur un livret d'Arthur Laurents et une partition originale de Leonard Bernstein. Ce chef-d'œuvre marquera l'apogée de Broadway, une période où les meilleurs créateurs pouvaient se réunir et créer pour la scène musicale populaire des ouvrages aussi sérieux et ambitieux que ceux présentés dans les salles de théâtre, de ballet ou de concert. Il cosignera la version cinématographique de *West Side Story* en 1960, obtenant deux Oscars pour la mise en scène et *« la perfection admirable de son art de la chorégraphie ». Le Violon sur le toit*, en 1962, connaîtra presque le même engouement et scellera pourtant la longue séparation d'entre Jerome Robbins et Broadway.

MAÎTRE DE BALLET

« J'ai décidé alors de faire mon propre travail, seul dans un studio avec mes danseurs et avec Chopin, Debussy ou Phil Glass, expliquait-il à Sylvie de Nussac dans *Le Monde*, le 31 octobre 1991, au moment de la reprise à Paris de *West Side Story* – dans une production très décevante qu'il n'avait pas dirigée. *Je ne voulais plus collaborer avec un librettiste, aussi bon soit-il, mais raconter mes propres histoires. Ne plus faire de concessions ni subir les pressions en tout genre du show-biz, celles du temps, celles de l'argent. »*

Le chorégraphe se consacrera donc presque exclusivement à la création de pièces qui feront les plus belles heures du New York City Ballet, dont il devient maître de ballet, des différentes compagnies qu'il aura créées à son nom, essentiellement à la faveur de nombreuses tournées, et des plus grands ballets qui l'inviteront à venir travailler avec leurs danseurs.

Olivier Schmitt

Une carrière exemplaire

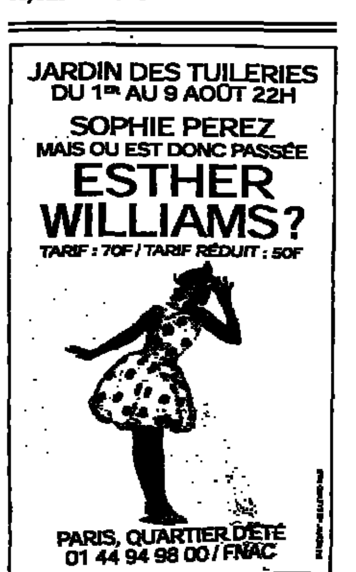
Jerome Robbins était danseur – un métier qu'il a abandonné en 1952 sans le vouloir tout à fait – et chorégraphe. Il était aussi, plus discrètement, metteur en scène – outre la signature de plusieurs comédies musicales, seul ou en duo, il a dirigé en 1962 les représentations off de Broadway d'une pièce d'Arthur Kopit, *Oh Dad, Poor Dad, Mama's Hung You in the Closet and I'm Feeling so Sad* et, en 1963, de *Mère Courage et ses enfants*, de Brecht. Il était encore cinéaste, coréalisateur du film *West Side Story*.

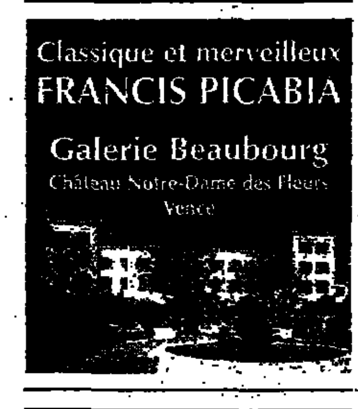
***Jerome Robbins* était enfin un artiste engagé *dans la politique* culturelle : de 1974 à 1980, il fut membre du Conseil fédéral des arts et, de 1973 à 1988, membre du Conseil des arts et de la danse de l'Etat de New York. Il a créé et partiellement promu par ailleurs, dans le cadre de la New York City Public Library, une collection des archives filmées de ses chorégraphies accessible au public et aux *chercheurs*.**

Cinquante ans d'inventions constantes

● **Ses principales chorégraphies pour des comédies musicales.** *On the Town* (1945), *Billion Dollar Baby* (1946), *High Button Shoes* (1947), *Look, Ma, I'm Dancing* (1948), *Miss Liberty* (1949), *Call me Madame* (1950), *The King and I* (1951), *Two's Company* (1952), *Pajama Game* (1954), *Peter Pan* (1954), *Bells are Ringing* (1956), *West Side Story* (1957), *Gypsy* (1959), *Le Violon sur le toit* (1954). En 1988, Jerome Robbins met en scène *Jerome Robbins'Broadway*, créé triomphalement en 1989 à New York.

● **Ses principaux ballets.** *Fancy Free* (1944), *Interplay* (1945), *Facsimile* (1946), *The Guests* (1949), *Age of Anxiety* (1951), *The Cage* (1951), *The Pied Piper* (1951), *Afternoon of a Faun* (1953), *Fanfare* (1953), *The Concert* (1956), *Opus Jazz* (1958), *Moves* (1959), *Events* (1961), *Les Noces* (1965), *Dances at a Gathering* (1969), *The Goldberg Variations* (1971), *Watermill* (1972), *Requiem Canticles* (1972), *The Dybbuk Variations* (1974), *In G Major* (1975), *Mother Goose* (1975), *The Four Seasons* (1979), *Opus 19 : The Dreamer* (1979), *Piano Pieces* (1981), *Gershwin Concerto* (1982), *Glass Pieces* (1983), *Antique Epigraphs* (1984), *Quiet City* (1986), *Ives, Songs* (1988), *2 & 3 Part Inventions* (1994). En 1990, Jerome Robbins avait démissionné de son poste de maître de ballet au New York City Ballet.





SORTIR

PARIS

Helen Merrill Trio
Son timbre voilé, son sens de l'ornementation qui lui permet de dépasser les limites naturelles de son registre, en font l'une des chanteuses les plus originales dans le domaine du jazz. Si elle a eu parfois le privilège d'être accompagnée par de grands orchestres (Earl Hines, Gil Evans à deux reprises...), c'est surtout avec de petites formations qu'elle a magnifié son art. La voix est alors nue et fragile, chargée pourtant d'une grande expressivité.
Parc floral de Paris, Bois de Vincennes, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. Le 1er août, à 16 h 30. Tél. : 01-43-43-92-95. Entrée du parc : 10 F.

LE POËT-LAVAL (Drôme)

Odilon Redon (1840-1916)
Né à Bordeaux en 1840, Odilon Redon apprend l'art de la gravure auprès de Rodolphe Bresdin vers 1857. Quelques années plus tard, il est l'élève de Gérôme, à l'Ecole des beaux-arts de Paris, qu'il quitte assez rapidement pour découvrir Corot, qui lui apprend, entre autres, à étudier la nature avec humilité. Après la guerre de 1870, il se replie sur lui-même et s'évade dans une nouvelle phase de son art et atteint, avec le fusain, une sorte de perfection. A partir de 1890, Redon découvre les joies de la couleur, et ce sont des portraits de femmes aux visages purs, des bouquets de fleurs, des audaces dans les rapports de tons. Jusqu'à sa mort, en 1916, il mettra *« la logique du visible au service de l'invisible »*. Au Centre d'art, plus de soixante œuvres peintes, dessinées et gravées sont présentées grâce à des prêts de collections privées.
Centre international d'art et d'animation Raymond Du Puy, 26160 Le Poët-Laval. Jusqu'au 13 septembre. Tél. : 04-75-46-49-38.

BORDEAUX

Le Verre dans tous ses états
L'association Mécénart Aquitaine propose « Le Verre dans tous ses états », une exposition répartie dans sept châteaux de la région bordelaise, qui permet de découvrir tous les aspects de la création verrière contemporaine. Avec plus de trois cents œuvres réalisées par cinquante des plus grands plasticiens verriers contemporains, le public peut aller d'un château à l'autre admirer tant le résultat du travail du souffleur de verre que celui de ces grands artistes qui utilisent toutes les techniques verrières : *soufflage, taille, gravure,* émaillage, lustre d'or, thermoformage, inclusions, moulage, polissage...
Châteaux du Bordelais, jusqu'au 13 septembre. Renseignements, tél. : 05-56-44-72-14.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'Age de braise
de Jacques Leduc (France, 1 h 30).
Alissa
de Didier Goldschmidt (France, 1 h 35).
Black Dog
de Kevin Hooks (Etats-Unis, 1 h 40).
Cosmos
de Jennifer Alleyn, Manon Briand, Marie-Julie Dallaire, Arto Paragamian, André Turpin et Denis Villeneuve (Canada, 1 h 40).
Food of Love
de Stephen Poliakoff (France-Grande-Bretagne, 1 h 45).
Jackie Chan dans le Bronx
de Stanley Tong (Etats-Unis, 1 h 30).
Paulie, le perroquet qui parlait trop
de John Roberts (Etats-Unis, 1 h 31).
Swingers
de Doug Liman (Etats-Unis, 1 h 40).
Wanted recherché mort ou vif
de David Hogan (Etats-Unis, 1 h 35).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Amadeus
de Milos Forman. Américain, 1984 (2 h 37).
L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24).
Broadway Bill
de Frank Capra. Américain, 1934, noir et blanc (1 h 20).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Les Contes de la lune vague après la pluie
de Kenji Mizoguchi. Japonais, 1953, noir et blanc (1 h 37).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
Qui était donc cette dame ?
de George Sidney. Américain, 1960, *noir et blanc* (1 h 55).
Reflet Médicis III, 5e (01-43-54-42-34).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
L'Amante anglaise
de Marguerite Duras, mise en scène de Pierre Tabard.
Studio des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 31, à 20 h 45. Tél. : 01-53-23-99-19. 60 F et 150 F.
Du désavantage du vent
d'après le Dictionnaire de la marine à voile et le Dictionnaire des étoffes, mise en scène d'Eric Ruf.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Mo Saint-Denis Basilique. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.
Filao
Par les Colporteurs, compagnie d'Agathe Olivier et Antoine Rigot, mise en scène de Hudi.
Espace chapiteau du Parc de la Villette, Paris 19e. Mo Porte de la Villette. Le 31, à 20 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F.
Le Mal de mère
de Pierre-Olivier Scotto, mise en scène de Françoise Seigner.
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-42-97-59-81. De 40 F à 220 F.
Platon/G...
d'après Platon, Homère, Jean-Luc Godard et Alberto Moravia, mise en scène de Michèle Foucher.
Cour d'honneur de la Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, Paris 5e. Mo Cluny-la Sorbonne. Le 31, à 21 h 30. Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F et 70 F. Paris Quartier d'Eté.
Rêves de renards
Arlette Chosson et ses renards.
Chapiteau, 2, rue Marcel-Duchamp, Paris 13e. Mo Porte-d'Ivry. Le 31, à 21 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F et 100 F. Paris Quartier d'Eté.
Romanès cirque tsigane
mise en scène d'Alexandre Bouglione-Romanès.
Chapiteau Romanès, passage de Lathuile, Paris 9e. Mo Place-de-Clichy. Le 31, à 21 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F et 100 F. Paris Quartier d'Eté.
Pierre Henry à Cluny
Musique concrète des origines à nos jours (1948-1998) : La Mort égyptienne (*Le Livre des morts égyptien, L'Ouverture de la bouche*).
Musée national du Moyen Age-Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris 5e. RER Cluny-la Sorbonne. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-44-94-98-00. 70 F. Paris Quartier d'Eté.
Terra Prenyada
« Action Painting » de Joan Baixas.
Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Le 31, à 21 heures (dernière). Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F. Paris Quartier d'Eté.
Richard Galliano, Michel Portal
Hôtel d'Albret, 31, rue des Francs-Bourgeois, Paris 4e. Mo Saint-Paul. Le 31, à 21 heures. Tél. : 01-45-08-55-25. 120 F.
Ray Barretto & New World Spirit
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 31, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41.
Grupo Mi Son
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo République. Le 31, à 23 heures. Tél. : 01-42-02-20-52. 100 F.
Live Club Caraïbes
avec Jean-Michel Cabrimol, La Mafia et Taxi Kreole (zouk, compas, salsa, jump up, soca).
Cabaret sauvage, parc de la Villette, Paris 19e. Mo Porte-de-la-Villette. Le 31, à 20 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 130 F.
Raï Kum (raï)
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. Le 31, à 21 heures. Tél. : 01-53-82-02-04. 30 F.
Mangu, Havana Delirio
Le Plan, rue Rory-Gallagher, 91 Ris-Orangis. Le 31, à 20 heures. Tél. : 01-69-43-03-03. De 80 F à 110 F.

RÉSERVATIONS

The Artist (ex-Prince)
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Le 21 août à 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. De 248 F à 385 F.

DERNIERS JOURS

2 août :
Du désavantage du vent
d'après le Dictionnaire de la marine à voile et le Dictionnaire des étoffes, mise en scène d'Eric Ruf.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Tél. : 01-48-13-70-00. Durée : 2 h 30. 50 F.
Le spectateur français ;
L'Ile des esclaves
de Marivaux, mise en scène de Laurence Février.
Cartoucherie-Théâtre du Chaudron, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Tél. : 01-43-28-97-04. De 50 F à 110 F.
Le Testament de François Villon
de François Villon, mise en scène d'Hélène Levroux.
Centre du Théâtre de l'Opprimé, 78, rue du Charolais, Paris 12e. Tél. : 01-43-40-44-44. 60 F et 100 F.
Stéphane Couturier
Centre photographique d'Ile-de-France, La Graineterie, hôtel de ville, 77 Pontault-Combault. Tél. : 01-64-43-47-41. Entrée libre.

VENDREDI 31 JUILLET

FILMS DE LA SOIRÉE

20.10 **L'Eté meurtrier** ■■ Jean Becker (France, 1983, 130 min). RTBF 1
22.25 **Les Oiseaux** ■■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1963, v.o., 115 min). 13ème Rue
22.50 **Meurtre à Alcatraz** ■■ Marc Rocco (Etats-Unis, 1995, 119 min). Canal +
0.05 **Le Dernier Cri** ■■ Robert Van Ackeren (Allemagne, 1975, v.o., 95 min). Arte
1.00 **La Nuit fantastique** ■■ Marcel L'Herbier (France, 1942, N., 90 min). Canal +
1.30 **Oublier Palerme** ■■ Francesco Rosi (France - Italie, 1989, v.o., 105 min). Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Lucille Ball. Ronald Reagan. Paris Première
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Ainsi soit-il ! L'énigme du suaire de Turin. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Invités : Jean-Pierre Mocky, Tahar Ben Jelloun, François de Closets, Françoise Giroud. Paris Première
20.00 20h Paris Première. Avec Gérard Lanvin. Paris Première
20.05 Dossiers justice. L'affaire Railey : le vicaire lubrique. TSR
21.00 Thalassa. Un été à la mer, le Cap-Ferret sur le bassin d'Arcachon. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. L'esclavage aujourd'hui dans le monde. Les exécutions capitales. Invités : Henri Leclerc, Elikia M'Bokolo, Martin Monestier, Sylvie O'Dy. Histoire
22.05 Faut pas rêver. USA : Mémoires d'une bataille. France : Retour à la Brière. Allemagne : Le vin de glace. France 3
23.15 Les Dossiers de l'Histoire. La guerre du Vietnam : le secret de la guerre [1/3]. France 3

DOCUMENTAIRES

18.35 Au zoo de Melbourne. Rhinocéros, guépards et tortues déménagent. Canal +
19.00 Canaries, continent atlantique. [4/5]. Mers des fêtes. Odyssée
19.15 Mathurin Méheut, les yeux ouverts. Planète
19.25 Made in East Germany. Arte
19.30 La Nuit des Indiens Pumé. Odyssée
19.40 Galapagos. [2/4]. Froid sur l'Equateur. Planète
20.00 Les Grands Explorateurs. [6/10]. Jedediah Strong Smith. Histoire
20.30 Lamu, archipel swahili. Téva
20.30 Le Musée du Prado. El Greco, sur la terre comme au ciel. Odyssée
20.35 Satyajit Ray. Planète
21.15 Pacifique, océan mythique. [4/5]. Odyssée
21.35 Jockey d'obstacle. Planète
22.05 Nomades. [3/4]. Odyssée
22.15 ▶ Grand format. All'armi siam fascisti. Arte
22.20 Le Siècle des hommes. Le temps des guérillas. RTBF 1
22.40 Mama Lola, prêtresse vaudou à New York. Planète
23.00 Les Cités prestigieuses d'Italie. Rome. Odyssée
23.30 Sucre amer. Planète
23.30 La Planète aux mille visages. Le Parc national de Kruger. Odyssée
23.45 Femmes fidèles. Téva
23.55 Une boîte à lettres sur un arbre. Planète
0.10 Chroniques de France. L'archipel Aquitaine : Les Gascons. France 3

SPORTS EN DIRECT

18.00 et 23.30 Goodwill Games. Beach volley féminin. AB Sport
20.10 et 3.20 Goodwill Games. Patinage artistique. AB Sport
21.00 et 1.35 Goodwill Games. Natation. AB Sport

MUSIQUE

18.00 Gala Night 1 et 2. Montreux 1992. Muzzik
19.55 Quincy Jones' Africa Africa. Montreux 92. Muzzik
21.00 Quincy à Montreux 96. Muzzik
22.30 Virtuoses : Hakan Hardenberger. Mezzo
22.55 Le Mikado. Mise en scène. Christopher Renshaw. Dir. Andrew Greene. Paris Première
23.10 Michel Legrand et Quincy Jones. Montreux 93. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Charlotte, dite Charlie. Caroline Huppert. Festival
20.35 Les Trafiquants de l'ombre. Willi Patterson. TMC
20.40 Un casse d'enfer. Terry Winsor. RTL 9
20.45 A deux, actuellement. Anno Saul. Arte
20.50 Transfert d'identité. Sandor Stern. M 6
22.10 Prince Lazure. Daniel J. Suissa. Festival
23.40 Beyond Justice. Richard W. Munchkin. TSR

SÉRIES

19.00 Highlander. La dérobade. Série Club
19.20 Deux flics à Miami. Sacré dollar ! 13ème Rue
20.13 Buck Rogers. Les évadés du puits de l'enfer. 13ème Rue
20.55 Central Park West. Plaisirs d'amour. Déception. Téva
21.00 Martin. Martin return. MCM
21.00 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Chérie, la maison veut nous tuer.
21.00 Galactica. Meilleurs voeux de la terre [2/2]. 13ème Rue
21.55 Expériences interdites. Panic (v.o.). 13ème Rue
22.30 Dream On. Episode au choix du téléspectateur (v.o.). Canal Jimmy
22.30 La Loi de Los Angeles. Le désordre des avocats. Téva
22.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. O Star déchue. M 6
23.00 Seinfeld. Le Jerry Fusilli (v.o.). Canal Jimmy
23.15 Les Contes de la crypte. Abra cadavra. En faire son deuil. Série Club
23.25 Buffy contre les vampires. Les hyènes. M 6
0.20 Friends. Celui qui cherche un prénom (v.o.). Canal Jimmy
0.40 Star Trek, la nouvelle génération. Nouveau départ (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● **20.10 RTBF 1**
L'Eté meurtrier
Dans un village de Provence, une fille aux allures provocantes (Isabelle Adjani) se fait épouser par un brave garçon (Alain Souchon) et s'impose dans son milieu familial. En réalité, elle poursuit un désir de vengeance. Le scénario (Sébastien Japrisot) est original, la mise en scène (Jean Becker) solide, bien qu'un peu étirée. Isabelle Adjani domine la distribution. – *J. S.*

● **0.25 Ciné Cinéma III**
Camomille
Un mitron de banlieue (Rémi Martin), vivant sous la coupe d'une mère possessive (Monique Chaumette), recueille une jeune bourgeoise en cavale, accrochée à la drogue, qu'il a sauvée du suicide (Philippine Leroy-Beaulieu). Il l'enferme dans son garage et s'emploie à la sauver malgré elle. Cinéaste des marginaux, Mehdi Charef a réussi une étude de moeurs illuminée par la tendresse, la générosité, la chaleur humaine, dans un style de « réalisme poétique » et avec des interprètes exceptionnels. – *J. S.*

● **1.30 Cinéstar 2**
Oublier Palerme
A New York, un homme politique issu d'une famille sicilienne (James Belushi) mène campagne pour devenir maire et promet la légalisation de la drogue. Comme il vient juste de se marier, il fait son voyage de noces à Palerme, où il n'est jamais allé. A cause de son programme électoral, il va se heurter à la Mafia. Libre adaptation du roman d'Edmonde Charles-Roux, réalisée par Francesco Rosi. Un film superbement lyrique – et tragique – sur Palerme et la Sicile. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.05 Contre vents et marées.
19.05 Melrose Place.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Trafic infos.
20.55 Intervilles 1998.
23.05 Une famille formidable. Téléfilm. Joël Santoni [5/9].
0.45 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.40 et 22.50 Un livre, des livres.
18.45 Jeux de comédie.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 Au nom du sport.
19.56 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, L'Image du Tour.
20.50 Point route.
21.00 Wycliffe.
22.55 La Pieuvre. Téléfilm. O Luigi Perelli [2/3].
0.30 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.55 Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Tour.
20.50 Consomag.
21.00 Thalassa. Un été à la mer, le Cap-Ferret sur le bassin d'Arcachon.
22.05 Faut pas rêver.
23.00 Soir 3.
23.15 Les Dossiers de l'Histoire. La guerre du Vietnam [1/3].
0.10 Chroniques de France.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Au zoo de Melbourne.
19.05 Best of Nulle part ailleurs.
19.55 et 22.45 Flash infos.
20.05 Zapping.
20.10 Les Simpson.
20.35 South Park. Volcano.
21.00 Prisons de stars.
21.05 Dernière danse ■ Film. Bruce Beresford.
22.50 Meurtre à Alcatraz ■■ Film. M. Rocco.
0.50 La vie comme elle est...

ARTE

19.00 Tracks.
19.25 Made in East Germany.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 A deux, actuellement. Téléfilm. Anno Saul.
22.15 ▶ Grand format. All'armi siam fascisti.
0.05 Le Dernier Cri ■■ Film. Robert Van Ackeren (v.o.).
1.40 Le Dessous des cartes.
1.50 Au nom de la loi.

M 6

18.55 Los Angeles Heat.
19.50 Voile.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Fan de.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Les Voyages d'Olivia.
20.50 Transfert d'identité. Téléfilm. Sandor Stern.
22.35 Au-delà du réel, l'aventure continue.
23.25 Buffy contre les vampires.
0.15 Burning Zone.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Maria Franchini et Catherine Dussilols, à propos de *Penser cheval*, d'Henry Blake.
21.00 Black and blue.
22.10 Fiction.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Par le trio de François Mechali, Larry Schneider et Adam Nussbaum.
21.00 Concert. Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Œuvres de Buzzola.
23.00 Soleil de nuit.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Le chef d'orchestre Bernard Haitink. Œuvres de Beethoven, Mendelssohn, Liszt, Tchaikovski.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Wagner, Schubert, Strauss, Mozart.

SAMEDI 1er AOÛT

FILMS DU JOUR

13.20 **S'en fout la mort** ■■■ Claire Denis (France, 1990, 90 min). Cinéstar 1
13.25 **Sept ans de réflexion** ■■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1955, 105 min). Ciné Cinéma II
15.20 **Premier bal** ■■ Christian-Jaque (France, 1941, N., 100 min). Ciné Cinéfil
21.05 **Le Cerveau** ■■ Gérard Oury (France, 1968, 107 min). TSR
23.00 **Prisonnières des Martiens** ■■ Inoshiro Honda (Japon, 1957, v.o., 90 min). Ciné Cinéma III
1.30 **Voyage au début du monde** ■■ Manoel De Oliveira (France - Portugal, 1997, 95 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 0.10 Le Monde des idées. Avec Pierre Nora et Régis Debray (rediff.). LCI

MAGAZINES

13.30 et 0.00 Questions d'histoire. L'effondrement du communisme. Invités : Marc Ferro, Krzysztov Pomian, Bernard Guetta. Histoire
14.00 Destination pêche. Belfort, du lion à la carpe. Ecrevisse, la sentinelle de nos rivières. Dans l'attente de la tanche. France 3
14.30 Le Magazine de l'Histoire. Les rois de France. Invités : Joël Cornette ; Jack Lang ; François Bayrou. Histoire
16.30 Les Dossiers de l'Histoire. Ainsi soit-il ! L'énigme du suaire de Turin. Histoire
18.05 Courts particuliers. Avec Eric Rochant, Philippe Haim. Paris Première
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 1er août 1948. Chasse aux sorcières aux Etats-Unis. Invité : John Berry. Arte
19.40 Le Bazar de Ciné Cinémas. Avec Valéria Bruni-Tedeschi. Ciné Cinémas
20.00 Thalassa. Un été à la mer. Thalassa jette l'ancre à Collioure. TV 5
20.45 Le Magazine de l'Histoire. L'Egypte. Invités : Patrice Bret, Guillemette Andreu, Jean Yoyotte, Robert Sole et Christiane Desroches-Noblecourt. Histoire
20.45 Le Club. Avec Marie-Josèphe Yoyotte. Ciné Cinéfil
21.40 Metropolis. Leipzig, ville culturelle. Le compositeur Matthias Pintscher. Luciano De Crescenzo lit Platon. Arte
22.20 T'as pas une idée ? Avec Albert Jacquard. Canal Jimmy
0.00 Paris modes. A l'heure latino. Paris Première

DOCUMENTAIRES

17.25 Aux p'tits bonheurs la France. Ramdam sur terre et mer. France 3
17.35 Lieux mythiques. Jerusalem, cité de Dieu. La Cinquième
17.40 La Radio, le Fil de la vie. Odyssée
17.45 Fox-trot. Planète
18.05 Guyane, le rêve de la forêt. La Cinquième
19.00 Les Cités prestigieuses d'Italie. Rome. Odyssée
19.30 N'Gorongoro, le cratère aux lions. Odyssée
19.50 Maîtres de guerre. [9/13]. El-Alamein, l'affrontement de deux géants. Planète
20.30 ▶ L'Histoire secrète de Youri Gagarine. Canal +
20.30 La Révolution amoureuse. Odyssée
20.35 Les Plume font leur Cirque. La fabuleuse histoire du Cirque Plume. Planète
20.45 L'Aventure humaine. A l'écoute de la Terre. Arte
20.50 Le Retour des plongeons migrateurs. TMC
21.00 Lénine. Odyssée
21.40 Des explorateurs du rêve. Odyssée
21.45 Sud Maroc, de sable et d'écailles. TMC
22.05 Mathurin Méheut, les yeux ouverts. Planète
22.30 Galapagos. [2/4]. Froid sur l'Equateur. Planète
22.30 Le Musée du Prado. El Greco, sur la terre comme au ciel. Odyssée
22.55 L'Otello de Zeffirelli. De la scène à l'écran. Mezzo
23.00 La Vie très privée de Nicolae Ceaucescu. Histoire
23.05 Il vole avec les oies. France 3
23.20 Retour en Patagonie. Odyssée
23.25 Satyajit Ray. Planète
23.35 Music Planet. Ray Barretto. Arte
0.00 La Femme aux serpents. Téva
0.25 Les Grandes Affaires criminelles du XXe siècle. Le Ku Klux Klan. RTBF 1

SPORTS EN DIRECT

14.30 Tennis. Tournoi messieurs de Kitzbühel (Autriche). Demi-finales. Eurosport
15.15 Cyclisme. Tour de France. 20e étape : Montceau-les-Mines - Le Creusot (52 km). Contre-la-montre individuel. France 2 - RTBF 1 - TSR - Eurosport
17.30 Superbike. Championnat du monde. 9e manche. Eurosport
18.00 et 3.00 Goodwill Games. Patinage artistique. AB Sport
19.00 et 1.30 Goodwill Games. Natation. AB Sport
20.00 et 0.30 Goodwill Games. Beach volley féminin. AB Sport
20.30 Football. Match amical. FC Bruges (Bel) - Borussia Dortmund (All). Eurosport
21.45 Goodwill Games. Boxe. Finales. AB Sport
23.00 Golf. Fedex St Jude. AB Sport

MUSIQUE

17.00 Ute Lemper. Montreux 1993. Muzzik
18.00 Jessye Norman. Muzzik
18.30 Vladislav Tchernouchenko. Au Philharmonic Concert Hall de Munich 94. Mezzo
19.15 Marisa Monte. Au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles 94. Muzzik
20.00 Natalia Trull joue Chopin. Mezzo
20.30 Opéra. *Otello*, de Verdi. Mise en scène. Timothy O'Brien. Mezzo
21.00 Barbara Hendricks. Au Théâtre des Champs-Elysées 88. Muzzik
22.10 Montserrat Caballé. En la basilique de Fourvière, à Lyon 92. Muzzik
22.35 Toots & the Maytals. Au café Le Plan, à Ris Orangis 95. Paris Première
22.45 Opéra. *Nabucco*, de Verdi. Mise en scène. Stefano Vizioli. Dir. Charles Dutoit. France 2

TÉLÉFILMS

18.50 Vacances bourgeoises. Jean-Claude Brialy. Festival
20.30 Les Racines du mal. Stuart Orme. Ciné Cinémas
20.30 Bel-Ami. Pierre Cardinal [1, 2 et 3/3]. Festival
21.00 Une qui promet. Marianne Lamour. France 3
22.40 Lucky Chances. Buzz Kulik [3/3]. TMC
23.30 Hollywood Night. Objectif top model. △ John Quinn. TF 1
23.35 La Fiancée du vampire. O Malcolm Marmorstein. M 6
1.00 Jenny Marx, la femme du diable. Michel Wyn. Arte

SÉRIES

17.45 Babylon 5. Fractions temporelles. Canal +
18.30 Central Park West. Téva
19.00 Absolutely Fabulous. Sexe (v.o.). Arte
19.15 Highlander. Pour l'amour de Kali. Série Club
20.40 Kojak. Des fleurs pour Matty. RTL 9
20.50 FX, effets spéciaux, la série. Vendetta. M 6
20.55 Walker, Texas Ranger. Témoin traqué. TF 1
21.00 The Lazarus Man. Un ennemi pas comme les autres. Canal Jimmy
21.20 Gun. O Père John. Canal +
21.40 The Sentinel. Auxiliaire de choc. M 6
21.45 Les Dessous de Palm Beach. O Chirurgie inesthétique. TF 1
21.45 Robocop. Officier porté disparu. Série Club
22.13 New York Undercover. Les anges de fer. 13ème Rue
22.30 Les Anges de la ville. L'épée de Damoclès. Série Club
22.35 ▶ High Secret City, la ville du grand secret. Le car scolaire n'ira pas plus loin. TF 1
22.40 Don Quichotte. [4/5]. Arte
22.40 Players, les maîtres du jeu. Le témoin clé. M 6
22.55 Stargate. Retour de Shulak. TSR
23.00 American Gothic. Œil pour oeil. 13ème Rue
23.20 Star Trek, la nouvelle génération. Nouveau départ. Canal Jimmy
23.45 Buck Rogers. Les évadés du puits de l'enfer. 13ème Rue
0.35 Expériences interdites. Panic (v.o.). 13ème Rue

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **23.35 Arte**
« Music Planet »

Ray Barretto, entre jazz et rythmes latinos

IL Y A plusieurs manières d'aborder le portrait. On peut s'attarder à décrire la personnalité du sujet, avec les ombres et les lumières de son caractère. On peut également dérouler le fil chronologique de sa vie (l'exercice s'approche alors davantage de la biographie), ou bien encore le dévoiler à travers les différents contextes qui ont forgé son identité. Cette vision « grand angle » est celle choisie par Gérald Arnaud, « patron » de la « Jazz Collection » d'Arte, pour présenter le percussionniste américain d'origine portoricaine Ray Barretto.

Né à Brooklyn en 1929, Ray Barretto est une référence pour tous les amateurs de salsa, le tambourineur le plus célèbre, avec Tito Puente, de cette musique frénétique, apparue à New York à la fin des années 60. Pourtant il n'est guère question de salsa, dix minutes à peine sur les cinquante-deux que dure le film. Les afficionados seront déçus, comme ils le sont parfois dans les concerts du glorieux *conguero*, réclamant plus de matière à danser et moins de développements jazzy. Car Ray *Barretto n'est plus celui* que l'on croyait : l'ex-figure de proue de la salsa est revenu à ses premières amours, le jazz, qu'il a découvert enfant, à la radio. *Puis dans les* clubs, en Allemagne où il sert dans l'armée américaine. Et en écoutant des disques de Dizzy Gillespie avec le percussionniste cubain Chano Pozo, les inventeurs du « Cubop », une fusion entre le jazz et les rythmes d'origine cubaine. Ce cocktail donne des idées à Barretto. Il fréquente les boppeurs, enregistre son premier disque avec Dizzie Gillespie, avant de former son propre groupe, et de prendre le virage salsa quelques années plus tard. C'est à cette époque qu'il devient le héros des latinos.

Un portrait émaillé d'extraits de concerts – de vrais moments de musique et non pas des miettes comme c'est le cas dans nombre de documentaires – qui, malgré un montage un peu décousu, met en pleine lumière les jeux de rencontre entre le jazz et les rythmes afro-cubains.

Patrick Labesse

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.20 Reportages.
13.55 MacGyver.
14.50 Alerte à Malibu.
15.40 Flipper.
16.35 Hercule et le royaume oublié. Téléfilm. Harley Cokeliss.
18.10 Sous le soleil.
19.05 Melrose Place.
20.00 Journal, Météo.
20.55 1, 2, 3 séries. Walker, Texas Ranger. Témoin traqué. 21.45 Les Dessous de Palm Beach. O. Chirurgie inesthétique. 22.35 ▶ High Secret City, la ville du grand secret. Le car scolaire n'ira pas plus loin.
23.30 Hollywood Night. Objectif top model. Téléfilm. △ John Quinn.

FRANCE 2

13.45 En attendant le Tour.
15.15 Tour de France. Monceau-les-Mines-Le Creusot.
17.30 Vélo club.
18.40 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.45 Jeux de comédie.
19.20 En avant tôôt.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
19.56 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
21.00 Fort Boyard.
22.40 Nabucco. Opéra de Verdi.
1.00 Journal, Météo.

FRANCE 3

13.30 Le Jardin des bêtes.
14.00 Destination pêche.
14.55 Des héros très discrets. [1/2].
15.25 Montagne.
15.55 Tiercé.
16.20 Bonjour l'ancêtre.
16.50 Sur un air d'accordéon.
17.25 Aux p'tits bonheurs la France.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 *Mister Fowler, brigadier chef.*
20.40 Tout le sport, Le Journal du Tour.
21.00 Une qui promet. Téléfilm. Marianne Lamour.
22.40 Météo, Soir 3.
23.05 Il vole avec les oies.
0.00 Saturnales. On purge Bébé. Pièce de Feydeau. 1.05 Journal des festivals.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 14.00
13.05 La Vie en réseau.
14.00 Rugby. Nouvelle-Zélande-Australie.
15.45 Les Superstars du catch.
16.30 Le Gène de l'éternité. Téléfilm. Marc Evans.
17.45 Babylon 5.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 Cyberculture.
19.00 Décode pas Bunny.
19.30 Meego.
19.55 et 22.55 Flash infos.
20.00 Daria. Frime, mensonge et parano.
20.30 ▶ L'Histoire secrète de Youri Gagarine.
21.20 Gun. O.
22.05 Pétanque. Trophée Canal + 98.
23.00 Surprise. Courts métrages.
0.00 Le Journal du hard. Best of.
0.10 A coups sûrs. Exercice of Steel.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Maigret.
15.00 Le Journal de la santé.
15.30 La Magie du climat.
16.10 Sur les chemins du monde.
16.15 Destination. Cuba.
16.45 L'Instinct animal.
17.35 Lieux mythiques.
18.00 Aires de fête.
18.05 Guyane, le rêve de la forêt.
19.00 Absolutely Fabulous.
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 1er août 1948 : Chasse aux sorcières aux Etats-Unis.
20.15 Le Dessous des cartes. Mer Caspienne - Le grand jeu. [3] : La Russie dans le Caucase.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. A l'écoute de la Terre.
21.40 Metropolis. Leipzig, ville culturelle. Le compositeur Matthias Pintscher. Luciano De Crescenzo lit Platon.
22.40 Don Quichotte. [4/5].
23.35 Music Planet. Ray Barretto.
0.30 Tracks.
1.00 Jenny Marx, la femme du diable. Téléfilm. Michel Wyn.

M 6

13.20 Code Quantum.
14.15 Drôle de chance.
15.10 Les McKenna.
16.05 et 20.10 Les Piégeurs.
16.15 Le Magicien.
17.15 Amicalement vôtre.
18.10 Extralarge. Cible mouvante.
19.50 Voile.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Ciné 6.
20.50 La Trilogie du samedi. FX, effets spéciaux, la série. Vendetta. 21.40 The Sentinel. Auxiliaire de choc. 22.40 Players, les maîtres du jeu. Le témoin clé.
23.35 La Fiancée du vampire. Téléfilm. O Malcolm Marmorstein.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Fiction. *Rodogune*, de Pierre Corneille.
21.35 Atelier de création radiophonique.
22.35 Musiques du monde.
0.05 La Roulotte du Mans. Plaisir d'un petit garçon.

FRANCE-MUSIQUE

19.37 Concert. Œuvres de Beethoven, Messiaen, Liszt.
22.40 Nabucco. Opéra de Verdi. Chorégies d'Orange. Par le Chœur des Opéras de Régions et l'Orchestre national de France, dir. Leonard Slatkin. Diffusé simultanément sur France 2.

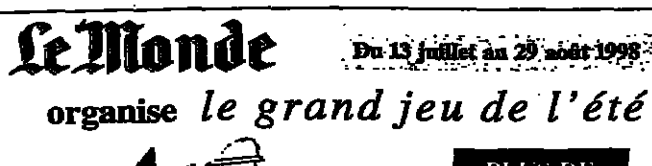
RADIO-CLASSIQUE

19.00 Intermezzo. Œuvres de Carulli, Berwald, Lachner.
20.40 Alla tzigane... *Zingarese HOB. IX :28*, de Haydn, par l'Ensemble Bella Musica de Vienne, dir. Dittrich ; *Andante e Rondo Ungarese*, de von Weber, par The Academy of Saint-Martin-in-The-Fields, dir. Marriner ; *Rhapsodie hongroise n° 6*, de Liszt ; *Le Baron Tzigane*, ouverture, de J. Strauss fils ; *Chansons tsiganes op. 55*, de Dvorak ; *Danses de Galanta*, de Kodaly ; *Concerto pour violon n° 2*, de Bartok, par l'Orchestre symphonique de la Ville de Brimingham, dir. Rattle.
22.30 Da Capo. Archives schubertiennes.

هكذا من الاهل

Le Monde

SAMEDI 1er AOUT 1998



organise *le grand jeu de l'été*



PLUS DE 700 PRIX À GAGNER !

Chaque semaine, entre le 13/07 et le 29/08/98, Le Monde publie du lundi au samedi une grande série thématique. Cette lecture vous permettra peut-être de gagner l'un des 100 prix hebdomadaires et l'un des 10 prix offerts au classement général. Vous participez selon votre humeur à un jeu hebdomadaire ou à l'ensemble des sept jeux.

● **Jeu nº 3 : Nos amies les grosses bêtes - 27/07 au 1er/08/98**

***Le Monde* vous emmène cette semaine dans de drôles d'aventures. Bon courage !**

Question nº 5 - *Le Monde* du 31/07/98 daté 1er/08/98

Quel est le nom du roi des Belges qui fit dresser des éléphants africains ?

Clôture du jeu nº 3 : le 4/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu nº 3. *Insertion du bulletin-jeu dans Le Monde* du 1er/08/98, daté 2-3/07/98.

Chaque jour, un indice précieux est diffusé sur RTL entre 7 h 30 et 8 h 30.

● **Sélection des 100 gagnants hebdomadaires**

Chaque jour paraissent un article de la série thématique et une question relative à cet article. Pour jouer, il suffit de répondre aux six questions de la semaine. Les gagnants sont sélectionnés par tirage au sort parmi les papiers libres ou bulletins-jeu indiquant les réponses exactes reçues au plus tard le jeudi suivant la date de clôture du jeu. Par jeu, il ne sera attribué qu'un seul lot par foyer (même nom, même adresse).

1er prix	1 semaine au Sénégal pour 2 personnes, vols inclus, avec Nouvelles Frontières
2e prix	1 semaine au Maroc pour 2 personnes, vols inclus, avec Nouvelles Frontières
3e prix	1 semaine en Tunisie pour 2 personnes, vols inclus, avec Nouvelles Frontières
4e au 100e prix	Un chèque-cadeau Fnac d'une valeur de 500 F

● **Le classement général**

Il classera les participants par ordre décroissant du nombre de réponses exactes données aux sept jeux hebdomadaires. Toute bonne réponse donne un point. Le premier prix sera attribué au participant dont le total des points sera le plus élevé. Les ex aequo éventuels seront départagés par un tirage au sort. Le classement général paraîtra dans *Le Monde* du 21/09/98, daté 22/09/98.

Du 1er au 10e prix : des chèques-cadeaux Fnac valables sur tous les produits proposés dans les magasins Fnac : livres, CD, chaînes hi-fi, magnétoscopes, caméscopes, appareils photo, micro-ordinateurs, téléphones et billetterie de spectacles.

	chèque-cadeau Fnac		chèque-cadeau Fnac
1er prix	*35 000 F*	6e prix	*5 000 F*
2e prix	*25 000 F*	7e prix	*4 000 F*
3e prix	*15 000 F*	8e prix	*3 000 F*
4e prix	*10 000 F*	9e prix	*2 000 F*
5e prix	*6 000 F*	10e prix	*1 000 F*

Extrait du règlement

Jeu gratuit sans obligation d'achat. Participation réservée exclusivement aux personnes résidant en France métropolitaine (Corse comprise). Les frais postaux exposés pour l'envoi d'un papier libre ou d'un bulletin-jeu pour chaque jeu hebdomadaire et ceux exposés pour la demande d'un règlement complet, ou d'un remboursement seront remboursés au tarif lent en vigueur sur simple demande, en écrivant à : Jeu concours *Le Monde* Cedex 2247, 99224 Paris Concours.

Prodige's



Une collision entre deux avions au-dessus de la baie de Quiberon fait quinze morts

Le Beechcraft de Proteus Airline et le Cessna privé survolaient le paquebot « Norway »

LORIENT
de notre correspondant

Une collision en plein vol entre *un Cessna privé et un Beech*craft 1900-D de dix-neuf places de la compagnie aérienne Proteus *Airline, basée à Lyon-Satolas, qui* assurait la liaison régulière entre Lyon et Lorient, s'est produite, *jeudi 30 juillet* à 15 h 58, à 10 kilomètres environ au large de Quiberon (Morbihan).

Les douze passagers de l'avion de ligne (cinq hommes, quatre femmes et trois enfants) et deux membres d'équipage ainsi que le pilote du Cessna, un ancien commandant de bord en retraite, qui avait décollé quelques instants plus tôt de l'aérodrome de Meucon, près de Vannes, pour survoler le paquebot *Norway* (ex-*France*), alors en escale en baie de Quiberon, *ont* péri dans cette collision, qualifiée d'*« exceptionnelle »* par Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, qui s'est rendu sur place dans la soirée. Quelques instants avant le drame, le pilote du *Beechcraft avait demandé* l'autorisation de quitter son plan de vol à la tour de contrôle de Lann-Bi*houé, près de Lorient, où il s'ap*prêtait à atterrir, afin de survoler le paquebot.

DES TÉMOINS VISUELS

Ce drame a eu quelques témoins, quatre ou cinq avions survolant la zone au moment de la collision. Un stagiaire du *Télégramme de Brest*, Julien Beaumont, élève à l'Ecole supérieure de journalisme de Lille, qui volait à bord d'un avion pour photographier le *Norway*, décrit la scène : *« J'ai vu le Beechcraft tomber tout droit et tourner en vrille, précédé par un nuage de kérosène. On volait à environ 500 ou 600 mètres. Le pilote a piqué vers la zone. J'ai distingué les hublots dans l'eau. Très vite, l'appareil a disparu. En moins d'une minute, plus rien hormis des débris, un fauteuil, une brassière et une mer noire. »*

Jeudi, vers 22 h 30, sept corps avaient été repêchés par les sauve*teurs dépêchés sur place, et trans*férés à l'hôpital de Lorient, où une chapelle ardente a été dressée. Les recherches avec hélicoptères, plongeurs et bâtiments de la marine, interrompues à la tombée de la nuit, devaient reprendre vendredi matin, notamment avec un chasseur de mines, afin de tenter de retrouver les huit corps toujours portés disparus.

A l'aéroport de Lann-Bihoué, une cellule de crise avec médecins, psychiatres et psychologues a aussitôt été mise en place pour accompagner les familles qui attendaient leurs proches. La compagnie Proteus Airline avait créé cette ligne vers Lorient (trois vols quotidiens) en novembre *1996. Proteus, dont* Delta Airline détient 34 % du capital, dessert douze villes en France, avec une *vingtaine d'avions. Cet accident* aérien est le plus grave survenu en France depuis celui de l'Airbus A 320 qui effectuait la liaison Lyon-Strasbourg, le 20 janvier 1992, sur le mont Sainte-Odile, au cours duquel quatre-vingt-sept des quatre-vingt-seize passagers avaient été tués.

Michel Le Hebel

Le RPR parisien répartit le territoire de chacun

À CHACUN son territoire, et le RPR pari*sien sera bien gardé... Pour la première fois,* la fédération RPR de Paris a procédé à un découpage territorial de la capitale en trois sec*teurs, dans la perspective des prochaines* échéances électorales, au premier rang desquelles les municipales de 2001.

Confirmé par la *direction du RPR* à son poste de secrétaire départemental, Jean Tiberi, maire de Paris, est désormais secondé par trois secrétaires départementaux adjoints, dont Jacques Toubon, délégué au secteur de l'Est parisien. L'arbitrage rendu par Philippe Séguin pour vider la querelle entre les deux hommes avait notamment pour objet de permettre à l'ancien secrétaire général du RPR de jouer un rôle au sein de la plus puissante des fédérations gaullistes. Et quel *rôle ! M. Toubon hérite*, en effet, des arrondissements les plus difficiles, cinq des six que la gauche a déjà gagnés en 1995 (les 10e, 11e, *18e, 19e et 20e) et ceux qu'elle peut conquérir* au regard de ses scores aux législatives et aux régionales : le 13e, dont M. Toubon est le *maire, et le 12e, où la droite se déchire al*lègrement à chaque réunion du conseil d'ar*rondissement.*

Cadeau empoisonné ou opportunité, pour M. Toubon, de démontrer qu'en dépit de sa *défaite aux élections législatives de 1997, il* est encore à la hauteur de sa réputation de « locomotive électorale » dans les cir*constances difficiles ? Les* deux interprétations ont cours dans les rangs gaullistes. *« Il faut utiliser toutes les compétences, quelles qu'elles soient »*, commente diplomatiquement M. Tiberi, dont l'entourage ne se cache pas d'attendre M. Toubon « au tournant ». Patrick Stefanini, ancien secrétaire général adjoint du RPR, candidat aux législatives dans le 18e, se montre ravi d'avoir à travailler avec M. Toubon. *« S'il joue "collectif", c'est l'homme de la situation dans les arrondissements de gauche »*, estime-t-il.

Le balladurien Philippe Goujon, suppléant de l'ancien premier ministre dans le 15e ar*rondissement, a été nommé* responsable du secteur ouest, où la gauche ne représente aucun danger (7e, 8e, 15e, 16e et 17e arrondissements). *Alors que MM. Toubon et Goujon* ont été choisis par la Rue de Lille, il revenait à *M. Tiberi de désigner « personnellement »* le responsable du centre de la capitale. Ce qu'il a fait jeudi 30 juillet : son adjoint chargé *des finances, Jean-François Legaret, sup*pléant de Laurent Dominati (DL), prend ainsi pour la première fois des responsabilités *au sein de la fédération.*

Un tibériste, un balladurien, et le plus touboniste des toubonistes se partagent donc la capitale... M. Tiberi rappelle avec insistance que ce dispositif, coiffé par le secrétaire fédéral, c'est-à-dire par lui-même, et par la nouvelle présidente du comité départemental, la séguiniste Nicole Catala, n'a d'autre objectif que de favoriser les relations de proximité avec les électeurs. Il est difficile, cependant, de ne pas voir dans cette nouvelle géographie gaulliste – certains parlent de « balkanisation » – la confirmation que ni Edouard Balladur, ni Jacques Toubon, ni, *bien sûr, Jean Tiberi n'ont abandonné leur* ambition d'être le prochain maire de Paris.

Pascale Sauvage

Tour de France : l'équipe TVM abandonne en Suisse

LES CINQ COUREURS de l'équipe néerlandaise TVM encore en course dans le 85e Tour de France n'ont pas pris le départ de la 19e étape, La Chaux-de-Fonds - Autun (242 km). Ils ont abandonné la course alors qu'elle traverse le territoire suisse, à deux jours de l'arrivée sur les Champs-Elysées. L'équipe TVM est concernée par une affaire de trafic de produits dopants mise au jour le 9 mars à la suite d'une saisie des douanes dans un de ses véhicules et le 23 juillet après *une perquisition menée à l'occasion de la journée de repos du Tour* de France. Les coureurs avaient subi des examens médicaux le 28 juillet à Albertville et sont convoqués pour être auditionnés, lundi 3 août, dans *les locaux du SRPJ de Reims, chargé de l'enquête.*

Daniel Bilalian a présenté son dernier 20 heures sur France 2

À L'OCCASION de la présentation de son dernier journal de 20 heures sur France 2, jeudi 30 juillet, Daniel Bilalian a pu triompher : *« Vous avez été 7 millions à regarder le journal hier soir, soit près de 40 % de parts d'audience. C'est la meilleure façon de remercier les journalistes de France 2 qui font leur travail en toute honnêteté et indépendance. Bonsoir, et à bientôt sur notre chaîne. »* Mercredi, le 20 heures, largement consacré au Tour de France, a en effet enregistré une audience record : 7,18 millions de téléspectateurs et 39,5 % de parts d'audience, dépassant largement TF 1. Mais jeudi, les deux *chaînes ont retrouvé leurs scores habituels : moins de 4,5 millions de* téléspectateurs sur France 2 et plus de 7 millions sur TF 1.

Les syndicats de la CGM en appellent à Lionel Jospin

LES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX CGT, CFDT, FO et CGC de la Compagnie générale maritime (CGM) ont écrit au premier ministre pour lui demander de les recevoir et de s'opposer à la fusion CGM-CMA, prévue à l'automne. La CGM avait été privatisée fin 1996 et rachetée par la CMA que préside Jacques Saadé. Selon les syndicats, M. Saadé propose une fusion pour *« régler la situation financière de CMA, virtuellement en dépôt de bilan, en utilisant la trésorerie de la CGM qui n'est autre que la recapitalisation de la CGM par l'Etat ».*

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : le Paris Saint-Germain a remporté le Trophée des champions, jeudi 30 juillet à Tours, en battant le RC Lens sur le score de 1 à 0 (but de Yann Lachuer).**

■ **DISPARITION : l'écrivain d'extrême-droite Maurice Bardèche est mort, jeudi 30 juillet, à Canet-Plage (Pyrénées-Orientales) à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Maurice Bardèche s'était notamment employé, après-guerre, à défendre la mémoire de Robert Brasillach, son beau-frère, exécuté pour collaboration en 1945.**

Tirage du *Monde* daté vendredi 31 juillet 1998 : 502 807 exemplaires. 1 -

Les médias américains replongent dans la fièvre de l'affaire Lewinsky

Sondages contradictoires sur la cote de Bill Clinton et révélations invérifiables se succèdent

NEW YORK
de notre correspondante

En matière de détails salaces sur le principal occupant de la Maison Blanche, les Américains croyaient *ne pas pouvoir tomber plus bas* après les accusations de Paula Jones et les débuts de l'affaire Lewinsky. *Les milieux judiciaires* et les médias ont cependant prouvé, jeudi 30 juillet, qu'ils étaient prêts à plonger vers de nouveaux abîmes en évoquant *« le mystère de la petite robe bleue ».*

La couverture médiatique de l'affaire Lewinsky a en effet repris depuis quelques jours le rythme de croisière qu'elle avait adopté au plus fort du scandale, fin janvier, avec gros titres à la « une » dans les quotidiens, ouverture des journaux télévisés et intense course au scoop sur les témoignages livrés dans le secret d'audiences à huis clos ou de cabinets d'avocats.

Citant *« des avocats au courant de l'affaire »* sans préciser, bien *sûr, s'il s'agit* de l'entourage du procureur indépendant Kenneth Starr ou de Monica Lewinsky, plu*sieurs médias ont ainsi affirmé* jeudi que l'ancienne stagiaire de la Maison Blanche, qui coopère dé*sormais* avec le procureur, avait remis aux enquêteurs deux *« importantes pièces à conviction »* : un enregistrement de messages déposés par le président Clinton sur son répondeur téléphonique et une robe *« susceptible de prouver qu'elle avait eu des relations sexuelles »* avec lui. L'intérêt de ces pièces à conviction, si elles existent, est évidemment qu'elles peuvent révéler que le président a menti en niant toute relation sexuelle avec la jeune stagiaire.

Les messages sur le répondeur étant, selon les mêmes sources, anodins, toute l'attention s'est donc portée sur la robe, dont c'est en fait la seconde apparition : au tout début de l'affaire, le bruit avait couru que les enquêteurs avaient saisi, lors d'une perquisition chez Monica Lewinsky, une robe portant tout simplement des traces de sperme présidentiel – bruit qui avait été rapidement *démenti par l'avocat de la jeune* femme. Cette fois-ci, explique-t-on, c'est Monica elle-même qui a *livré la* robe qu'elle avait pris soin de mettre en lieu sûr chez sa mère à New York en attendant que Kenneth Starr lui accorde l'immunité judiciaire.

Il n'en fallut pas plus pour que la journée s'enrichisse, au fil des *heures, de détails sur la robe (« une robe de cocktail bleu marine »*, selon NBC) et ses accessoires. Toutes affaires cessantes, jeudi soir, *« le FBI analysait la robe »*. Les experts débattaient déjà de l'intéressante situation juridique dans laquelle se trouverait le président s'il était mis en demeure de fournir un échantillon *de sang pour que des tests ADN* puissent authentifier l'éventuelle substance trouvée sur la robe. Une journaliste de la chaîne d'informations MSNBC se livrait à d'étonnantes acrobaties pour tenir trois minutes sur le sujet sans jamais prononcer le mot *« sperme »*, auquel elle préférait les termes *« fluide corporel », « substance »*, ou encore *« l'ADN du président ».*

POSSIBLE MANIPULATION

Bien entendu, tout le monde ignore si tout cela est vrai ou faux, et le lecteur, l'auditeur ou le téléspectateur ne sera même pas averti *que ces fuites peuvent* tout aussi bien relever de la plus parfaite manipulation. Heureusement, la *veille, concluant* une série de témoignages devant le grand jury, Linda Tripp, l'ex-confidente de Monica Lewinsky qui a enregistré sans le lui dire leurs conversations téléphoniques vingt-heures durant, avait expliqué, indignée, à la presse que *« ce n'est pas le sexe qui compte dans cette enquête, mais la vérité »*...

Les instituts de sondages ont eux aussi repris du service. Ils révèlent le maintien de la cote de popularité du président (68 % d'indice de satisfaction, selon NBC) et donnent des signaux contradictoires sur l'attitude des Américains à l'égard d'une procédure de destitution : le nombre de personnes estimant qu'elle serait justifiée si M. Clinton a menti sous serment est en hausse, selon un sondage *Wall Street Journal*/NBC, alors qu'un sondage ABC relève exactement la tendance inverse. M. Clinton, lui, se trouvait en Caroline du Nord jeudi et s'est abstenu de tout commentaire.

Sylvie Kauffmann

